

**CONSEIL COMMUNAL
GEMEENTERAAD**

**SEANCE PUBLIQUE DU MERCREDI 21 DECEMBRE 2016
OPENBARE ZITTING VAN WOENSDAG 21 DECEMBER 2016**

M. Le Président, Michel Eylenbosch :

La séance est ouverte. De zitting wordt geopend.

M. le Président :

Mesdames et Messieurs bonsoir, je vais d'abord vous demander d'excuser quatre personnes, trois, Monsieur De Block, Monsieur Rahali et Madame Ouberri, qui malheureusement connaissent des décès dans leurs familles et Monsieur Mahy qui lui a une naissance et donc félicitations à lui et nos condoléances aux autres.

Nous avons pour commencer le Conseil Communal, une question d'actualité qui a été introduite par Monsieur Jef Van Damme.

Ik geef het woord aan Mijnheer Van Damme.

Dhr. Van Damme :

Dank u wel Mijnheer de Voorzitter, ik denk dat de vertaling werkt, ik zie daar boven mensen zitten dus dat zal in orde zijn.

Mevrouw de Burgemeester, Mijnheer de Voorzitter, ik interpelleer jullie over een toch wel bizarre situatie vind ik. We wisten dat een aantal leden van het Schepencollege goeie banden hebben met de privé en onder andere met een ondernemer/voetbal manager maar nu weten we ook dat blijkbaar het Schepencollege in zijn geheel, en dat verwondert mij toch ten eerste, bijvoorbeeld ook vooral van de Collega's van Ecolo verwondert mij dat, dat men bij het Schepencollege van de gemeente Molenbeek er niet op terugschrikt om actief reclame te maken voor één bepaald bouwpromotor. Dat vind ik persoonlijk toch wel een brug te ver. Ik spreek over de verdeling van de Molenbeek Info blad van de Gemeente dat elke maand verschijnt en dat vorige week vrijdag in mijn bus viel met daarin ook een flyer, een aparte flyer, die reclame maakt voor het project Square. Square is een bouwproject op de Mettwielaan volledig privé van Thomas & Piron, dus een volledig privé bouwproject waar de Gemeente eigenlijk op geen enkele manier bij betrokken is en groot was dan ook mijn verbazing dat dit formulier samen met de Molenbeek Info werd verdeeld op 40.000 exemplaren bij alle molenbeekenaren thuis. Ik heb dat ontvangen en ik was heel verwonderd en ik ben verwonderd omwille van drie redenen.

De belangrijkste reden is natuurlijk inhoudelijk. Namelijk ik vind dat het echt niet kan dat de Gemeente, al was het maar impliciet, door het samen verdelen de indruk geeft dat zij het project steunt, dat zij het project ondersteunt en dat zij het project meer ondersteunt dan andere bouwprojecten in Molenbeek. Waarom zou de Gemeente dan bijvoorbeeld geen flyer kunnen verdelen over het gebouw Ekla dat ook gebouwd wordt aan het Weststation ? Ik vind dit zeer problematisch. Wat is de volgende stap, dat wij flyers van de Aldi, of van Delhaize of van Mercedes in de boekjes van de Molenbeek Info gaan verdelen ? Dat vind ik bijvoorbeeld een grote stap te ver en ik vind dat een zeer problematische evolutie.

Ten tweede heb ik een financiële opmerking want ik heb een beetje navraag gedaan en ik heb ook de College beslissing gelezen en daaruit blijkt dat de kostprijs tegen dewelke dat dit gebeurt zeer laag ligt, zeker beneden de marktprijs die men normaal ziet en zou moeten vragen als men het zelf zou verdelen. Dus als Thomas & Piron dit flyertje zelf had verspreid dan had hen dat minstens dubbel zoveel gekost dan hetgeen zij nu hebben moeten betalen aan de Gemeente. Dus ook, tweede probleem, een financieel probleem.

En derde probleem is een procedureel probleem. Dat is dat op het moment dat ik dit flyertje in mijn bus kreeg, namelijk vrijdag avond, het Schepencollege formeel geen beslissing had genomen want de beslissing vorige week maandag om dit flyertje te verdelen werd door het College uitgesteld naar deze maandag, dus na de verdeling van dit flyertje. Dus officieel was er geen College beslissing die de verdeling van dit flyertje toeliet en toch heb ik het in mijn bus gevonden. Dus ik vind het een zeer verontrustende manier van werken en ik vind dat het grenst aan de normvervaging en ik zou dan ook heel graag een deftige uitleg daarvoor krijgen van de Burgemeester en vooral ook heel duidelijk horen van de volledige meerderheid dat het de eerste en de laatste keer is dat zoiets zal gebeuren.

Dhr. de Voorzitter :

Dank u Mijnheer Van Damme.

Ik geef het woord aan Mevrouw de Burgemeester.

Mevr. de Burgemeester :

Monsieur Van Damme, op 14 oktober laatstleden kregen wij het bezoek van de Marketing Manager van het bedrijf Thomas & Piron. Zoals u weet leidt deze een immobiliën project van 6 residenties in een groene ruimte gelegen aan de Condorlaan. Hij verzocht ons voor de toegeving van zijn reclamebijlage in de Molenbeek Info om het molenbeekse karakter van de Square te na bedrukken.

Cette démarche m'a semblé intéressante car contrairement à certains opérateurs immobiliers Thomas & Piron affirme vouloir souligner avec force la présence de son projet à Molenbeek. Cela n'a pas toujours été le cas d'autres promoteurs qui ont investi sur notre commune. Et dans la brochure de présentation on vente la commune comme ouverte et chaleureuse, proche du centre-ville. Et je cite : « c'est une commune qui bouge et qui offre un environnement accueillant, les habitants et les entrepreneurs y trouvent un espace dans lequel il fait bon vivre et stimulant pour une activité ». Et donc je trouve que c'est un ton extrêmement positif par rapport à notre commune. Alors, évidemment que c'est de la pub mais je pense que cela fait du bien de lire ce type de commentaire.

Leur demande était d'encarter, c'est-à-dire de distribuer en même temps leur petit dépliant publicitaire dans le Molenbeek Info. Je précise que cette pub ne figure donc pas, n'est pas imprimée dans les pages du journal communal. Il y a donc clairement une distinction entre le journal communal et la publicité de Thomas & Piron. Je voudrais également souligner au demeurant que dans certaines communes le journal communal insère de la publicité. Et il l'insère par l'impression directe dans ses pages.

Sur l'aspect financier, la société Thomas & Piron a bien évidemment dû assumer tous les coûts. Elle a imprimé son flyer, elle a pris en charge les frais de distribution et d'encartage directement auprès du groupe Foes chargé de la distribution du journal communal, soit 1.736 €. La facture a d'ailleurs été envoyée par ce groupe directement chez Thomas & Piron. Enfin, Thomas & Piron verse également la somme de 3.500 € à la Commune pour cette distribution conjointe. Donc, nous n'avons assumé aucun frais et nous avons perçu une recette de 3.500 €. Alors vous me direz que ce n'est peut-être pas assez important, pas suffisamment élevé. Si vous vous renseignez sur le tarif du même type d'encartage qui est pratiqué dans la presse gratuite eh bien nous sommes plus chers. Par exemple si vous prenez 7 Dimanche qui est l'édition gratuite du groupe Rossel, ils demandent 0,11 € pour un encartage, par exemplaire distribué, donc ils demandent 3.850 € pour 35.000 exemplaires, distribution comprise. Ici Thomas & Piron débourse au total 5.236 €, 3.500 € à la commune et 1.736 € pour la distribution plus évidemment la taxe.

Donc sur la légalité, je vous dirais que la délibération a été adoptée par le Collège ce 19 décembre. Elle était, comme vous l'avez souligné, sur la table du Collège déjà le 12 décembre soit avant le démarrage de la distribution. Toutefois, il fallait corriger le montant perçu par la Commune dans cette délibération et c'est ce qui explique le retard d'une semaine.

Et donc moi je vous dirais que c'est intéressant que de pouvoir valoriser ce type de projet sur le territoire de la commune. C'est un projet important dans le quartier Condor / Mettwie et je préciserais que dans le cadre de ce projet d'abord, les relations avec les investisseurs se sont bien passées dans le cadre des contacts notamment en ce qui concerne les permis d'urbanisme qu'ils ont rentrés et aujourd'hui CityDev rachète, enfin achète, un bâtiment de 56 logements sur ce site. Donc je pense que c'est vraiment un projet qui suscite de l'enthousiasme tant de la part des autorités communales de Molenbeek que de la part aussi de la Région Bruxelloise. C'est un beau projet, il faut le soutenir et donc moi je pense que suite aux attentats que nous avons connus et justement à la difficulté qu'ont des entreprises à développer leurs projets sur le territoire de la Commune eh bien les projets qui sont intéressants, je pense que même s'ils sont du privé, parce que je pense qu'on peut avoir des initiatives privées qui s'inscrivent dans le cadre d'une politique communale, même si ce sont des projets privés eh bien nous pouvons les soutenir.

M. le Président :

Merci Madame la Bourgmestre.

Ik geef het woord aan Mijnheer Van Damme.

M. Van Damme :

Madame la Bourgmestre, je suis assez étonné de votre réponse parce qu'en fait ce que vous dites c'est que la réputation de la commune est à vendre pour 5.000 €. Ça, c'est votre réponse donc chaque entreprise qui est prête à déboursier 5.000 € et à dire que Molenbeek est une belle commune peut désormais être associée au journal communal. C'est ce que vous dites. Ça, c'est la réponse que vous nous donnez. Eh bien moi je trouve ça une intervention très préoccupante, cela n'a jamais été fait dans le Molenbeek Info, le Molenbeek Info n'a jamais fait de la publicité pour qui ce soit. Alors si vous décidez en tant que Collège, parce que je suis quand même très étonné, je le répète, que certains de vos partenaires

comme par exemple Ecolo soutiennent ce genre de démarches, si votre Collège décide de changer son fusil d'épaule et désormais d'autoriser le privé à s'afficher avec la Commune contre paiement alors je crois qu'il faut clairement fixer un cadre, clairement dire sous quelles conditions, qui peut intervenir, quand on peut intervenir, comment on peut intervenir parce qu'ici, ce que vous faites ici, ça ressemble très fort à du favoritisme et moi je trouve que ce n'est pas du tout transparent, ce n'est pas du tout correct que de favoriser un seul entrepreneur, une seule entreprise. Peu importe qu'il y ait eu des attentats ou non, je trouve que c'est assez gros de faire le lien avec les attentats ici en justifiant la distribution d'un tract publicitaire d'un seul entrepreneur privé, de justifier cela par des attentats je trouve que c'est un peu un abus de tout le malheur qui nous est arrivé les dernières années. Donc je ne suis pas du tout, et je m'inscris en faux au nom du SPA, je m'inscris en faux par rapport à cette démarche et je ne suis pas du tout d'accord avec ce genre de fonctionnement parce que je trouve que cela ressemble à du normvervaging zeggen ze in het Nederlands, normvervaging donc du favoritisme et je crois que c'est une évolution très inquiétante que je désapprouve totalement.

Dhr. de Voorzitter :

Dank u Mijnheer Van Damme.

L'incident est clos. Nous commençons... non, pour les questions d'actualité, il n'y a que la personne qui a introduit la question d'actualité qui peut intervenir. Voilà. Merci.

Je donne la parole à Monsieur Vossaert.

M. Vossaert :

J'avais également posé une question d'actualité sur l'avenir du White Star mais, mea culpa, je l'ai déposée de bonne foi pensant que l'heure de dépôt était avant 11h, je l'ai déposée à 10h55 et cette question m'a été refusée parce que c'était avant 10h. Alors j'entends bien, on peut respecter les règlements mais en même temps, voilà, je dis simplement qu'il y a une possibilité, une proposition c'est que j'ai vu qu'il y avait d'autres interpellations sur le même sujet, vous m'en avez parlé et je suggérerais, si cela vous convient, de faire en sorte que je puisse participer à ce débat-là, ça on ne peut pas m'en empêcher, mais surtout de faire remonter et de faire passer ces interpellations et questions au début du Conseil. Voilà Madame la Bourgmestre, voilà ma proposition.

Mme la Bourgmestre :

Je pense que la problématique du football nous tient à presque chaque Conseil Communal et aujourd'hui il y a le budget et je pense que, quand même, c'est un point qui doit être privilégié par rapport à l'actualité pour autant qu'on considère que cette question s'insère et soit suffisamment pertinente que pour être dans l'actualité. Donc moi je vous proposerais de développer cette question dans le cadre des interpellations après les différents points à l'ordre du jour dont le budget qui me semble quand même la priorité pour ce Conseil Communal.

M. le Président :

Merci Madame la Bourgmestre.

**1. Secrétariat communal - Rapport annuel 2015-2016.
Gemeentelijk secretariaat - Jaarlijks verslag 2015-2016.**

M. le Président :

*Le Conseil prend connaissance.
De Raad neemt kennis.*

**2. Finances - Budget communal de l'exercice 2017.
Financiën - Gemeentebegroting voor het dienstjaar 2017.**

M. le Président :

Je donne la parole à Monsieur Achaoui. Ah non, Madame la Bourgmestre prend d'abord la parole.

Mme la Bourgmestre :

Concernant la présentation du budget 2017. Alors avant tout je voudrais remercier les services pour le travail important qu'ils ont assuré afin de présenter ce budget 2017 dans les meilleurs délais puisque nous le présentons au mois de décembre et que ce n'était plus arrivé depuis un certain nombre d'années.

Chers conseillers, plus que jamais toutes les communes bruxelloises à peu d'exceptions près sont confrontées à d'énormes difficultés financières qui les contraignent à obtenir un plan d'accompagnement de la Région bruxelloise. Je pense que cela concerne les communes, je pense qu'il y a aujourd'hui plus de dix communes, onze communes, douze, douze sur dix-neuf qui sont sous plan d'accompagnement. Vous connaissez les avantages obtenus par ce type de soutien régional. Molenbeek qui multiplie les défis tels que le boom démographique ou l'augmentation de la précarité et fait face à d'énormes besoins n'échappe pas à cette réalité. En 2015 nous avons donc négocié avec la Région bruxelloise afin d'obtenir nous aussi un plan destiné à remettre la Commune sur les rails. Il était urgent sans quoi les finances communales allaient droit dans le mur. Immédiatement nous avons pris des mesures afin de maîtriser les dépenses de fonctionnement, les dépenses de personnel tout en préservant les services essentiels rendus à la population.
De gemeente heeft beslist om zich tot het Gewest te wenden en te onderhandelen over een begeleidingsplan.

Alors les dépenses de gestion courante qui s'élèvent à 8,9 millions € ont été ramenées à celles du compte 2015 c'est-à-dire +2%. Soit moins que les prescriptions budgétaires qui admettent une croissance de 3,7% par rapport auxdits comptes.

Pour 2017 le budget présente un mali à l'exercice propre de 4,5 millions €, ce qui est évidemment important, avec des recettes qui s'élèvent à 139,9 millions € et des dépenses à 144,6 millions €. Mais, je le répète, nous revenons de loin quant à la mise en ordre de nos finances puisque nous avons en 2015 un déficit de près de 12 millions €.

La cause du déficit au budget de 2017 c'est un montant de 1,1 million € qui a été octroyé au CPAS pour faire face à l'augmentation du nombre de personnes aidées et l'engagement de personnes supplémentaires dans le cadre de l'article 60. Cela a été fait en bonne entente avec la Région avec laquelle les discussions sont constructives. Nous avons aussi une augmentation de la dotation à la zone de police suite aux besoins plus importants que celle-ci doit rencontrer.

En 2017 le taux de précompte immobilier ne changera pas afin de poursuivre l'aide aux petits propriétaires. La commune avait décidé l'an dernier d'accorder une prime communale compensant totalement la hausse du précompte immobilier. Ainsi plus d'un tiers des propriétaires molenbeekoïses peut bénéficier de cette prime qui leur est, je dirais autrement plus avantageuse qu'une baisse de l'impôt sur les personnes physiques qui est lui reste au même taux à savoir 6,5%. Estimée à 700.000 € cette prime pour mono-propriétaires sera reconduite en 2017.

Le contexte économique difficile, l'actualité et la rigueur financière n'empêchent pas la commune de Molenbeek de poursuivre ses investissements et ses projets en se concentrant sur ses missions à savoir la propreté, les écoles, la jeunesse, la lutte contre la précarité et la sécurité. Vous pouvez le voir dans les chiffres des dotations notamment en faveur du CPAS, de la zone de police, de la LES ainsi qu'à toute une série de structures telles que Molenbeek Sport. Pour les écoles, malgré toutes les difficultés financières, nous pouvons être légitimement fiers d'avoir augmenté notre capacité d'accueil en maternelles et en primaires avec de nouvelles écoles telles que celles de la rue de Bonne ou de la rue de la Flûte Enchantée, la petite Flûte Enchantée. Ainsi nous avons plus de 7.500 enfants dans nos écoles. Aujourd'hui nous pensons aussi à l'avenir puisque notre ambition est de créer deux nouvelles écoles secondaires à Molenbeek, l'une qui s'appellera Karreveld, l'autre Maritime, et nous mettons les bouchées doubles pour ouvrir ces écoles en septembre 2017. Je le dis toujours et plus encore depuis l'émergence des problèmes qui nous ont frappés, il faut investir dans nos écoles. C'est une priorité pour la commune de Molenbeek et le Collège refuse de faire des économies dans ce domaine. Vu l'étendue des besoins et les défis auxquels la commune doit faire face, le budget reste malgré tout conséquent en ce qui concerne ses investissements à savoir, 27,5 millions € pour 2017 afin, notamment, de rénover l'avenue des Myrtes, la place Jef Mennekens et d'entamer le projet de reconstruction de l'école néerlandophone Windekind.

Je dirais en conclusion que grâce à l'effort soutenu et collectif de tous les partenaires, que ce soit de la Commune, de la Région et du CPAS, nous avons instauré une politique budgétaire rigoureuse et réaliste mais toujours au fait de la problématique que peuvent rencontrer les molenbeekoïses. Il nous permet ainsi de poursuivre efficacement l'assainissement budgétaire indispensable à la bonne gestion de la Commune.

Voilà, Monsieur le Président.

M. le Président :

Merci Madame la Bourgmestre.

Je donne la parole à Monsieur Haouari.

M. l'Echevin Haouari :

Merci Monsieur le Président, Madame la Bourgmestre a fait un résumé de la situation budgétaire. On a eu l'occasion de faire une section réunie lundi dernier durant laquelle nous avons pu répondre aux différentes questions des conseillers communaux, questions techniques. Donc je vais juste insister sur l'un et l'autre point par rapport au déficit.

Comme l'a dit Madame la Bourgmestre il est de l'ordre de 4.750.000 €. Or le déficit qui a été prévu au plan qui a été accepté en 2015, qui a été négocié et accepté par la Région en 2015, prévoyait 3.600.000 € plus ou moins. Donc l'augmentation du déficit est dû pour les éléments qu'a cités Madame la Bourgmestre : pour un transfert supplémentaire vers le CPAS pour faire face à l'augmentation des personnes aidées. Donc la commune par rapport au plan qui a été établi reste bien sûr dans ce plan.

Sinon pour le reste, en matière de personnel j'insiste sur le fait que la politique du personnel est maintenue. Le personnel sera maintenu, il y a même une petite enveloppe supplémentaire qui le cas échéant pourrait nous permettre de faire face aux besoins qui se manifesteraient au courant de l'année 2017.

Pour la politique d'investissement, la politique d'investissement se poursuit, un budget extraordinaire de l'ordre de 27,5 millions € est prévu pour réaliser plusieurs travaux notamment refaire des chaussées et d'autres choses comme vous avez pu le constater dans le budget extraordinaire. Donc, voilà, je suis disponible pour les questions. Merci.

M. le Président :

Merci Monsieur l'Echevin.

Je donne la parole à Monsieur Ikazban ou Monsieur Achaoui ? Monsieur Achaoui

M. l'Echevin Achaoui :

Merci Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, je voulais tout d'abord commencer et je dois être honnête, j'ai été un peu déçu, je dirais nous avons été un peu déçus de la section réunie de lundi soir. Nous avons eu l'habitude d'assister, et ce n'est pas une attaque personnelle Monsieur l'Echevin loin de là, vous êtes finalement vous l'artisan, la personne qui doit articuler, qui doit mettre en valeur toutes les décisions et les ambitions de chacun de vos échevins. Mais nous avons été habitués, vous nous avez habitués à des sections réunies davantage nourries en termes d'échanges, en termes de support, en termes de particularités, de réponses techniques, même en termes de timing. On a assisté à des réunions assez importantes en termes de timing et là je dois vous avouer, nous sommes restés un peu sur notre faim parce qu'elle a été expéditive, elle a été un peu décevante en termes d'échanges malgré les questions intéressantes et nombreuses. Tantôt les réponses étaient diffuses, tantôt elles étaient hésitantes, cherchant parfois un soutien ailleurs mais bon, cela fait partie de l'exercice. Et puis vous nous avez donné le sentiment que finalement il n'y avait rien à voir, il n'y avait rien à voir puisque le budget 2017 lorsqu'on l'analyse de plus près il consiste plus ou moins à dupliquer, à être un copy/paste de 2016 à part exception près quelques relais comme vous l'aviez cité Madame la Bourgmestre, la zone de police, le

CPAS, la LES etc., mais on y reviendra. Donc on peut aisément comprendre que la situation 2017 est quasiment identique à celle de 2016 et puis finalement après l'analyse des chiffres j'ai compris pourquoi. Et j'ai compris pourquoi parce qu'en partant de la note que vous nous aviez distribuée en 2015 concernant le plan 2015-2017, note explicative dans laquelle un certain nombre d'éléments concrets, de mesures à prendre pour 2015, 2016, 2017 y étaient clairement identifiés voire expliqués et je vais m'attarder sur 2017 qui a attiré toute mon attention. Il a été mentionné que l'objectif de ces mesures à prendre dans le cadre du plan d'assainissement était d'arriver pour 2017 à un équilibre. C'est texto, c'est écrit, c'est un document, 2017, donc c'est textuellement écrit ainsi. Et d'autres éléments pour 2017 qui ont attiré mon attention c'est-à-dire qu'il a été mentionné le gel de la dotation du CPAS, le gel de la zone de police en 2017 or vous venez de nous dire, on a assisté là, évidemment il y a des événements nouveaux qui arrivent et donc il y a une action à mener qui demande bien évidemment une adaptation mais oui on l'accepte bien évidemment mais pas au détriment des autres. Et quand on compare toutes les autres compétences qui sont nombreuses on voit que finalement par rapport à 2015 et 2016 il n'y a pas d'évolution. Alors je me suis permis un autre exercice beaucoup plus parlant parce que vous ne l'avez pas présenté. Vous nous avez présenté le compte 2015 mais oublié de nous donner l'indicateur qui est le budget initial 2015 qui est bien plus parlant parce que dans des moments de crise et d'assainissement financier il est important de comparer des pommes et des poires et pas seulement des pommes et des pommes. Je dis ça comme ça, ce n'est pas un lapsus, pourquoi ? Parce que très rapidement vous allez comprendre. Si on compare le budget initial 2015 avec celui du compte 2015 rien qu'au niveau des recettes il y a un écart de quatre millions sur le plan budgétaire. Alors, vous allez me dire, l'exercice budgétaire je l'ai toujours rappelé c'est un exercice difficile qui fait appel à des paramètres, à des critères prévisibles et imprévisibles mais permettez-moi de vous dire qu'il y a des paramètres connus et avoir un écart aussi important rien qu'au niveau des recettes, alors il y a des raisons qui expliquent cela évidemment, un écart aussi important m'interpelle et démontre clairement que le pragmatisme fait défaut et pas uniquement au niveau des recettes, au niveau des dépenses il y a également plus ou moins 2,5 millions de différence. Ce sont des montants importants dans la crise actuelle et dans la notion de chiffres. Alors, ceci explique cela bien évidemment, c'est pour cela que d'une manière ou d'une autre la section en réunion en termes de contenu a été très imprévisible, très expéditive. Pourquoi ? Parce qu'il est difficile aujourd'hui de se positionner sur un certain nombre de cas concrets. On peut s'interroger : quelle est l'ambition, quelle est la politique ? Madame la Bourgmestre nous a expliqué un certain nombre d'actions : le CPAS bien évidemment, sa dotation est importante et elle a été augmentée alors qu'on avait prévu un gel, cela explique cela bien évidemment; il y a des actions, la situation d'aujourd'hui exige un supplément et je pense que le CPAS se doit d'avoir des dotations supplémentaires; la zone de police mais pourquoi la LES ? Vous aviez évoqué une augmentation au niveau de la LES, ce n'est pas vrai, les chiffres 2017 par rapport à, oui il y a peut-être un index mais lorsque l'on a une compétence aussi importante on ne se limite pas uniquement à l'index, on a une politique à mettre en place, il y a la jeunesse. Alors dissocier la question de la zone de la police à la question de la jeunesse c'est oublier toute sa jeunesse, alors la jeunesse évidemment elle s'éparpille, ça rend son action beaucoup plus large. Recadrer cela sans simplement dire qu'on a augmenté les budgets de la LES. Les budgets, et je pense que mes collègues vont pouvoir aller beaucoup plus en détail en termes de spécificités des comptes et des volets, mais d'une façon générale on a oublié. Alors je comprends encore une fois, on est dans un plan d'assainissement, la marge de manœuvre est réduite, mais ne venez pas nous dire

aujourd'hui qu'on est dans un processus d'équité, de justice et qu'on est en phase d'arriver à un équilibre. L'équilibre qui était prévu, qui était promis en 2017 n'y est pas, ça fait depuis des années qu'on tire la sonnette d'alarme, depuis 2014, 2015, qu'il y a une situation gravissime, qu'on va vers le mur, qu'aujourd'hui.... pardon ?...

M. le Président :

S'il vous plaît, pas d'apartés.

Monsieur Achaoui, continuez votre interpellation.

M. l'Echevin Achaoui :

Ecoutez, de deux choses l'une, soit...

M. le Président :

Monsieur Achaoui continuez votre interpellation.

M. l'Echevin Achaoui :

Madame la Bourgmestre, je vous connais beaucoup plus lucide que cela. Lorsqu'on parle de chiffres il faut rester pragmatique et objectif. Alors les petites blagues du passé, je pense qu'il faut voir vers l'avenir et aujourd'hui on a tout intérêt à voir vers demain. Or les mesures à prendre que vous aviez énoncées clairement n'ont pas été respectées Madame, et ça s'est une réalité, c'est vous qui l'avez produit aujourd'hui, c'est textuellement écrit.

Donc l'équilibre 2017 n'y est pas. Alors je réaffirme ce que je viens de dire, on a délaissé l'élément essentiel à savoir toute la dynamique communale pour, oui effectivement la zone de police a été augmentée d'un million et des, la LES n'a pas été augmentée, la dotation au CPAS a été augmentée mais est-ce qu'on peut réduire tout le management de la Commune à ces deux éléments-là ? Alors, la dette, ah oui j'ai oublié la dette, on a promis que la dette allait être régulée d'une certaine manière qu'elle avait besoin de temps pour se stabiliser. Or la dette de transfert elle se chiffre aujourd'hui à plus de deux millions et des, alors expliquez-moi cela Monsieur l'Echevin. Pour toutes ces raisons-là j'ai été encore une fois, je ne vous en veux pas personnellement parce qu'en encore une fois vous ne faites que relayer et traduire en valeurs toutes les négociations et tous les pourparlers qu'il y a en amont de cela, mais lundi passé on a été un peu déçu et c'est pour ces raisons-là, je pense que mes collègues iront dans ce sens-là, il est très difficile de se positionner en faveur de ce budget, je vous remercie infiniment.

M. le Président :

Merci Monsieur Achaoui.

Ik geef het woord aan Mijnheer Van Damme. Ja, Mijnheer Achaoui heeft het woord genomen voor de PS. Het is aan u voor de SP.A.

Dhr. Van Damme :

Ja, ik was nog niet echt...

Dhr. de Voorzitter :

Geen probleem dan, ik geef eerst het woord aan de groepschefs, zoals altijd.

Dhr. Van Damme :

Mijnheer de Voorzitter en Mevrouw de Burgemeester, als ik dit budget lees dan denk ik twee dingen. Eén, dit is een catastrofe maar twee, u kan daar weinig aan doen.

Ik begin met het eerste. Dit budget is een catastrofe omdat het opnieuw aantoont dat wij eigenlijk als Gemeente jaar na jaar dieper in de problemen zitten. We zitten in een vicieuze cirkel en die vicieuze cirkel die is eigenlijk vrij eenvoudig : wij hebben een bevolking die steeds armer wordt. De gemiddelde inkomsten van de molenbeekenaren zijn de laatste tien jaar met vijf procent gezakt en dus dat betekent enerzijds dat er steeds minder inkomsten zijn voor de Gemeente, mensen hebben minder geld en dus betalen minder belastingen, dus minder inkomsten voor de Gemeente en anderzijds betekent het dat ondanks het feit dat onze bevolking groeit, en zij groeit elk jaar opnieuw, dat wij dus geen extra inkomsten krijgen of heel weinig maar dat wij wel meer uitgaven moeten doen. Want al die mensen die erbij komen die veronderstellen ook natuurlijk ook meer dienstverlening en vaak zijn het ook arme mensen die erbij komen dus die verwachten nog eens extra dienstverlening, bijvoorbeeld van het OCMW. Dus wij zitten in, in het Engels catch twenty-two, een onmogelijke situatie, wij krijgen steeds minder inkomsten per inwoner en wij moeten steeds meer dienstverlening leveren want er zijn meer inwoners maar ook vooral meer inwoners die heel veel hulp nodig hebben, die heel veel meer steun nodig hebben om een job te zoeken, om sociale voorzieningen te krijgen, om hun energiefactuur te betalen, om een sociale woning te krijgen en dus die tweespalt die is eigenlijk al heel lang bezig. En die wordt alleen maar problematischer. En dat betekent ook dat onze Gemeente, onze Gemeentebestuur, u het Schepencollege, wij het Gemeenteraad, steeds minder opportuniteiten hebben, steeds minder kansen hebben om iets te doen met het weinig geld dat er over is. Want in facto kan dat alleen nog maar gaan naar een aantal basisvoorzieningen en zelfs dan is het weinig. En dus vandaag moeten wij constateren in het budget dat het geld dat er is voor het OCMW volkomend ontoereikend is. Wij moeten constateren dat er veel te weinig geld is voor onze politie, wij moeten constateren dat er eigenlijk te weinig geld is voor kwalitatief onderwijs, wij moeten constateren dat er eigenlijk te weinig geld is om het ondersteunen van mensen om werk te vinden, we moeten constateren dat wij eigenlijk als Gemeente die basisvoorzieningen niet meer kunnen leveren. Dat is het budget dat u vandaag voorlegt en er zijn een aantal keuzes die daarin niet staan bijvoorbeeld het feit dat u de tarieven verhoogt voor busvervoer, dat u ervoor kiest om identiteitsdocumenten duurder te maken, dat u dus de belastingen naar gewone services dat u die naar omhoog trekt maar eerlijk gezegd dat gaat over peanuts, de fundamentele onderstroom in deze begroting is dat wij niet meer de basisbehoeften van onze bewoners kunnen dekken. En dus is, denk ik, de enigste oplossing op lange termijn, op middellange termijn niet vandaag, niet hier, maar wel binnen vijf, tien jaar, dat onze Gemeente een soort Masterplan krijgt, een soort Marchalplan krijgt als u wilt, waarbij zowel de Federale Overheid

als de Gewestelijke Overheid structureel meer gaan investeren in Molenbeek, waarbij de Federale Overheid zegt « OK, Molenbeek, u heeft honderd politieagenten te weinig, wel, wij gaan die betalen, en wij gaan die niet efkes betalen één jaar zoals Mijnheer Jambon dat doet efkes twee minuten, efkes één jaar en in februari vertrekken die allemaal terug. Nee, wij gaan vanaf nu structureel honderd agenten extra per jaar ondersteunen". Dat kan de Federale Overheid doen en de Gewestelijke kan zeggen « OK wij ook zullen ervoor zorgen dat vanaf nu bijvoorbeeld de OCMW's solidair met elkaar functioneren zodanig dat een arme in Ukkel even veel steun krijgt als een arme in Molenbeek want vandaag is dat niet het geval". En het Gewest zou bijvoorbeeld kunnen kiezen om die solidariteit tussen de OCMW's in het Gewest wel uitvoeren en dat doet zij vandaag ook niet. En dus, ik denk eerlijk gezegd vandaag dat wij op dit niveau jammer genoeg vrij weinig kunnen doen. Ik ben niet akkoord met het budget dat u voorlegt maar ik ben vooral zeer verontrust over de toekomst want dit is een budget dat wij nog jaren na jaren gaan moeten herhalen en het zal waarschijnlijk alleen slechter worden en daarmee is er maar één oplossing denk ik, is dat wij allemaal samen ook aan de alarmbel trekken ook bij die andere Overheden. En ik sluit daarmee af Mevrouw de Burgemeester want daar heeft u wél een belangrijke rol, u bent ondervoorzitter van de Federale kamer, u bent één van de belangrijkste politici in het Federaal Parlement, u bent de rechterhand van de eerste Minsister die u hier met grote trom is komen voorstellen op het moment dat u de verkiezingen nu heeft, niet gewonnen maar bon, binnengehaald. Dus u bent de gene die zoals trouwens de vorige Burgemeester steeds heeft gedaan, er bij de Federale Overheid kan voor zorgen dat er structureel dingen veranderen en dat er structureel meer geld gaat naar onze Gemeente. En dat, Mevrouw de Burgemeester, neem ik u wel kwalijk dat u dat nog altijd te weinig doet. Ik neem u vandaag maar heel beperkt kwalijk dat u een slecht budget voorlegt maar ik neem u wel kwalijk dat u te weinig uw rol als ambassadeur speelt naar de Federale Overheid naar een Overheid die fundamenteel ervoor kan zorgen dat hier structureel meer geïnvesteerd wordt in Molenbeek en niet gewoon quelques cacahuètes. Voilà, dank u wel.

Dhr. de Voorzitter :

Dank u Mijnheer Van Damme.

Je donne la parole à Monsieur Papadiz.

Je suis occupé à faire les groupes en fonction de leur importance et donc j'ai commencé par le groupe... voilà, et comme votre lumière s'est allumée après celle de Monsieur Van Damme, voilà. Je passe de groupe en groupe pour l'instant, du plus important au plus petit. Mais à ce moment-là Monsieur Papadiz n'avait pas encore demandé la parole.

M. Papadiz :

Comme on le sait, Molenbeek est une commune avec de très nombreux défis, l'établissement du budget en fait partie bien évidemment. Il est aussi essentiel pour nous de maintenir les investissements au bénéfice de nos citoyens, on ne doit pas les oublier. Si nous prévoyons un déficit il faut reconnaître un effort de tous les partenaires, entre autres CPAS, LES, Logements communaux etc... On peut poursuivre l'assainissement des finances tout en préservant les investissements que nous estimons prioritaires comme tout ce qui concerne nos jeunes, nos jeunes sont très importants. On a aussi les crèches, les écoles et

encore j'en passe et ce, au bénéfice de tous nos citoyens encore une fois, c'est la raison pour laquelle nous, nous voterons le budget tel qu'il est établi. Voilà.

M. le Président :

Merci Monsieur Papadiz.

Je donne la parole à Monsieur Ait Jeddig.

M. Ait Jeddig :

Merci, pour le budget 2017 il présentait un mali de 4.750.000 € avec un mali global en tenant compte des exercices antérieurs de 4.866.000 €, c'est énorme. Quel message vous voulez faire passer par là ? Moi j'en vois principalement deux ou trois à la tutelle en faisant comprendre qu'elle doit contribuer à renflouer les caisses de la commune, aux banques privées qui y voient une opportunité, aux citoyens en leur disant que malgré qu'on les ait déplumés via toutes sortes de taxes, la commune reste dans le rouge. Et pourtant quand on regarde la note de présentation synthétique du budget 2017 pour ce qui concerne les recettes, on a une croissance de la dotation de près de 2.000.000 € par rapport aux comptes de 2015, une croissance des recettes liée aux taxes communales et sanctions administratives de 100.000 €, une croissance des subsides de 500.000 €, une croissance des recettes de prestations de 500.000 €, une croissance des recettes liée au précompte immobilier de plus de 7.500.000 € par rapport aux comptes 2015 qui est tout à fait inacceptable, elle touche l'ensemble des propriétaires, plus je dirais les petits propriétaires en particulier lorsque cette croissance également est combinée à une révision cadastrale. Donc je vois ça. Quelques explications : d'abord la dotation à la zone de police, elle est toujours en croissance, de près de 1.000.000 €, par rapport au compte 2015. Et puis le plus gros morceau pour moi, ce sont les charges de la dette. Elle passe de 11.623.000 € au compte 2015 à 17.662.000 € pour le budget 2017, soit une croissance de 6.000.000 €. D'autant plus que quand on regarde l'évolution de la dette on a une dette de près de 107.000.000 € auprès de Belfius, de 4.700.000 € chez BNP Paribas et encore là on peut voir que vous faites peu jouer la concurrence. On emprunte essentiellement auprès de Belfius. Il faut nourrir l'empire Belfius et qui n'arrête pas de se plaindre d'ailleurs. Et puis la dotation au CPAS il est tout-à-fait normal qu'elle augmente, c'est pour ça que les gens paient des taxes, c'est pour ça qu'ils sont là, payer des taxes pour qu'on puisse pallier leurs difficultés quand ils sont en difficulté, donc il est tout-à-fait normal que cette dotation au CPAS augmente. Puis encore d'autres remarques, je vois que pour le culte musulman, rien, il n'est pas reconnu par notre commune. Pas un cent. Par contre pour les Fabriques d'Eglise 200.000 €, Vous me dites « qu'est-ce que ça a à voir », bon il faut, on ne les connaît qu'en période électorale ou dans cette situation, quand on est dans une période sécuritaire ou on ferme des mosquées, des lieux de culte, des lieux de prière pour des raisons urbanistiques. Je vois peu d'encouragements aux commerces et industries : 6.900 € alors que la recette est de 4.500.000 €. On est dans une période difficile, dans un contexte difficile, c'est un secteur qu'il faut à mon avis soutenir. Peu d'investissements aussi pour ce qui est de l'enseignement secondaire, bien sûr et je la soutiens tout-à-fait, la future ouverture de l'école à la rentrée scolaire 2017, c'est très bien mais ça reste peu quand on connaît l'importance de l'éducation. Ensuite je vois peu d'investissements également pour ce qui est du secteur du logement, dans le logement le poste réservé au logement et à l'aménagement du territoire on voit qu'il y

a une dépense de +/- 8.000.000 € qui y est consacré mais quand on enlève la dépense pour l'aménagement du territoire qu'est ce qui reste pour le logement ? D'autant plus qu'on investit parfois dans du logement passif qui coûte la peau des fesses, trois logements pour 1.100.000 € je crois que ça ne répond pas tout-à-fait à la demande et à la spécificité de notre population. On est avec ça en train d'augmenter les loyers, la pression sur les loyers et donc vraiment on ne tient pas compte de la spécificité de la population de Molenbeek. Voilà, c'est ce que je voulais dire, merci.

M. le Président :

Merci Monsieur Ait Jeddig.

Je donne la parole à Madame El Belghiti.

Mme El Belghiti :

Pour savoir s'il y a eu une très bonne gestion au niveau du budget et de la projection 2017 il faut revenir au budget dont a hérité la nouvelle majorité et donc ce budget était évidemment déficitaire au préalable. Il y a eu également une augmentation de la précarité et un boom démographique donc il y a des enjeux assez importants. Non seulement il y a les défis importants de cette nouvelle majorité mais elle a pu se projeter dans un investissement et donc la stratégie est excellente, je dirais intelligente et réaliste et je voulais surtout remercier notre Echevin des Finances pour sa gestion rigoureuse. On lui a souvent reproché d'avoir de la rigueur mais je pense que c'est très important cette rigueur parce que grâce à lui on a pu non seulement remonter la pente mais on a pu investir dans des créneaux comme l'éducation, la sécurité des citoyens, les travaux, les réaménagements, la jeunesse, un pôle important. Pas suffisamment mais quand-même avec un budget déficitaire c'était peut-être dans d'autres communes impossible mais là, vu qu'il y a une gestion rigoureuse il y a eu quand-même une projection vers des projets futurs, vers des investissements, de l'enseignement, vers la sécurité des citoyens. Et donc, je tenais surtout à féliciter notre Echevin des Finances et l'encourager.

M. le Président :

Merci Madame El Belghiti.

Je donne la parole à Monsieur Vossaert.

M. Vossaert :

Pour ce nouvel exercice budgétaire j'aimerais vous faire part de mes craintes, forcément de ma critique qui je l'espère vous l'entendrez constructive et même de propositions et je m'efforcerai d'être le plus concis possible dans mon intervention.

Alors en préambule je trouve vraiment que ce budget et je l'ai entendu au niveau des interventions précédentes que ce budget il est inodore, il est indolore et incolore du point de vue politique, je dis bien politique mais pas du point de vue des molenbeekoïses, ça je peux vous le dire. Quand on reprend le plan 2016-2018 je suis quelqu'un qui analyse les choses

de manière globale et je sais très bien que pour avoir un budget en équilibre il faut à la fois des dépenses et des recettes mais je vous ai toujours dit que le curseur un moment dans les recettes il ne fallait pas le mettre uniquement au détriment du molenbeekois. Je vous rappelle l'augmentation de 17% des centimes additionnels au précompte immobilier, une augmentation globale des taxes communales de 690.000 € et le moratoire sur le personnel. Alors vous me direz comme à chaque fois, la Région nous impose un cadre et nous nous y tenons, je l'entends bien. Mais aujourd'hui mon analyse et tenant compte de l'actualité, je pense que de nouveaux paramètres sont à prendre en compte pour revoir notre ou votre trajectoire budgétaire et j'y reviendrai plus tard par rapport à cet aspect.

Venons maintenant à mes craintes. Alors je ne vais pas m'attarder mais je pense que c'est important de le rappeler, Madame la Bourgmestre l'a indiqué également, la Commune elle a vu sa population augmenter, mais elle a augmenté sensiblement, depuis quinze ans, c'est repris ici dans le rapport d'activité, c'est 33%. Par contre le nombre de membres du personnel lui a diminué sensiblement passant de 1.290 à 1.223 de 2014 à 2016. Mais alors, ce qui est plus particulièrement interpellant je dirais, c'est que au niveau du service à la population, donc le service Population, là le cadre n'est pas complet et je constate et c'est également indiqué dans le rapport d'activité annuel, c'est que ce service eh bien ses conditions de travail sont directement influencées par la variation de la population. Donc forcément c'est interpellant. Il y a un autre constat, c'est une augmentation de l'absence des membres du personnel pour causes de maladie, pour raisons médicales. Alors, encore une fois, je pense que ce sont des signaux dont il faut tenir compte et donc j'aimerais peut-être avoir des éléments qui pourraient nous rassurer sur ce point.

Maintenant mes critiques. Ma critique comme je vous l'ai dit, je trouve que ce budget il est peu clivant, il est faible en mesures, en initiatives, il est faible par rapport à un élément qui est pour moi indispensable : c'est à la fois redorer l'image de notre Commune, donc on a vécu malheureusement, on a vécu le Molenbeek bashing et on le ressent, on le ressent de nos citoyens, on le ressent aussi au niveau de l'économie, du commerce et donc je trouve que le moment budgétaire est aussi un moment pour mettre en avant vos mesures, vos initiatives, aujourd'hui je ne les retrouve pas. Ensuite je vous donne un exemple bien précis, vous allez peut-être en rire mais le service Tourisme il est important, c'est quand-même un des services qui doit redorer, qui est là pour travailler sur l'image de Molenbeek, n'a qu'un mi-temps, un mi-temps. Ensuite d'un autre côté, et c'est là où je me dis tiens ou est la logique finalement, vous avez affecté un équivalent temps-plein à la gestion de la prime mono-propriétaires, cet équivalent temps-plein c'est 22.000 €. Je vous rappelle que je vous avais proposé à l'époque sans frais, sans charges administratives et financières supplémentaires de baisser l'IPP, donc c'est un coût, une dépense. Enfin, et ça c'est une forme de métaphore et excusez-moi cette expression c'est qu'on ne doit pas vivre dans une tour de Babel, on dit ça souvent des politiques mais ici j'ai un mauvais pressentiment, j'ai l'impression que, voilà, début de la législature on disait « on a beaucoup de craintes, la Région ne va pas nous aider, la Région peut-être qu'on va perdre une bonne part de subsides » mais ce que je constate aujourd'hui c'est que si nous avons un Plan Canal, le bon Plan Canal pas celui de Jan Jambon, je parle de celui-là qui doit faire participer la population mais aussi tous les acteurs économiques, les acteurs de l'aménagement du territoire pour développer du point de vue économique et social les quartiers, les quartiers en particulier du centre historique eh bien c'est grâce à la Région même si notre Commune y participe bien sûr parce qu'elle est dans ce groupe de travail, dans ce Comité de pilotage. Et je suis

satisfait de l'investissement qui est mené par nos représentants communaux au sein de ce Comité mais voilà, mettons les choses toujours bien en perspective.

Encore un autre élément et c'est pour ça qu'en section réunie, et je vous remercie de nous avoir envoyé les informations par rapport à la part d'emplois subsidiés par les différents niveaux de pouvoir, eh bien également j'ai remarqué une augmentation alors peut-être pas uniquement en 2017 mais 2016 il y a eu une part qui est venue aussi de la Région. Et puis vous verrez la mesure des contrats d'insertion qui pourra bénéficier également à notre Commune et je pense que ce qui est important dans cette mesure, je fais là une petite parenthèse, c'est que la Commune ne bénéficie pas simplement d'un emploi mais d'un emploi qui correspond au profil du candidat donc faire en sorte que cet emploi soit durable.

Mais ma critique principale c'est le nouveau paramètre, c'est la dotation générale aux communes. Alors ma question elle est simple : est-ce que vous êtes au courant que outre, il y a l'indexation qui est l'indexation normale de la DGC, de la dotation générale aux communes, le budget régional 2017 prévoit un montant supplémentaire de 30.000.000 € pour les communes, trente millions d'euros ? Et c'est trente millions d'euros pour le refinancement des communes. Et donc, est-ce que ce nouveau paramètre, est-ce qu'il a été pris en compte dans la confection du budget ? Est-ce qu'il a été pris en compte par rapport au plan 2016-2018 ? Donc aujourd'hui à ma première lecture, je ne le pense pas mais peut-être que vous allez encore une fois me donner des éléments d'information à ce propos. Et dans un second temps je reviendrai sur mes propositions mais je m'arrêterai pour le moment à ces éléments.

M. le Président :

Merci Monsieur Vossaert.

Je donne la parole à Madame Tamditi.

Mme Tamditi :

C'est clair qu'on vient d'une situation difficile, d'un contexte difficile. Cela fait maintenant quatre ans que la législature, que la mandature est en place et nous devons faire face depuis le début aux difficultés budgétaires. Maintenant nous voyons, les efforts commencent à payer leur prix et donc le déficit budgétaire diminue petit à petit. La crise que nous connaissons et que connaissent bon nombre de communes, Madame la Bourgmestre l'a rappelé, douze communes sur dix-neuf qui connaissent un plan d'assainissement, ne doivent pas occulter les efforts que fait la Commune et que fera la Commune en termes d'investissements. Nous l'avons vu, le CPAS se voit augmenté d'un million d'euros pour sa dotation, la jeunesse bien que je le déplore connaît une petite augmentation mais insuffisante au regard des moyens. Molenbeek n'est pas un état dans l'état, Molenbeek est une commune bruxelloise belge qui doit davantage être soutenue par nos entités fédérées, par l'état Fédéral pour mener à bien ses missions. Les enjeux complexes que nous connaissons, les défis auxquels nous sommes confrontés comme la lutte contre le radicalisme nécessitent d'importants moyens que la Commune seule ne peut pas assumer, je pense que tous vous en conviendrez. Alors malgré les défis auxquels la Commune est confrontée on le voit, des investissements ont été menés pour faire en sorte par exemple de

garantir à nos écoles une meilleure qualité d'enseignement. On l'a vu, l'école rue de Bonne a ouvert, des travaux sont en cours pour améliorer l'infrastructure dans les écoles, le nombre de places mais aussi les cours de récré dans lesquelles jouent les enfants, tous ces investissements-là ont été importants. On le voit, le pôle jeunesse a récemment été inauguré et l'année prochaine deux nouvelles écoles secondaires ouvriront. Alors ce n'est pas quelque chose qui doit nous faire oublier les difficultés que connaît la Commune mais néanmoins il y a des encouragements positifs par exemple aussi en termes de professionnalisation du personnel, donc les formations suivies par les membres du personnel sont davantage valorisées, sont encouragées, sont promues et donc davantage de membres du personnel suivent des formations, ce qui augmente leurs compétences et donc augmente la qualité du service qu'ils peuvent offrir à la population. Je profite de cette tribune pour encourager le Collège dans la poursuite de ses activités parce que ce n'est vraiment pas évident et je suis satisfaite de voir que malgré tout, des projets novateurs se créent. Certes les moyens financiers manquent mais la créativité est là et quand on voit que par exemple les deux écoles qui vont ouvrir en secondaires seront des écoles à pédagogie active, ce qui manque cruellement en région bruxelloise, eh bien on ne peut que le saluer et l'encourager, merci.

M. le Président :

Merci Madame Tamditi.

Je donne la parole à Monsieur Gjanaj.

M. Gjanaj :

Merci Monsieur le Président.

On nous a dit : «on présente le budget en décembre, cela fait longtemps que cela n'est plus arrivé». En effet, c'est depuis 2012 que cela n'est plus arrivé ou 2011, 2010, 2009. A partir de 2006 en tout cas et même plus tôt c'est vrai qu'on le présentait beaucoup plus tôt et la loi, en tout cas la règle, veut que ce budget ne soit pas présenté en décembre mais fin octobre. Et d'autant plus que ce n'est pas vraiment un exercice extraordinaire à mener puisque la Commune est en pilotage automatique et que tous les chiffres sont dans le pipeline régional et qu'il faut juste téléphoner aux gens de la Région pour dire «vous pouvez me donner un tableau un peu bien fichu ?». Vous avez promis de contenir le budget et en tout cas en continuant à rendre les services à la population. Non pas quand on compare à 2015 mais si on compare à 2012 la plupart des coûts liés au personnel sont plus élevés qu'avant et je vais vous citer quelques exemples : les cotisations patronales personnel ACS plus de 3000% par rapport à 2012, les traitements personnel subventionné plus de 1800%, les cotisations patronales plus de 1742%, les indemnités de prestations du personnel plus de 1700%, le traitement des personnels ACS plus de 160% etc...

Au niveau, mais bien sûr, il y a encore des augmentations parce qu'il ne suffit pas de ça mais il y a encore des augmentations en 2017 par rapport à 2015 parce que si c'était juste par rapport à 2012 ce serait encore, on va dire, dans le cadre de votre politique mais ici il y a encore des augmentations par rapport à 2015 puisqu'on a le compte de 2015.

Au niveau des dettes malheureusement on a augmenté de plus de 168% par rapport à 2012 et même de 149% par rapport à 2015, les intérêts eux ont augmenté pour la même période respectivement de 127% et de 105%, ce qui fait que la Commune continue à s'enfoncer et je n'ai pas pris dans ces chiffres que je viens de vous présenter je n'ai pas mis les chiffres qui viennent de l'endettement vis-à-vis de la Région avec le dispositif qui a été mis sur pieds par rapport à la situation de mise sous tutelle. Donc je parle vraiment des éléments qui sont comparables à 2012 et à 2015 et surtout à 2012. La Commune continue donc à s'enfoncer alors que tout ce dispositif qui est mis sur pied normalement devrait amener à un assainissement de la situation de la Commune, de la situation budgétaire et Madame El Belghiti a cité l'Echevin comme un exemple au sein de ce Collège. Je voudrais quand-même lui dire que ce n'est pas pour enlever, pour le détaxer, ce n'est pas vraiment ce qu'il fallait faire parce que c'est mieux de responsabiliser tout le Collège. Parce que sinon, si on retourne dans la législature précédente, la personne de référence c'était une personne qui est ici présente et qui est en tout cas dans la majorité. Et je me rappelle de la phrase qui était celle de dire «nous présentons un budget assaini» et puis tout doucement on a commencé à nous dire «le budget c'est un budget vérité», sous-entendu préparez-vous parce que vous allez souffrir et vous allez souffrir pourquoi ?, parce que les taxes ont augmenté d'une façon exponentielle.

Les taxes qui touchent les gens d'abord. Prenons les taxes additionnelles à l'impôt des personnes physiques : 110% pour rapport à 2012 et encore 137% par rapport à 2015 mais on va nous dire «oui c'est lié au fait qu'on touche, on ne touche pas». La situation c'est une situation que vous présentez en présentant un budget, je ne parle pas du compte, du budget. Au niveau du précompte immobilier bien évidemment nous avons connu une augmentation destinée encore une fois soi-disant à assainir le budget mais qui reste un budget vérité sous-entendu celui qui est présenté. Et au niveau des services par rapport à la population, il n'y a pas d'équivalent au niveau des services puisque je me suis, entre guillemets, amusé à comparer les chiffres des prestations et qu'on voit le total jeunesse, éducation, sport et loisirs être à 95% de celui qui était en 2012. On va nous dire «oui c'est des frais et tout ça» mais quand-même cela veut dire qu'il n'y a pas d'équivalent des services rendus à la population. A la population mais aussi aux commerçants, les commerçants puisque les taxes les plus importantes, les augmentations les plus importantes, à croire qu'on vise particulièrement les commerçants puisqu'on a une majorité qui est très sensible à l'évolution du commerce mais malheureusement à en croire les chiffres négativement puisque les taxes sur les débits de boissons et les commerces ouverts etc...145% par rapport à 2012. Les taxes sur les droits d'emplacements et sur les marchés 117% par rapport à 2012 et encore 119% par rapport à 2015. Les taxes sur les terrasses et étalages de marchandises 116% par rapport à 2012 et il y a encore pas mal de chiffres mais je vous en fais grâce puisque déjà ceux-là sont éloquentes. Et pas du tout non plus d'équivalent au niveau des services rendus aux classes moyennes, aux industries, à nos petites entreprises puisque le budget qui est alloué, le poste qui est alloué à ce secteur-là très important dans une Commune comme j'ai déjà eu l'occasion de le dire, dans une Commune qui est en mal d'emplois et en mal de développement économique : 63% par rapport à 2012. Une diminution alors qu'ici on nous présente à chaque fois des augmentations, en nous présentant des situations extraordinaires.

M. le Président :

1 minute Monsieur Gjanaj.

M. Gjanaj :

Je n'ai plus qu'une minute Monsieur. Je précise que vous êtes chaque fois très très pointu par rapport à ça mais ça ne me dérange pas. Ça veut dire que ça vous interpelle ce que je dis.

Puis pour finir, quand-même un déficit de plus de quatre millions malgré une situation où on ne soutient pas le commerce, on défavorise la population, où on augmente toutes les taxes liées à la population, on augmente toutes les taxes liées au commerce et on ne rend aucun autre service qui est de nature à redresser la situation, non pas la situation financière puisque celle-ci est déjà dans le gouffre total mais la situation des gens et de l'économie de notre Commune, chose pour laquelle nous nous sommes aussi réunis ici. Merci beaucoup.

M. le Président :

Merci Monsieur Gjanaj.

Je donne la parole à Monsieur Ikazban.

M. Ikazban :

Merci Monsieur le Président, Merci Madame la Bourgmestre, chers collègues, je constate, comme d'ailleurs beaucoup de mes collègues, que comme l'année dernière le budget de la commune de Molenbeek-Saint-Jean est toujours en pilotage automatique. Sous respiration artificielle de la Région. Mais je le précise, toujours sous votre responsabilité politique, dans vos choix, les choix que vous faites et qui restent à l'image de votre politique. Alors qu'il s'agit rappelons-le d'un acte majeur pour la majorité, un acte annuel majeur qui, en ce qui nous concerne, manque totalement d'envergure. Je suis d'ailleurs resté, comme beaucoup des collègues qui étaient présents lundi, resté sur ma faim lors de la présentation de ce budget lundi soir en section réunie. Tout cela manquait de souffle, de matière, d'énergie, cela manquait surtout de perspectives. Et en revanche, votre budget stagne dans les mêmes choix pour plus de taxes.

Je ne vais pas toutes les citer mais il y a le PRI. On attend avec impatience une évaluation parce que certains parlent d'une augmentation, je rappelle qu'on n'a pas eu une augmentation on a eu une explosion du PRI qui a suivi une revalorisation, enfin pas une revalorisation, comment on appelle ça encore, maintenant le mot m'échappe, non seulement vous avez augmenté de 17% mais vous avez réévalué, fait réévaluer en tout cas le revenu cadastral. Je ne vais pas parler des garderies scolaires qui étaient gratuites, qui sont toujours payantes, dont on attend toujours l'évaluation. Je ne vais pas rappeler également les cartes stationnement qui étaient gratuites, qui sont payantes aujourd'hui et en parallèle les places de parking ne font que diminuer dans cette commune, ça aussi ça mériterait certainement une évaluation.

Puis dans le budget on remarque qu'il y a un supplément de cent mille euros pour la délivrance des documents administratifs alors qu'on avait déjà augmenté l'année dernière pour presque, pour pas loin du million d'euros de taxes en tous genres, ici à nouveau, cent mille euros supplémentaires et ça va être évidemment pour le concitoyen.

Alors le CPAS. Un mot quand-même même si on ne va pas nous présenter le budget CPAS ce soir j'ai bien compris, ce sera pour janvier. Puis le président du CPAS qui bizarrement se retrouve derrière. Je ne sais pas si c'est un peu à l'image de la considération qu'on en fait dans cette majorité mais le CPAS est en souffrance oui, voire bientôt à l'agonie et il n'y a pas de réelle augmentation des moyens puisque l'augmentation que vous proposez facialement, est une augmentation qui est surtout liée notamment à des index et pas vraiment à des augmentations qui préfigurent d'une politique réelle en faveur des plus faibles. Alors que, et nous sommes beaucoup à l'avoir dit même dans la majorité, la pauvreté ne cesse d'augmenter. Les chiffres des personnes sans revenus ne cessent de croître, on continue donc pour nous à briser l'outil social et l'outil qui consiste à rendre la dignité humaine aux gens qu'est le CPAS. Pour information je vous signale, je rappelle peut-être à ceux qui ne le savent pas, que de plus en plus de jeunes sollicitent le CPAS, de plus en plus de jeunes étudiants ou non sollicitent le CPAS notamment celui de Molenbeek-Saint-Jean, ils se retrouvent sans aucun revenu sans jamais avoir eu aucun revenu. C'est aussi une problématique dont il va falloir tenir compte, nous n'avons pas l'impression que c'est le cas, on va nous dire certainement qu'on va devoir attendre janvier pour confirmer nos dires.

Alors on vous entend ici et là soutenir qu'il faut investir dans et pour la jeunesse molenbeekoise. Alors que vous ne le faites pas assez, vous ne faites pas assez d'efforts pour y parvenir. On s'attendait à ce que vous joignez l'acte à la parole et qu'une petite révolution en la matière ait lieu ou que du moins des moyens supplémentaires soient injectés dans la prévention. Quand on présente l'augmentation du budget de la LES ça me fait rigoler, vingt-deux mille euros, ça représente même pas l'index pour le personnel. La jeunesse, ce qui n'est pas le cas alors soyons honnêtes, la politique de la jeunesse dont je parle n'est pas, elle est et elle doit être transversale, évidemment elle ne dépend pas que d'un seul échevinat la politique de la jeunesse.

Quand on parle des écoles et des crèches évidemment vous poursuivez un processus qui avait déjà été lancé il y a quelques années. Parlons aussi des plus de 12 ans, nous parlons aussi des 18 ans, des 18 à 25 ans, de ceux qui sont en recherche d'un emploi. Alors évidemment on nous dira « mais il y a le pôle jeunesse », on nous l'a déjà dit d'ailleurs dans la majorité. Oui mais ce projet faisait déjà partie d'un projet dans le cadre d'un contrat de quartier, le contrat de quartier Léopold II, donc il existait déjà, il était déjà dans le pipeline. Ce n'est donc plus l'arbre qui cache la forêt mais un arbre qui cache un désert, un désert au niveau de la politique de la jeunesse. Alors si Madame Turine, parce que c'est elle l'Echevine de la Jeunesse et de la prévention et de la cohésion sociale, a effectivement de belles idées on aurait voulu que celles-ci dépassent simplement le stade de la communication et que les moyens auraient pu être débloqués pour mettre en pratique une réelle politique de la jeunesse. C'est quand-même inquiétant voire scandaleux, Madame Tamditi vous avez dit que cela fait quatre ans, on va rentrer dans la cinquième année bientôt, il y a quasi, il y a très peu de budget affecté en la matière, c'est assez inquiétant pour une commune comme Molenbeek-Saint-Jean. Comment se fait-il que cette jeunesse qui est l'avenir de la commune intéresse si peu les décideurs alors que tout le monde en parle. On en parle tout le temps,

dans toutes vos interviews depuis les attentats et bien au-delà mais pourtant je ne vois pas forcément le geste à la parole. Je rappelle quand-même que les jeunes constituent plus de 30% de la population et que cette jeunesse ne fait pas partie des nantis de cette commune. Nous savons tous qu'il n'en est rien et qu'elle rame pour trouver un emploi, pour pouvoir ainsi se projeter dans un avenir au sein d'une famille, de la société et pouvoir ainsi participer à la construction d'un vivre et d'un faire ensemble commun au sein de notre belgitude. Nous savons tous que cette jeunesse a besoin de leviers pour pouvoir l'aider à s'épanouir individuellement et en commun. Alors que l'on attendait un investissement plus franc dans l'épanouissement ce sont notamment à travers le sport, la culture, la recherche d'un job, parce que c'est quand-même un élément extrêmement important, beaucoup d'autres l'ont rappelé. Hélas on observe plutôt un manque flagrant d'imagination et de révolution et je pèse mes mots, je pense que la politique de la jeunesse à Molenbeek a besoin d'une révolution et de perspectives réelles d'avenir.

Par ailleurs j'aimerais quand-même qu'on m'explique concrètement dans le budget quelle est la logique de distribution des subsides ? Dans le budget, on me dira que les subsides aux organisations de jeunesse augmentent de trois mille euros, fort bien, finalement c'est presque une cacahuète ou un grain de sable surtout quand on compare avec la création d'un nouvel article pour le subside pour les manifestations et les festivités, trente mille euros, trois mille euros pour la jeunesse, trente mille euros pour les festivités, je voudrais qu'on m'explique la logique, je n'arrive pas à comprendre. Déjà qu'il y a une quasi absence de stages pour les jeunes dans leur commune, on rajoute à cela la réduction de bon nombre de services d'intérêt public car le personnel est quasi à genoux et je parle notamment de certaines fermetures, de réduction de plages horaires à destination du public. Je ne parle même pas du dossier tragi-comique concernant le foot avec comme solution entendue de raser le stade Edmond Machtens un jour puis de changer d'avis le lendemain, soyons sérieux, toucher à ce lieu mythique c'est de la folie furieuse. D'ailleurs dans votre budget, curieusement, il n'y a rien de crédible, il n'y a aucune véritable solution durable avec des moyens adéquats à la clé pour l'avenir et la pérennisation de l'activité des jeunes, c'est un comble, c'est un comble alors que cela fait des années que cette polémique dure, dure, dure, et dure encore d'ailleurs. Rien non plus en matière de rénovation du stade Edmond Machtens où on a actuellement deux clubs, où tout le monde dit que c'est important, qu'il faut soutenir, rien à part l'éclairage du terrain C qui est inscrit et encore c'est le terrain C qui a été promis depuis des années. Qu'en est-il des terrains ? Rien, la tribune, rien, les vestiaires, rien, les buvettes, rien du tout. Il n'y a pas non plus de nouveaux terrains à l'horizon alors qu'on en manque, alors que tout tombe en ruine si on écoute les dires de certains membres de la majorité.

Depuis 2012 jusqu'à maintenant qu'a-t-on fait également pour rénover la maison de quartier Karreveld ? Celle de la rue Reimond Stijns qui était prévue dans le budget et qui n'est plus dans le budget, qui a disparu, donc je me demande qu'est-ce que ça devient ? On crie haut et fort la création d'un pôle jeunesse qui était déjà prévu mais en parallèle on a fermé une maison de quartier Reimond Stijns qui n'est pas prête d'ouvrir. Autre exemple, que serait devenu Cornimont s'il n'y avait pas eu la mobilisation citoyenne pour empêcher la vente ?

M. le Président :

1 minute.

M. Ikazban :

J'ai l'impression.... Monsieur le Président, on est dans le budget, je vais

M. le Président :

Monsieur Ikazban, pas plus que les autres.

M. Ikazban :

Dans l'exercice budgétaire on n'est pas tenu à 5 minutes.

M. le Président :

Non mais pas plus que les autres, vous avez largement dépassé les 5 minutes. Arrêtons, arrêtez.

M. Ikazban :

Vous n'allez pas commencer à polémiquer...

M. le Président :

Je ne polémique pas.

M. Ikazban :

On est dans le cadre du budget, pas de temps limite, moi j'en suis à ma cinquième page, j'en ai huit, je vous demanderais simplement d'arrêter de m'interrompre.

J'ai l'impression que Madame Turine, vous vous êtes trompée de majorité. Et j'ai de la peine pour vous surtout quand je vois que même votre sœur écologiste de Groen vient miner un peu votre boulot, tout votre travail pour la cohésion sociale avec un livre stigmatisant. Car je vous reconnais quand-même une certaine volonté mais à l'image des maigres subsides alloués pour de beaux projets que vous nous présentez très souvent ici, je l'ai dit et je l'ai répété à chaque reprise donc je n'invente rien, vous ne semblez pourtant guère pouvoir peser beaucoup de changer grand-chose. Suite aux attentats on a beaucoup parlé du Brussels lock down, en oubliant que les effets sur Molenbeek sont bien pires qu'ailleurs et que la majorité en place se devait de se retrousser les manches pour les atténuer. En effet, où est l'action communale pour redynamiser la vie sociale, commerciale et économique de nos citoyens ? Que fait-on pour soutenir nos magasins, pour leur éviter la concurrence que font de grandes surfaces ? Vous acceptez de grands projets sans réflexion par rapport à la concurrence déloyale avec les petits commerçants. Ou encore, que fait-on pour empêcher que des banques et des bureaux de poste ne mettent la clé sous le

paillasson ? Dans ce budget on aurait pu s'attendre à des projets porteurs en matière de relance économique, de nos commerces, et au vu d'une population qui subit de plein fouet la discrimination à l'embauche, d'une jeunesse plus que précarisée notamment en matière d'accès à l'emploi et un revenu de substitution. On aurait pu s'attendre à trouver dans ce budget plus de projets d'économie sociale pour redynamiser l'économie, créer de l'emploi et des jobs étudiant, des jobs étudiant parce que les jobs étudiant aident à former notre jeunesse. Ce qui est d'ailleurs amusant de constater, j'ai constaté qu'il y a beaucoup d'élus du MR qui se mobilisaient contre la fermeture d'une banque avenue Tamaris, c'est chouette, c'est sympa, je n'ai entendu personne pour la fermeture de la chaussée de Gand, c'est curieux. Vous oubliez, il y a un an je vous demandais où en était votre plan de développement socio-économique comme inscrit dans la note de politique générale et vous nous aviez dit à l'époque, vous aviez fait la promesse, vous avez dit que c'était à cause des attentats, que "on n'a pas eu le temps de finaliser", vous nous aviez dit "mais ne vous inquiétez pas, on va vous le présenter on va faire une section réunie". Eh bien malheureusement, un an après il n'y a toujours rien et dans un an nous serons à un an des élections communales. Est-ce bien sérieux ? On n'a toujours pas de plan de développement économique dans cette Commune.

En ce qui concerne le budget de personnel, les collègues ont déjà fait des remarques par rapport à ça, il y a facialement une augmentation prévue de 785.000 euros mais pas pour rajouter du personnel, c'est ce qui nous a été dit en tout cas en section réunie, mais surtout pas pour renforcer les services non plus mais pour couvrir l'index et la valorisation barémique. J'aurais aimé savoir, est-ce que dans la valorisation barémique les membres du Collège sont-ils prévus ? Sur ce plan nous avons d'ailleurs deux inquiétudes en réalité, il y a une déprime qui semble s'être installée au sein du personnel et les services qui sont sur les genoux avec un trop plein de travail, un trop plein de nouvelles missions, on leur a alloué de nouvelles missions. Alors, j'ai bien reçu, je vous en remercie, les documents que je vous avais demandés lundi, je les ai reçus tout à l'heure dans l'après-midi m'indiquant les transferts de personnel qui ont eu lieu mais cette liste, en tout cas à première vue, ne me rassure pas du tout puisque j'ai l'impression qu'il y a certains services qui ont grandement besoin d'un renfort et qui ne sont pas du tout renforcés. Et le problème c'est que non seulement cela représente une charge de travail considérable pour le personnel mais en plus je pense, nous pensons, que ça détériore fameusement la qualité du service à la population.

Mais néanmoins, si je dois vous reconnaître une qualité, une force, c'est dans votre communication. Là, je vous donne un bon point. Mais attention, évidemment pas quand vous vous exprimez sur le stade qu'il faut raser ou non mais sur votre communication, sur un I Like Molenbeek, là vous avez sous la main quelqu'un de redoutable et de rusé en communication. Mais malheureusement ça s'arrête là, ça s'arrête là puisqu'on communique beaucoup et on communique beaucoup autour de la Bourgmestre mais pas beaucoup autour du reste des membres du Collège et pas beaucoup pour la commune de Molenbeek-Saint-Jean et c'est affligeant de voir comme on aime surfer sur des dossiers, comme l'expulsion spectaculaire du boulevard Léopold II, entre parenthèses on ne sait toujours pas ce que cela a coûté, le contrôle des mosquées dont on parlera certainement tout à l'heure, l'arrêté interdisant le regroupement dans le quartier Ribaucourt, on se croirait déjà en campagne électorale. Je ne parle même pas du Plan Jambon critiqué par tout le monde même au MR puisque j'ai entendu le bourgmestre de Koekelberg, qui n'est pas n'importe qui sur ce plan-là,

qui dit, qui a déclaré qu'il n'y a pas assez de policiers. Le plan ne nous a rien amené comme policiers en plus et au contraire ici à Molenbeek-Saint-Jean on a même une faiblesse au niveau de la police de proximité. Et pour reprendre les expressions des membres du Collège, avec ce Plan Jambon, ce sont des cacahuètes, des miettes, rien, nothing, pour la prévention. Trop de com nuit évidemment à la prévention.

Alors je voudrais donner un autre exemple qui donne comme indication que non seulement vous êtes en pilotage automatique, que vous ne semblez pas prendre vraiment la mesure des défis qui nous occupent mais par contre vous êtes assez rusés pour préparer les élections communales qui arrivent, je viens d'en donner quelques exemples, sur ce plan de communication autour de la Bourgmestre et cette musculation autour de certains dossiers. Puis dans le budget je constate avec un grand sourire mais quand-même avec satisfaction, donc il faut le dire quand-même, que vous avez prévu des chèques-sport, chèques-sport, chèques-culture à hauteur de 70.000 euros. D'ailleurs si je mets les 70.000 euros à côté des 3.000 euros pour la jeunesse c'est vraiment un gap assez différent, mais c'est bien, c'est très bien. Ce qui est curieux c'est que nous le demandons depuis 2012 et qu'on a attendu seulement maintenant pour le mettre dans le budget, je pense et nous pensons que ce n'est pas anodin.

Alors pour conclure, il faut savoir que dans ce budget nous sommes évidemment déçus que Molenbeek qui avait besoin d'un réel plan Marchal pour sa population, pour sa jeunesse, pour son image, pour son développement économique et commercial, un véritable plan qui réconcilie les uns et les autres avec une possibilité réelle de se projeter dans l'avenir et nous avons ici plutôt un budget sans ambition, sans vision d'avenir et où chacun donne l'impression de tirer la couverture à lui en vue de la préparation des élections de 2018. On se répartit les tâches, sécurité pour le MR, subsides pour le CDH le grand gagnant et les miettes pour la prévention et la jeunesse pour Ecolo alors que ce sont des matières chères à Ecolo.

M. le Président :

Merci, on conclut.

M. Ikazban :

La conclusion, Monsieur le Président, c'est que vos efforts, puisque vous parlez beaucoup d'efforts dans vos interventions, vos efforts ne sont pas du tout, vraiment pas du tout à la mesure des défis à relever dans notre Commune, le boom démographique, la jeunesse qui représente plus de 30% de la population et la pauvreté qui ne cesse de grandir. Je vous remercie.

M. le Président :

Merci Monsieur Ikazban.

Je donne la parole à Monsieur Vermeulen.

M. Vermeulen :

Voilà, je voudrais juste faire une toute petite intervention. D'abord pour remercier l'Echevin des Finances, je crois qu'il fait un beau travail avec les moyens qu'il a. J'ai vécu la confection du budget en son temps, je sais que ce n'est pas un travail facile et donc voilà, je voudrais le féliciter pour ça au moins.

La soirée consacrée au budget est un moment très important et j'avoue que j'ai écouté avec beaucoup d'attention toutes les interventions et que j'ai été très agréablement surpris. Qu'est-ce qu'il est agréable d'assister à une réunion où on ne s'envoie pas les chaussures, les sacs, les ci, les là comme on a l'habitude de faire. Et donc on est constructif, tout le monde s'exprime même si les uns c'est un petit peu trop long mais cela n'a aucune espèce d'importance, on s'exprime et je crois que c'est important d'avoir un dialogue entre nous surtout sur des sujets aussi importants.

Donc comme je l'ai dit, j'ai écouté tout le monde mais il y en a un qui a attiré mon attention particulièrement, il ne m'écoute pas, il est distrait, il est sur son ordinateur, ça c'est merveilleux les gens qui sont sur un ordinateur en permanence, ils ne savent même pas de quoi on parle. Houhou, Monsieur Van Damme, vous m'avez passionné quand vous avez adressé la parole à la salle. Van Damme, is het dat niet, toch wel, ik heb wel geluisterd als jij gesproken hebt daarstraks, ik heb daar echt wel over geluisterd en nagedacht, dus uw gedacht van te vragen aan het Gewest, aan het Nationaal van meer tussen te komen, et l'idée que vous avez rajouté d'avoir un ambassadeur dans les communes et je crois que Françoise fait l'ambassadeur, enfin Madame la Bourgmestre, fait notre ambassadrice au mieux qu'elle ne puisse le faire parce que ce n'est pas toujours évident. Je crois que c'est important d'avoir un ambassadeur dans une commune pour essayer d'avoir des subsides, mais il est vrai que vous dites qu'il faut frapper à la porte du National, il faut frapper à la porte du Régional. Le drame c'est que derrière ces portes il n'y a pas Saint-Nicolas ni le Père-Noël, je crois qu'ils sont dans d'aussi mauvais papiers que Molenbeek-Saint-Jean et que ce soit l'Etat, que ce soit la Région etc.

Maintenant je vais, c'est une idée qui est très personnelle à moi, si on n'avait pas tout divisé en Belgique, si on avait laissé les choses un petit peu ensemble, si on les avait laissées tourner comme elles ont toujours tourné, si on n'avait pas tout divisé, avec des parlements différents, des gouvernements différents, parce que dans tous ces parlements et tous ces gouvernements, il y a de nombreux acteurs qui finalement doivent être payés, ce qui est normal puisqu'ils travaillent ou du moins ils le pensent, donc ils doivent être payés et les caisses sont vides. Quand on a besoin d'argent pour un problème, que ce soit social ou autre, on nous répond : c'est dommage, il n'y a pas d'argent, il n'y a pas de subsides. Donc quelque part, est-ce que ce n'est pas de la faute du politique que finalement le politique se sert lui-même, ça c'est un fait bien connu, et quand il doit partager avec les autres, il ne reste plus rien. C'est une triste constatation, mais je crois que c'est la vérité. Merci pour votre attention.

M. le Président :

Merci Monsieur Vermeulen.

Je donne la parole à Monsieur Van Damme.

Dhr. Van Damme :

Je suis content de la réaction de mon collègue, parce que ça ouvre une discussion, je vais juste revenir, peut-être que vous avez raison par rapport à votre analyse par rapport au morcellement des politiques, mais soyons aussi clairs, nous ne reviendrons pas en arrière. Moi, je préfère regarder en avant et voir des solutions dans le futur. Vous dites quand on frappe aux portes de la Région et du Fédéral, il n'y a pas beaucoup d'argent. Je ne suis pas d'accord, il y a beaucoup de choses et je crois que la Région, avec un fonds pour les Communes qui a fortement augmenté cette année, fait déjà pas mal. Je crois qu'il y a d'autres choses à faire et je vais donner un exemple, pourquoi n'avons-nous pas un seul CPAS pour tout Bruxelles ? Ce n'est pas un fétichisme, c'est parce que la réalité, c'est que nous avons à Uccle un pauvre qui est beaucoup plus soutenu, beaucoup plus aidé qu'il ne l'est à Molenbeek. Ça, c'est une absurdité, parce que finalement, c'est la même ville. Donc pourquoi n'y a-t-il pas de solidarité entre les CPAS ? C'est la même chose au niveau fédéral, finalement les mesures qu'on demande au fédéral profitent au fédéral. Si ça va mal à Molenbeek, ça a un effet sur Bruxelles dans toute sa totalité, et sur tout le pays. Nous avons vu les exemples malheureux ces dernières années, il ne faut pas expliquer plus, mais la réalité, c'est que si le Fédéral, si les Régions, si les Communautés laissent pourrir la situation ici, ils vont eux-mêmes en avoir les effets chez eux et donc c'est dans leur propre intérêt d'investir ici. Et donc, je fais appel, même s'il y a des problèmes au niveau fédéral, régional et dans les Communautés, je fais appel à tous ces niveaux, pour intervenir eux aussi, ici maintenant, même si c'est difficile, parce que maintenant, on est vraiment à bout. On est la commune la plus pauvre du pays et on n'a pas les moyens de résoudre nos problèmes. On n'arrivera jamais à le faire nous-mêmes. Dans les 10 ans, s'il n'y a pas l'intervention structurelle des autres niveaux de pouvoir, s'en sera fini ici. Cela fait 10 ans que je suis dans la politique Molenbeekoise, chaque année, le budget est plus difficile, et ça ne va pas changer.

M. le Président :

Merci Monsieur Van Damme.

Je donne la parole à Madame Turine.

Mme l'Echevine Turine :

Je voulais juste apporter un tout petit élément, vous l'avez dit vous-même Monsieur Ikazban, la question de la jeunesse est transversale et je dirais que les trois bras armés de la jeunesse, ce sont évidemment les politiques d'enseignement, ce sont les politiques de culture et les politiques sportives qui sont trois compétences hyper importantes dans l'accompagnement de nos jeunes et c'est vrai que la politique jeunesse à tous les niveaux de pouvoir reste un parent pauvre parce qu'il y a une sorte de cloisonnement et quand on voit ce que signifie la politique jeunesse en tant que telle au niveau de la Communauté française, c'est vraiment tout ce qui reste après qu'on ait enlevé les sports, la culture et l'enseignement. Et donc, c'est évidemment toujours difficile et il faut pouvoir aller construire les politiques de jeunesse de façon cohérente en s'appuyant sur l'ensemble de ces autres compétences. Au niveau de la lecture du budget, c'est vrai qu'au niveau jeunesse en tant que telle, comme les autres politiques, qu'on appelle dépenses facultatives au niveau d'une commune, n'ont pas augmentés, si ce n'est le subside jeunesse, et c'est vrai qu'il y a une augmentation de plus de 10 %, ce n'est pas grand-chose puisque le montant au départ n'est pas énorme, mais je voudrais vous donner trois montants qui sont à destination des jeunes et qui montrent qu'il y a quand même une forte augmentation au niveau de la jeunesse, il y a le nouvel article que vous avez cité de 30.000 €, « Manifestations et événements », ça concerne un projet jeunesse dont on pourra parler au moment où il se concrétisera. Au niveau de la question des chèques sport et culture jeunesse, l'idée c'est de travailler à un projet transversal, mais

qui concernera les jeunes, on y reviendra également, ici on a juste acté l'accord de principe. Au niveau de la Maison des Cultures, il y a un glissement au niveau des subsides internes à la Maison des Cultures parce qu'il y a eu un appel à projet COCOF, il y a un renforcement de 150.000 € pour le volet jeunesse au sein de la Maison des Cultures qui est construit conjointement entre les services Culture et Jeunesse. Pour 2017, ça fait une augmentation de 250.000 € pour les politiques de jeunesse et là, je trouve que ça commence à être intéressant.

M. le Président :

Merci Madame Turine.

Je donne la parole à Monsieur El Khannouss.

M. l'Echevin El Khannouss :

Merci Monsieur le Président, très rapidement, quelques éléments de réponse par rapport aux différentes interventions et plus particulièrement à ce que j'ai pu entendre concernant le sport, mais aussi le développement économique et l'emploi qui sont, vous l'avez rappelé chers collègues, des préoccupations majeures pour notre commune. Je voudrais rappeler que Molenbeek est la commune avec le deuxième taux de chômage le plus élevé en région bruxelloise, et qu'en même temps, nous avons un des dispositifs les mieux organisés, dispositif de première ligne qui répond en partie aux besoins. Il faut rester honnête intellectuellement en ne faisant pas croire que c'est au niveau d'une commune que nous allons régler les problèmes de la mise à l'emploi, que nous allons régler les problèmes de la discrimination à l'embauche, que nous allons régler aussi les problèmes de concurrence, on le voit aujourd'hui avec Docks, des mégas projets soutenus par la Région, on crée des monstres économique en périphérie ou aux abords de Bruxelles, qui peuvent avoir des conséquences dramatiques sur les noyaux commerciaux et je pourrais citer d'autres exemples de choix politiques faits à d'autres niveaux de pouvoir, sur lesquels nous n'avons pas beaucoup de prise, mais qui ont des conséquences très graves sur les noyaux commerciaux. Le soutien qu'apporte la Commune aux noyaux commerciaux, il est très important. Il est certes modeste en moyens financiers, vous avez rappelé à plusieurs reprises que nous sommes sous tutelle financière et que nous n'avons pas une manne que nous pouvons comme ça sortir pour mettre sur pied des projets comme on le souhaiterait. Evidemment, nous avons pas mal d'idées, pas mal de projets, mais il manque des financements. Néanmoins, nous avons la volonté, et elle se concrétise, je vais vous inviter dès le début de l'année prochaine, vous avez parlé, Monsieur Ikazban, de ce plan d'action au niveau économique, il existe, qu'on se rassure. Il y a des choses très concrètes qui sont déjà en œuvre. Nous avons soutenu la création de 4 associations de commerçants qui couvrent l'ensemble du territoire de la commune. Nous avons enfin pu atterrir avec la restructuration initiée par le ministre Gosuin, nous avons créé une structure faitière dans laquelle tous les partis de la majorité et de l'opposition sont représentés, qui va pouvoir coordonner le soutien aux noyaux commerciaux et au développement économique. Donc il y a des choses très concrètes qui sont faites et pour pouvoir avancer, je le répète toutes les formations politiques sont représentées dans les instances de Molenbeek Sport pour la gestion des infrastructures, dans cette nouvelle structure faitière où nous allons proposer un calendrier d'action avec des actions très concrètes pour venir soutenir nos commerçants, des actions concrètes qui pourront être efficaces avec le soutien des moyens régionaux, voir des moyens fédéraux que nous avons pu identifier et donc, il y a des choses qui se font et je vous donne rendez-vous l'année prochaine pour vous présenter le plan d'action qui sera soumis à vos questionnements.

M. le Président :

Merci Monsieur El Khannouss.

Je donne la parole à Monsieur Haouari.

M. l'Echevin Haouari :

Merci Monsieur le Président, je vais essayer de répondre aux différentes questions qui ont été posées. Avant tout, j'aimerais remercier les interventions de Monsieur Vermeulen, Madame Tamditi, Madame El Belghiti et de Monsieur Papadiz. L'honnêteté intellectuelle, Monsieur Van Damme, m'impose de vous dire que votre analyse macro, comme celle de Monsieur Vermeulen, est tout à fait réaliste. Je suis d'accord avec vous, bien que je serais encore un peu plus généraliste et je ne parlerais pas uniquement de Molenbeek, bien que Molenbeek souffre beaucoup, mais il faut revoir le financement de l'ensemble des pouvoirs locaux en Belgique. Parce que le problème est national, il y a des communes flamandes qui souffrent du même problème, des communes wallonnes, Molenbeek n'est pas la seule dans le cas.

Pour revenir au budget, je ne comprends pas, j'ai l'impression qu'on n'a pas le même budget. Il n'y a aucune augmentation des taxes dans le budget 2017, si on prend un poste du budget qui est augmenté pour différentes raisons, il y a plus de commerce, l'estimation n'était pas adéquate, on a revu l'estimation, on parle d'augmentation de tarif pour les documents administratifs, je rappelle que tout ceci se fait à travers des règlements et qu'il n'y a aucun règlement qui est passé au Conseil communal pour ces augmentations et il n'y en a aucun qui passera pour augmenter quoique ce soit, de tout ce qui a été cité : le précompte immobilier a augmenté en 2016, mais il n'augmente plus, l'IPP n'a plus augmenté depuis des années et il n'augmentera pas en 2017. Il n'y a aucune augmentation, hormis une qui est inscrite au budget et le règlement devrait passer en janvier 2017, c'est un alignement de la taxe sur les commerces des voitures d'occasion. C'est la seule augmentation pour 2017 qui est reprise au budget, tout le reste n'est pas au budget, c'est donc hors sujet.

Au niveau des écarts, on a parlé des écarts entre les comptes et les budgets. Je rappelle qu'au niveau des dépenses pour le compte 2015-2018 qui a été présenté, je rappelle et c'est une première à Molenbeek depuis longtemps, il n'y avait des dépassements dans aucun poste des dépenses. Dans les différentes catégories économiques de dépenses, personnel, fonctionnement, dettes..., il n'y avait aucun dépassement. Les recettes, malheureusement pour le budget, on dépend d'autres pouvoirs qui nous transmettent leurs estimations qui, au fur et à mesure de l'avancement des mois, ne s'avèrent pas correctes et donc au compte, elles sont inférieures à ce qui était prévu. Je rappelle que pour le précompte immobilier, l'IPP, et pour d'autres recettes, nous inscrivons ce qui nous parvient des ministères qui sont chargés de récolter ces impôts, nous n'inventons rien.

Par rapport au plan d'accompagnement, Monsieur Achaoui, vous avez cité un équilibre en 2017, je pense qu'il s'agit d'une première version, la version qui a été discutée la semaine passée en réunion avec la Région, présentait bien un déficit de 3.700.000 € augmenté du 1.100.000 € discuté. Le plan a été rediscuté en 2016 et il présentait bien un déficit, et donc si l'ensemble de l'équipe de l'inspection régionale nous a remerciés pour avoir respecté le plan, c'est que les 3.700.000 € étaient bien présents. Vous avez sans doute une version qui a été présentée, mais qui n'est plus d'actualité. Le fait d'être en accompagnement régional, je rappelle une disposition constitutionnelle, on parle de pilotage automatique, mais il y a l'autonomie des communes. Je ne vois pas de quoi on parle quand on parle de pilotage automatique. Dans les 12 communes qui sont sous plan d'accompagnement, ils ont une enveloppe de dépenses qu'ils doivent respecter. L'autonomie communale reste et demeure totale. Des fonctionnaires à qui on téléphone pour

recevoir des tableaux, là, je ne vois pas de quoi on parle, j'aimerais bien qu'on me les indique. A ma connaissance, on ne le fait pas, les fonctionnaires communaux continuent à travailler.

Par rapport aux dépenses personnelles, Monsieur Ikazban je suis étonné que vous parliez de la barémisation, pour un ancien l'Echevin du Personnel, la barémisation ne concerne que les fonctionnaires, elle n'a rien à voir avec les mandataires politiques. Ils ne sont pas concernés par la charte sociale. La barémisation concerne une carrière de fonctionnaire.

Je pense avoir répondu à toutes les questions, je le répète, aucune taxe n'augmente en 2017. Donc de grâce, arrêtez de dire qu'il y a des taxes qui augmentent en 2017.

M. le Président :

Merci Monsieur Haouari.

Je donne la parole à Monsieur Ikazban.

M. Ikazban :

Je ne vais pas être très long Monsieur le Président, je pense qu'on a fait le tour et on ne va pas aller plus loin.

Mme la Bourgmestre :

Ah, moi je voulais intervenir.

M. Ikazban :

Trop tard, trop tard ! Je remercie Madame Turine parce qu'elle a eu la délicatesse de répondre franchement parce qu'elle a bien compris que les critiques n'étaient pas adressées à elle personnellement, mais de manière générale, on enrage sur le fait qu'on ne peut pas avoir une maîtrise sur la politique de la jeunesse. On verra à l'usage, mais Madame l'Echevine, je ne saurais trop vous conseiller de faire attention de savoir comment on va dépenser les 70.000 €, parce qu'il va falloir faire un règlement. Quand je vois déjà comment on répartit les subsides au Conseil communal, je fais la remarque chaque mois, j'ai quelques craintes, donc accrochez-vous pour la jeunesse !

Pour le reste, je vois que l'Echevin est parti, je dirais que je veux bien le croire quand il nous dit qu'il a son plan et qu'il veut le présenter, mais moi j'ai ici un PV d'il y a un an où il disait que le plan, il va le faire et le réaliser et qu'il allait le présenter en début d'année, donc en janvier de cette année, et ça n'a pas été le cas. Maintenant, pour la petite histoire, c'est un peu curieux d'arriver aussi tard avec un plan de développement économique, alors que nous sommes à quelques encablures des élections. Dernier exemple, parce que je n'ai pas beaucoup apprécié la réplique, pas celle de Madame Turine, mais de l'Echevin des Classes moyennes, quand je parlais de concurrence, je ne parle pas des grands centres commerciaux, moi, je prends des exemples tout simples. Mais quand au niveau communal, au niveau urbanistique, on accepte de grandes surfaces de magasins dans le cœur de la commune et qu'il n'y a pas de réflexion avec le reste des commerçants dans le quartier, je trouve que ça pose problème. Ça aussi, ça fait partie de l'autonomie d'une commune, mais je ne vais pas entrer dans les détails. Je ne vais pas absolument cibler une enseigne, elle est là, elle a reçu l'autorisation, simplement je trouve que c'est un peu curieux qu'il n'y ait pas de réflexion, qu'il n'y ait pas un endroit unique où on puisse discuter de tout ça, parce que je le dis, et je terminais là-dessus Monsieur le Président, Molenbeek a subi aussi le Brussel

lock down, je dirais même doublement, au niveau économique et en termes d'image, et là, il est un peu dommage qu'on ne prenne pas le taureau par les cornes.

M. le Président :

Merci Monsieur Ikazban.

Je vais donner la parole à Madame la Bourgmestre.

Mme la Bourgmestre :

Puisque le dernier mot est toujours à l'opposition, ce qui est bien normal, enfin le dernier mot est toujours aux Conseillers et ce sont souvent les Conseillers de l'opposition qui souhaitent avoir le dernier mot. Je dirais que les Conseillers de la majorité peuvent parfois se satisfaire des arguments avancés par les membres du Collège. Mais donc, moi je voulais vous dire que votre approche, et je m'adresse là aux Conseillers de l'opposition, que votre approche est évidemment très sélective, elle est très partielle et très caricaturale. Mais c'est le rôle de l'opposition.

Vous vous plaignez de la situation économique et sociale, vous constatez la paupérisation et la seule recette avancée, c'est raser gratuit, donner plus, distribuer, mais sans jamais évoquer les moyens complémentaires que la Commune peut obtenir pour ses politiques. Il n'y a aucune recette pour améliorer la situation, si ce n'est aller frapper à la porte du Fédéral et des Régions, et j'ajouterai des Communautés, parce que vous n'en n'avez pas parlé.

Il y a quand même des échanges sur les perspectives d'avenir qui se sont tenues ce soir. Tant mieux, je voudrais vous rappeler que le Comité d'accompagnement qui existe aussi dans 12 communes de la région bruxelloise joue un rôle positif et que ces communes, quelle que soient leurs couleurs politiques, ne sont pas sous pilotage automatique. Il y a évidemment toujours l'opportunité des décisions qui restent de la responsabilité des communes. C'est important de le rappeler parce que je pense que vous ne l'avez pas toujours intégré. Ce soir, nous pouvons néanmoins nous rejoindre sur un constat, à savoir que la commune de Molenbeek est vraiment à l'avant-garde de tous les défis urbains. C'est un message qu'il faut faire passer à toutes les entités de notre pays, à tous les acteurs sociaux, économiques, culturels, responsables. Je pense que chacun doit se mobiliser au risque de se perdre collectivement.

M. le Président :

Merci Madame la Bourgmestre.

Je donne la parole à Monsieur Achaoui.

M. Achaoui :

Monsieur le Président, deux petites précisions, Monsieur l'Echevin a parlé de 2016, moi je parle de la note qui est en ma possession, et là, à l'horizon 2017, les résultats négatifs à l'exercice propre du projet de plan, à politique constante et intégrant la charge des investissements, s'élèvent à 11 millions d'euros pour aboutir à un boni de 216.000 €. Si maintenant entre-temps il y a eu des discussions, il y a eu des négociations ou des actions menées pour lesquelles nous ne sommes pas au courant et donc les éléments de référence ne sont pas les mêmes, alors on peut dire ce qu'on veut, mais moi en tout cas, par rapport à ce que j'ai en ma possession, l'horizon 2017 présentait un boni, or aujourd'hui c'est moins 4 millions d'euros. Monsieur l'Echevin nous dit que les dépenses n'ont pas augmenté,

comparé au compte 2015, encore une fois, moi j'ai des documents qui proviennent de l'Administration, de chez vous, et je lis bien, jusqu'à preuve du contraire, si on prend dépenses du personnel, dans le budget 2015, c'est 56 millions, dans le compte 2015, c'est 54 millions, soit une augmentation de plus de 2 millions. Ce sont des documents qui viennent de chez vous, donc est-ce qu'entre temps il y a eu d'autres documents, ça c'est une autre question, encore une fois, ici on n'a pas les mêmes références. Prétendre aujourd'hui que les dépenses n'ont pas augmenté par rapport au budget 2015, ou alors, il y a d'autres éléments que je n'ai pas en ma possession.

Pour revenir d'une façon beaucoup plus large sur la question des commerçants et les outils qui sont en train d'être développés, j'ai cru comprendre que le dispositif qui doit être mis en place avait déjà été évoqué en 2015-2016, que le noyau commercial de Molenbeek dans son ensemble va connaître un boom, mais il suffit d'aller se promener sur la chaussée de Gand qui est une artère commerciale assez importante et vous allez entendre le cris de tous les commerçants et donc, c'est bien beau d'avoir des projets, mais encore une fois, ça dépend des moyens. Donc soit on accepte d'être dans un avion piloté automatiquement et on se dit qu'on est dans un plan d'assainissement et la Région est là pour garantir un certain nombre de choses, soit malgré tout, on fait preuve de créativité et de pragmatisme et on essaye de développer un certain nombre de choses. Je suis tout à fait d'accord avec vous, moi, je vous dis aujourd'hui que la dotation CPAS qui est de 26 millions, qui a augmenté de 1 million, ses besoins sont aujourd'hui de 30 millions. C'est quoi la relativité par rapport à ça, les besoins sont importants, mais la jeunesse a été sacrifiée, je vous invite déjà à voir le compte 2016 et le compte 2017 et là, on mesurera des écarts. Ils ne se mesurent pas uniquement au niveau budgétaire, et vous le savez mieux que quiconque Monsieur l'Echevin. Parce que c'est le compte qui prime et pas les budgets, parce qu'on peut faire dire ce qu'on veut aux budgets, la preuve c'est qu'il y a des écarts au niveau du budget 2015 au niveau des recettes et je vous invite à me démontrer qu'en 2015 il n'y a pas d'écart au niveau des dépenses. Au niveau budgétaire, ce sont des prévisions, mais au niveau du compte, il doit toujours y avoir un constat et il y a des différences. Je vous invite d'ores et déjà à voir ce qui sera fait en 2017 au niveau du compte, et vous serez d'accord avec moi pour dire que c'était un budget et que la situation réelle est celle-ci.

M. le Président :

Merci Monsieur Achaoui.

Je donne la parole à Monsieur Haouari.

M. L'Echevin Haouari :

Je suis désolé, j'ai oublié de répondre à certaines questions posées par Monsieur Vossaert. Par rapport à la dotation générale, et de manière générale les subsides régionaux augmentent et donc non, ils ne sont pas inscrits parce qu'on ne peut pas les inscrire au budget initial, on ne peut les inscrire qu'au budget modifié. C'est une imposition de la Région et donc nous ne l'avons pas fait. C'est la même chose pour d'autres financements, les communes ne peuvent inscrire au budget initial que 50 % du montant et en modifications budgétaires, elles pourront inscrire la totalité.

D'autres montants n'ont pas encore été inscrits au budget, parce qu'il n'y a pas encore d'accord définitif de la Région, notamment le fonds de financement de l'essor démographique pour les communes, une enveloppe importante a été dégagée, 100 millions d'euros pour l'ensemble de la Région, il revient à la commune de Molenbeek-Saint-Jean un montant de 13.100.000 € pour les investissements. Étant donné qu'ils doivent être introduits à la Région pour le mois de février, et qu'il faut attendre l'accord de la Région dans le courant du mois de mars, nous saurons si la Commune a introduit des projets éligibles pour

ces investissements en 2017 et 2018 et ils seront inscrits en modifications budgétaires en 2017. Donc beaucoup de choses n'ont pas encore pu être inscrites pour des raisons légales.

Par rapport à la prime pour les monopropriétaires, vous parlez d'un temps plein qui est mis à disposition pour travailler sur cette prime, mais je rappelle juste que le collègue a fait un choix et a considéré que les gens qui payent le PRI ne travaillent pas toutes et les personnes qui travaillent ne sont pas toutes propriétaires. Donc on n'a pas voulu faire le lien entre le précompte immobilier et l'impôt sur les personnes physiques. C'est un choix qui a été fait et donc nous poursuivons dans ce sens.

M. le Président :

Merci Monsieur Haouari.

Je donne la parole à Monsieur Vossaert.

M. Vossaert :

Monsieur l'Echevin, je vous remercie pour vos réponses, effectivement, dans mon intervention, j'insistais sur la prise en compte de ces nouveaux paramètres puisqu'effectivement ici, il y a une décision politique inscrite au budget régional, 30 millions d'euros, la dotation aux communes, et donc on connaît le poids historique de Molenbeek, on sait que dans les critères d'octroi on peut sensiblement aller vers un solde plus que favorable envers la Commune. Je ne vais pas me prononcer sur le montant, mais j'entends que de votre côté, vous n'allez pas l'inscrire, mais ma réflexion va plus loin et c'est pour cela que je parlais de proposition, vous avez fait allusion à votre choix politique de faire une prime monopropriétaire par rapport à l'augmentation des centimes additionnels au précompte immobilier, augmentation maintenue cette année, j'avais proposé à l'époque la diminution en compensation de l'impôt sur les personnes physiques. J'avais également bien indiqué que le coût de traitement de la prime, c'était un coût supplémentaire qu'on aurait pu éviter dans le cas d'une diminution de l'impôt sur les personnes physiques. J'ai bien entendu votre refus, mais tenant compte de ce nouveau paramètre, je vous propose de réfléchir dans le cadre d'une compensation, parce qu'il y a une rentrée d'argent aujourd'hui et donc dans votre objectif d'atteindre les 5.182.000 € dans l'objectif qui est inscrit par rapport à l'augmentation du précompte, n'y a-t-il pas ici une opportunité pour éviter que votre budget ne repose en grande partie que sur une contribution des habitants propriétaires ? Et donc on pourrait revoir la manière dont on va affecter ces moyens qui vont revenir de la Région. Ça, c'est une proposition de réflexion constructive, je ne suis pas en train de vous demander de suspendre le vote sur le règlement des centimes additionnels au précompte en disant de tenir compte de ce nouveau paramètre avant de voter les 3.350 € aux centimes additionnels. Donc en pilotage automatique, on pourrait ne pas tenir compte de ce nouveau paramètre et c'est là que je suis critique, donc je dis : faites attention, parce que de mon côté, j'ai fait un choix bien indiqué et je vous invite à y réfléchir parce qu'il y a quelque chose à faire pour nos habitants, pour les Molenbeekois.

M. le Président :

Merci Monsieur Vossaert.

Je donne la parole à Monsieur Ikazban.

M. Ikazban :

A la suite de ce qui a été dit par Madame la Bourgmestre et par Monsieur Vermeulen sur les lasagnes institutionnelles, je voudrais quand même rappeler qu'il y a des avantages

et les inconvénients dans tout, je voudrais quand même rappeler ici, dans le cadre du plan pour remettre à flot la commune, c'est la Région qui va amener les moyens, je crois que 54 ou 25 millions d'euros qui vont être octroyés à la Commune et donc heureusement que ce niveau de pouvoir existe. J'aurais pu donner aussi l'exemple parce que Monsieur l'Echevin a dit qu'il avait enfin un plan de développement économique qu'il va nous présenter un jour, mais c'est aussi grâce à la Région qu'il l'a. Si je prends l'exemple du plan propreté, je ne vais pas en parler parce que Monsieur Mahy n'est pas là pour de bonnes raisons, là aussi c'est la Région qui intervient. Donc pour une commune comme Molenbeek, heureusement qu'elle peut compter sur d'autres niveaux de pouvoir et notamment ceux de la Région qui est toujours présente aux côtés des communes. Là où je rejoins en partie mon collègue Van Damme, c'est qu'il manque peut-être un peu de solidarité entre les communes, il manque notamment de solidarité entre les CPAS, j'ai toujours dit qu'il fallait plus de solidarités entre les CPAS, je ne suis pas pour un CPAS unique, il n'est pas logique que la commune de Molenbeek soit la seule à devoir porter une grande partie de la pauvreté à Bruxelles. Ça ne veut pas dire qu'il faille faire une politique pour chasser les pauvres, je ne dis pas qu'on le fait actuellement à Molenbeek, il ne faut jamais le faire, mais ça veut dire qu'il faut aussi essayer Madame la Bourgmestre et je vous rejoins, on pourrait essayer de convaincre les uns et les autres et convaincre aussi le Fédéral parce que c'est aussi au Fédéral qu'on décide ce qui est éligible ou pas en matière de dépenses des CPAS, et Monsieur Achaoui l'a déjà expliqué et il le réexpliquera à un autre moment de manière plus détaillée, nous avons beaucoup d'inquiétudes par rapport à la mission que le CPAS est censé jouer. C'est là que pour nous, il y a un problème.

Alors autre remarque, Monsieur El Khannouss, moi je n'ai jamais dit que la Commune pouvait régler tous les problèmes d'emploi et de discrimination à l'embauche. Par contre, la Commune peut impulser des choses, peut créer des dynamiques, elle peut le faire, à Molenbeek nous avons une des populations les plus discriminées ici en région bruxelloise et je trouve dommage, parce que vous avez eu la réflexion au bout de quatre années de quand même décider de créer un fonds pour des chèques sport, culture et jeunesse. Vous auriez pu créer aussi un petit fonds pour créer des emplois, des premiers emplois en nombre important parce que nous avons une population jeune d'importance, parce que nous avons une population jeune qui est discriminée et là aussi, Madame la Bourgmestre, vous avez aussi un rôle à jouer pour convaincre. Parce qu'il me semble qu'au niveau du fédéral, vous êtes dans la majorité fédérale avec les gens du MR et de la NVA qui ne connaissent pas du tout Molenbeek ou qui utilisent Molenbeek comme un punchingball, il faudrait peut-être que vous leur réexpliquiez que Molenbeek est une commune comme les autres avec ses richesses, ses qualités, mais surtout avec ses défis à relever. Évidemment, c'est toujours facile de parler de la NVA, ils sont tellement à l'ouest, que c'est tellement facile de les caricaturer, mais par exemple quand Didier Reynders parle de Molenbeek non pas comme l'étranger, mais comme une commune en manque de mixité, il faut aussi lui expliquer que la mixité ne se décrète pas, la mixité il faut la soutenir et la promouvoir. Je suis curieux de savoir combien de jeunes Molenbeekois travaillent dans la commune d'Uccle? Si Didier Reynders veut vraiment aider Molenbeek à avoir plus de mixité, et bien qu'il aide les jeunes de Molenbeek à trouver un emploi dans des communes comme Uccle, Woluwe, toutes ces communes où finalement on accepte très peu des jeunes de notre commune et où nous considérons, Monsieur l'Echevin, même si ce n'est pas directement de la compétence de la Commune, et je suis certain que vous en êtes convaincus, que nos jeunes ont besoin d'un plan Marshall parce qu'ils font partie des plus discriminés en région bruxelloise et je suis certain que vous et d'accord avec moi. Donc il faut vraiment amplifier les efforts.

M. le Président :

Merci Monsieur Ikazban.

Monsieur Vandenhove, vous auriez dû vous inscrire au début du conseil. Je sais que vous êtes Président du CPAS, mais le budget du CPAS sera discuté à ce moment-là et vous avez la possibilité d'expliquer la chose. Je vous donne la parole pour deux minutes, mais après ça, on passe au vote et il n'y a personne d'autre qui reprendra la parole.

M. Vandenhove :

Je n'avais absolument pas l'intention de parler du budget du CPAS, on va en parler au mois de janvier, mais je voudrais répondre à deux réflexions qui ont été faites et auxquelles je veux m'associer parce que je pense que c'est important : la solidarité entre les CPAS, on la prône entre les présidents de CPAS bruxellois. Je ne suis pas favorable à la fusion des CPAS bruxellois parce que je pense qu'il est important d'avoir des organismes proches de la population et de la réalité, par contre, en termes de financement, je crois qu'on doit pouvoir tenir compte de réalités sociales qui sont différentes d'une commune à l'autre. Il faudrait peut-être imaginer des mécanismes de discrimination positive en termes de financement pour des communes comme Molenbeek, je crois que ce sont des choses qui sont indispensables. Je pensais faire cette proposition le mois prochain, mais je crois que ce sont des choses qu'il faut pouvoir relier au niveau fédéral. Il y a une règle fédérale de financement des CPAS, je crois que cette règle doit être revue en fonction de réalités sociales différentes d'une commune à l'autre. Mais bon, j'irai plus loin dans cette réflexion, avec même une proposition que je vous ferai.

M. le Président :

Merci Monsieur Vandenhove.

Nous allons passer au vote électronique. Je rappelle que vous devez commencer par vous inscrire et puis vous avez le plus pour le vote positif, le moins pour un vote négatif et les X pour une abstention. Pour s'inscrire, il faut appuyer sur le bouton numéro un, pour le vote positif, c'est le deux, pour le vote négatif, c'est le trois et l'abstention est le quatre. On passe au vote.

Voilà, on a donc 25 oui, 10 non et deux abstentions.

Mme la Bourgmestre :

Je pense qu'il y a une erreur, c'est 11 votes négatifs. Ce matin, il y a eu le Conseil des Enfants et ils ont su tous voter correctement du premier coup.

M. le Président :

Monsieur Lakhroufi, je crois que vous n'avez pas voté. Donnez-moi votre vote afin qu'on puisse faire la modification.

Donc voilà, Monsieur Lakhroufi vote positivement et Monsieur Van Damme, vous étiez négatif, c'est ça ?

Dont nous avons 38 votants, il y a 26 votes positifs, 11 votes négatifs et une abstention. Le vote de Monsieur Lakhroufi ne s'était pas inscrit, je ne sais pas pourquoi, mais c'était comme ça. L'abstention de Monsieur Van Damme doit être comptabilisée comme un vote négatif.

Le Conseil approuve le point.

38 votants : 26 votes positifs, 11 votes négatifs, 1 abstention.

De Raad keurt het punt goed.

38 stemmers : 26 positieve stemmen, 11 negatieve stemmen, 1 onthouding.

M. le Président :

Je donne la parole à Monsieur Ait Jeddig.

M. Ait Jeddig :

Je veux justifier mon abstention par une phrase : depuis le début je ne soutiens pas vos politiques, c'est clair, mais je ne vous nous empêche pas de les réaliser. Et donc, je suis cohérent depuis le début, malgré tous les reproches que je vous fais. Je suis cohérent avec moi-même et mon parti est là pour vous laisser faire vos politiques et on verra bien le bilan final.

M. le Président :

Merci Monsieur Ait Jeddig.

On m'a demandé une interruption de séance, je vous donne cinq minutes.

La séance est suspendue cinq minutes.

De zitting wordt voor 5 minuten geschorst.

3. Secrétariat communal - Agence Locale pour l'Emploi de Molenbeek-Saint-Jean ASBL (ALE) - Désignation d'un représentant communal au sein de l'Assemblée Générale - Shazia MANZOOR.

Gemeentelijk Secretariaat - Plaatselijk Werkgelegenheidsagentschap van Sint-Jans-Molenbeek vzw (PWA) - Aanduiding van een gemeentelijke vertegenwoordiger voor de Algemene Vergadering - Shazia MANZOOR.

M. le Président :

Je rouvre la séance.

Pouvez-vous approuver ?

Le Conseil approuve le point.

33 votants : 33 votes positifs.

De Raad keurt het punt goed.

33 stemmers : 33 positieve stemmen.

4. Cultures - Cycle concerts Classique Ici et Karreveld Classik en collaboration avec Chamber Music of Europe asbl - Convention - Approbation.

Culturen - Cyclus Classique Ici en karreveld Classik in samenwerking met Chamber Music of Europe vzw - Overeenkomst - Goedkeuring.

M. le Président :

Je donne la parole à Monsieur Lakhloufi.

M. Lakhloufi :

Merci Monsieur le Président, évidemment que nous soutenons ce genre d'initiatives qui permet notamment à un public qui n'a pas souvent l'opportunité d'accéder à des concerts

classiques, et je félicite que ça se fasse en partie avec la collaboration de la Maison des Cultures, c'est quelque chose qui doit être soutenu et même renforcé à l'avenir, c'est-à-dire donner accès dans les quartiers populaires de la commune en tout cas, à une culture plus classique. C'est notre souhait depuis longtemps et nous félicitons ce type d'action.

M. le Président :

Je donne la parole à Madame Piquard.

Mme Piquard :

Je voulais savoir pourquoi ce n'est pas le mercredi afin que la jeunesse puisse aussi participer à ces concerts classiques, au lieu du mardi ?

M. le Président :

Je donne la parole à Madame la Bourgmestre.

Mme la Bourgmestre :

Les jeunes y participent, mais c'est une animation pédagogique qui se fait dans un cadre scolaire, donc pendant les heures de cours dans le cadre des ateliers qui sont développés à la Maison des Cultures pour les enfants.

M. le Président :

Merci Madame la Bourgmestre.

Pouvez-vous approuver ?

Le Conseil approuve le point.

33 votants : 33 votes positifs.

De Raad keurt het punt goed.

33 stemmers : 33 positieve stemmen.

**5. Economie - Classes moyennes - Emploi - Signature d'un contrat-cadre entre l'Agence Régionale du Commerce Atrium et la Commune de Molenbeek-Saint-Jean.
Economie - Middenstand - Tewerkstelling Ondertekening van een raamovereenkomst tussen het Gewestelijk Handelsagentschap Atrium en de Gemeente Sint-Jans-Molenbeek.**

M. le Président :

Je donne la parole à Madame Bastin.

Mme Bastin :

J'aurais voulu demander à Monsieur l'Echevin si j'ai bien compris qu'il y aurait une section réunie concernant le plan de développement au niveau économique ? Parce que je crois qu'il serait effectivement très intéressant de savoir le nombre de personnes qui sont affectées à ce sujet, les projets qui seront mis en place et le déroulement des opérations parce que je crois que c'est un projet très intéressant pour Molenbeek et Atrium fait un travail étendu et important sur toute la commune.

M. le Président :

Merci Madame Bastin.

Je donne la parole à Madame Evraud.

Mme Evraud :

Merci Monsieur le Président, j'aurais bien voulu vous demander, mais c'est plutôt au niveau régional que je vous demande de faire le relais, on a défini des zones de parking de 1,5 km, je ne comprends pas pourquoi on n'a pas établi ces zones en rapport avec les Atriums ? Parce qu'apparemment, les zones Atrium sont mesurées autrement et je trouve que c'est dommage.

Alors deuxième chose, ne pourrait-on pas faire un petit effort au niveau de la rue d'Osseghem, qui est une rue commerçante ?

M. le Président :

Merci Madame Evraud.

Je donne la parole à Monsieur l'Echevin.

M. l'Echevin El Khannouss :

Nous allons venir en début d'année avec une date que je vais soumettre à l'ensemble des Conseillers pour expliquer un peu ce que nous développons au niveau de la politique du développement économique en reprenant toute l'explication et toute la stratégie qui est mise en place avec entre autres le soutien d'Atrium. Cette convention qui vous est soumise aujourd'hui, c'est une convention qui revient chaque année, qui est signée par la Commune et par la Région, qui a été initiée à l'époque par le ministre Cerexhe et qui s'inscrit dans cette continuité-là. Le ministre Cerexhe qui était CDH, pour ceux qui ne le savent pas, je pense que c'est important de le rappeler, mais donc son idée était très bonne puisqu'elle est reprise par les ministres qui lui ont succédé. Lors de cette section réunie, nous allons vous expliquer tout ce qui est mis en œuvre à travers les nouvelles politiques qui seront initiées avec les associations de commerçants. Alors vous évoquez le plan de stationnement, il y a eu des concertations avec la Commune et avec la Région par rapport aux zones économiques, là où sont concentrés les noyaux commerciaux. Malheureusement, ce plan qui nous est proposé par la Région, est insuffisamment expliqué, mais les noyaux commerciaux ont été pris en compte dans l'élaboration de celui-ci.

Concernant Osseghem, dans le cadre de la réorganisation des noyaux commerciaux avec la création des associations de commerçants, l'association des commerçants du Karreveld a vu son périmètre s'étendre et elle reprend entre autres la rue d'Osseghem et donc il va y avoir des concertations avec les commerçants parce que les grandes difficultés que nous rencontrons, c'est que chaque fois que nous organisons une réunion et que nous invitons tous les commerçants, malheureusement, il y a toute une série de gens qui se plaignent, mais qui ne viennent pas au moment où les choses doivent être discutées pour voir les mesures que nous pouvons prendre au niveau communal pour les aider dans le cadre de leur développement économique.

M. le Président :

Merci Monsieur l'Echevin.

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
34 votants : 34 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
34 stemmers : 34 positieve stemmen.*

6. Cohésion sociale - Asbl « Lutte contre l'Exclusion Sociale à Molenbeek « rpm 449.487.409 » - Rapport moral 2015 - comptes de résultats et bilan 2015 - rapport du Réviseur d'entreprises - Budget 2016.

Sociale cohesie - vzw « Lutte contre l'Exclusion Sociale à Molenbeek - rpr 449.487.409 »- Jaarverslag 2015, resultaatrekeningen en balans 2015 - Verslag van de Bedrijfsrevisor - Begroting 2016.

M. le Président :

Je donne la parole à Madame Piquard.

Mme Piquard :

On nous propose ici le budget 2016 ?

M. le Président :

Non, il s'agit de prendre acte des comptes et du bilan 2015.

Mme Piquard :

Moi je viens de débouler, mais est-ce qu'on n'est pas une année de retard ?

Mme l'Echevine Turine :

Non pas du tout, et il n'y a même pas d'obligation légale à ce que nous passions en Conseil communal.

Mme Piquard :

Mais je pensais que les comptes devaient être entrés au mois de juin ?

M. le Président :

Oui Madame Piquard, mais c'est l'ASBL qui doit rentrer ses comptes et pas le Conseil communal.

Mme Piquard :

Excusez-moi, mais à partir du moment où ça passe au Conseil communal, que vous avez la délicatesse de nous présenter ce point, Madame, je n'apprécie pas votre remarque, il faudrait arrêter avec cette attitude autoritaire !

M. Ikazban :

ECOLO est pour la transparence, sauf pour les points qui le concernent.

M. le Président :

Je donne la parole à Monsieur Ait Jeddig.

M. Ait Jeddig :

Par rapport aux subsides non utilisés, ceux du dispositif d'accrochage scolaire (DAS), il y a 103.000 € qui n'ont pas été utilisés, dans les comptes 2015. Pour le budget 2016, les subventions européennes ont diminué, elle passe de 473.000 € à 196.000 € et je voudrais savoir pourquoi ?

M. le Président :

Monsieur Ait Jeddig, on parle ici des comptes de 2015.

M. Ait Jeddig :

Mais dans ce point, il y a aussi le budget 2016 ! Ne dites pas le contraire, je l'ai bien vu.

M. le Président :

Ah oui, Monsieur Ait Jeddig, vous avez raison, on prend acte également du budget 2016, mea culpa.

M. Ait Jeddig :

Mais oui Monsieur le Président, soyez un peu au courant, lisez les délibérations !

M. le Président :

Je donne la parole à Madame Turine.

Mme l'Echevine Turine :

Pour rappel, vous êtes tous membres de l'assemblée générale et tout cela a été expliqué en long et en large à l'assemblée générale avant la fin juin puisqu'effectivement tout ça doit être rentré avant le 30 juin et donc c'est pour information que ça passe au Conseil communal, c'est une tradition qui n'a presque plus de raison d'être depuis que tous les Conseillers communaux sont membres de l'assemblée générale, mais néanmoins, il y a certaines traditions qui font du bien à la transparence, donc on le laisse passer au Conseil, mais ceci dit, pour les questions techniques, excusez-moi, je n'ai pas les réponses avec moi. La seule chose que je peux vous dire, c'est qu'il y a eu des changements de programmes au niveau européen et donc à mon avis, c'est lié à ça. L'ancien programme se termine, et un nouveau programme commence. Mais je préfère ne pas vous en dire plus et vous envoyer une réponse écrite. Tout cela vous a été expliqué au mois de juin et je vous avoue que j'ai déjà un peu oublié depuis lors.

M. le Président :

Je donne la parole à Monsieur Ait Jeddig.

M. Ait Jeddig :

Par rapport au dispositif d'accrochage scolaire, il y a un subside qui n'a pas été utilisé. Et dans le budget 2016, il y a une nouvelle subvention à ce poste pour un montant de 306.000 €.

Mme l'Echevine Turine :

Il y a certainement une explication technique et nous vous transmettrons par e-mail une réponse.

M. le Président :

Pouvez-vous approuver ?

Le Conseil approuve le point.

34 votants : 26 votes positifs, 8 abstentions.

De Raad keurt het punt goed.

34 stemmers : 26 positieve stemmen, 8 onthoudingen.

**7. GRH - Règlement de travail - Annexe 2 - Règlement des congés - Modification.
HRM - Arbeidsreglement - Bijlage 2 - Verlofreglement - Wijziging.**

M. le Président :

Je donne la parole à Madame Tahar.

Mme Tahar :

Je n'ai pas fait d'objection de façon générale, mais j'avais juste quelques remarques par rapport à des observations qui ont été faites notamment par un des syndicats, où il était question dans les protocoles d'accord une réserve émise et je voulais aussi essayer de comprendre pourquoi pour les contrôles en cas de congé de maladie, pourquoi vous estimez que c'était aussi possible de pouvoir les effectuer à l'étranger ? En plus, il y a aussi une question d'heures, le contrôle peut s'effectuer entre huit heures du matin et 21 heures. Est-ce que finalement vous maintenez cette plage horaire ou bien, comme un des syndicats l'avait fait remarquer, est-ce que vous limitez cette plage de huit heures à 18 heures ?

M. le Président :

Merci Madame Tahar.

Je donne la parole à Madame Vande Maele.

Mme l'Echevine Vande Maele :

Les contrôles peuvent être faits à domicile de huit heures à 18 heures et plus tard, c'est au cabinet du médecin, quand ils sont convoqués. S'ils ne sont pas là pendant la journée lorsque le médecin passe à leur domicile, ils sont convoqués le soir chez le médecin contrôleur et celui-ci peut les recevoir plus que 21 heures.

Par rapport à votre question sur les contrôles médicaux à l'étranger, je ne me souviens pas bien non plus. Le contrôle aura lieu à une heure raisonnable et pourra se faire en dehors des heures de travail habituelles mais de 8 à 18 heures au domicile de l'agent et jusqu'à 21 heures au cabinet du médecin contrôleur.

À l'étranger, Monsieur le Secrétaire rappelez-moi, parce que je ne vois pas de quoi il s'agit.

M. le Président :

Je donne la parole à Monsieur le Secrétaire communal.

M. le Secrétaire communal :

Le contrôle à l'étranger est maintenant possible pour quelle raison, et bien parce que chaque année, on constate que des gens partent en congé et systématiquement tombe malade sur leur lieu de villégiature. Et maintenant, le contrôle médical pourra se faire aussi à l'étranger. Il y a des conventions avec des médecins qui se trouvent à l'étranger.

M. le Président :

Je donne la parole à Madame Tahar.

Mme Tahar :

Le règlement ne précise pas dans quelles modalités, il dit juste simplement que des contrôles à l'étranger peuvent être effectués et donc c'est un règlement qui fait un peu flou sur certaines appréciations. C'est la raison d'ailleurs pour laquelle on va s'abstenir parce qu'il y a pas mal d'indications qui sont vraiment floues dans ce nouveau règlement de travail.

M. le Président :

Pouvez-vous approuver ?

Le Conseil approuve le point.

34 votants : 26 votes positifs, 8 abstentions.

De Raad keurt het punt goed.

34 stemmers : 26 positieve stemmen, 8 onthoudingen.

**8. GRH - Règlement de travail - Service Gardiens de la paix - Horaires - Modification.
HRM - Arbeidsreglement - Dienst Gemeenschapswachters - Uurroosters - Wijziging.**

M. le Président :

Le point est retiré de l'ordre du jour.

9. Finances - Contrat 2016-2018 visant à promouvoir le développement économique local et régional.

Financiën - Overeenkomst 2016-2018 ter bevordering van de economische ontwikkeling op lokaal en gewestelijk vlak.

M. le Président :

Je donne la parole à Madame Evraud.

Mme Evraud :

Merci Monsieur le Président, j'aurais bien voulu savoir ce qu'était le développement économique au niveau régional pour la commune, qu'est-ce qui va se passer, qu'est-ce que ça va nous apporter ?

M. le Président :

Je donne la parole à Monsieur Vossaert.

M. Vossaert :

Dans le même ordre d'idées, j'aimerais bien savoir ce que ça va rapporter ?

M. le Président :

Je donne la parole à Monsieur Ait Jeddig.

M. Ait Jeddig :

Par rapport à la dérogation que vous avez envoyée, je pense qu'elle a été acceptée, mais pourquoi ce retard ? À l'article trois, on demande une suppression d'une série de taxes, sur les ordinateurs, sur certains outils etc., je voudrais savoir si ces suppressions de taxes sont compensés par rapport aux centimes additionnels ?

M. le Président :

Merci Monsieur Ait Jeddig.

Je donne la parole à Monsieur Gjanaj.

M. Gjanaj :

Monsieur le Président, je l'avais dit à plusieurs reprises par rapport aux taxes, en fait ce plan-là vise à compenser un certain nombre d'annulations de taxes, par exemple une des taxes qui avait été annulée sur les forces motrices. Je voudrais quand même qu'on ait à l'esprit que puisque ça compense, qu'il ne faudrait pas créer de l'autre côté un effet inverse, c'est-à-dire aller mettre de nouvelles taxes et de vérifier que toutes les taxes qui touchent les commerçants ne vont pas mettre à mal la réception de cette compensation, parce qu'alors, ce serait complètement paradoxal de recevoir une compensation alors que de l'autre côté, il y a encore des taxes qui frappent de façon injuste.

M. le Président :

Merci Monsieur Gjanaj.

Je donne la parole à Monsieur Haouari.

M. l'Echevin Haouari :

Pour répondre à la question qui a été posée par Madame Evraud et Monsieur Vossaert, la Commune ne peut plus lever certaines taxes et ce qui est particulier par rapport à cette année, c'est que même la taxe sur les hôtels ne peut plus être levée, donc les rôles ont dû être supprimés. Ça apporte aussi une enveloppe financière importante à la Commune.

Pour le reste, Monsieur Gjanaj, je rappelle que toutes les taxes qui sont reprises dans cette convention n'existent plus à la Commune. Je rappelle qu'il y a un Comité de pilotage régional qui tient compte de l'ensemble des taxes levées par les Communes et qui refuse systématiquement les doublons. Les règlements-taxes qui passent au Conseil communal doivent faire ensuite l'objet d'une approbation de la Tutelle régionale. Et donc, si un des règlements-taxe ne correspond pas à l'esprit de cette convention, bien sûr qu'il est refusé par la Tutelle.

Par rapport à la question de Monsieur Ait Jeddig, effectivement l'enveloppe qui revient à la Commune de Molenbeek est relativement importante. Je pense que nous ne sommes pas loin de 3 millions d'euros. Donc, effectivement la compensation régionale est plus que correcte.

M. le Président :

Merci Monsieur Haouari.

Je donne la parole à Monsieur Vossaert.

M. Vossaert :

Je voulais juste savoir ce que ça représentait, vous avez parlé de 3 millions d'euros, mais dans mon intervention sur le budget, j'avais parlé de ces nouveaux paramètres et là on ne parle pas de glissement, on parle de 3 millions d'euros que la Commune va pouvoir recevoir et ma question est la suivante : est-ce que vous en avez tenu compte dans le budget ?

M. le Président :

Je donne la parole à Monsieur Gjanaj.

M. Gjanaj :

Selon ce que j'ai lu, et j'avais déjà fait la remarque, au niveau communal, il y a aussi un genre de comité qui doit être mis sur pied pour étudier la situation locale des taxes au niveau des commerces pour que ça ne pose aucun problème de compatibilité. Est-ce que ce comité-là au niveau local été mis sur pied ?

M. le Président :

Je donne la parole à Monsieur Haouari.

M. l'Echevin Haouari :

Le Comité est effectivement mis sur pied, il est composé de la directrice des Finances, du Secrétaire-adjoint, de moi-même et effectivement, on se voit au moins une fois par an pour discuter de cela.

Par rapport à votre question, Monsieur Vossaert, quand j'ai dit tout à l'heure qu'il y avait un subside qui n'avait été inscrit qu'à moitié, il s'agissait de celui-là. La moitié peut être inscrite au budget initial, l'autre moitié, comme l'année passée, sera inscrite en modification budgétaire. La Région refuse qu'on inscrive 100 % de ce subside au budget initial, la totalité sera inscrite en modification budgétaire.

M. le Président :

Merci Monsieur Haouari.

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
34 votants : 34 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
34 stemmers : 34 positieve stemmen.*

**10. Finances - Fabrique d'église de la Résurrection - Compte 2015.
Financiën - Kerkfabriek van de Verrijzenis - Rekening 2015.**

M. le Président :

Le point est retiré de l'ordre du jour.

**11. Finances - Fabrique d'église Résurrection - Budget 2016.
Financiën - Kerkfabriek Verrijzenis - Begroting 2016.**

M. le Président :

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
34 votants : 34 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
34 stemmers : 34 positieve stemmen.*

**12. Finances - Fabrique d'Eglise Saint-Rémi - Compte 2015.
Financiën - Kerkfabriek Sint-Remigius - Rekening 2015.**

M. le Président :

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
34 votants : 34 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
34 stemmers : 34 positieve stemmen.*

**13. Finances - Fabrique d'église Sainte-Barbe - Budget 2016.
Financiën - Kerkfabriek Sint-Barbara - Begroting 2016.**

M. le Président :

Je donne la parole à Madame Bastin.

Mme Bastin :

Merci Monsieur le Président, j'aurais voulu demander pour Sainte-Barbe, je ne sais pas si ça existe dans d'autres églises, mais chez eux, il y a un partage important avec le rite orthodoxe. J'aurais bien voulu savoir si au niveau des comptes, il y avait eu une rétribution

de la part du rite orthodoxe au niveau des frais de fonctionnement, c'est-à-dire électricité, chauffage etc. ? Parce qu'ils occupent l'église pendant quand même pas mal de jours durant la semaine et je trouverais logique qu'il y ait une rétribution de leur part.

M. le Président :

Merci Madame Bastin.

Je donne la parole à Monsieur Achaoui.

M. Achaoui :

J'ai une question d'ordre général, par rapport au point qui a été reporté deux fois, c'est parce qu'à mon avis la première fois, quand je les étudiais, il présentait un négatif assez conséquent malgré les subsides et donc je pense qu'on a reporté le point parce qu'il présentait un résultat négatif assez important. Ce n'est pas à l'ordre du jour, ma question est la suivante : quel est le contrôle que nous avons pour éviter que ce report soit systématique parce qu'il manquerait des documents. Parce que bon, je ne comprends pas qu'on rapporte 2 fois un compte 2015 alors que nous sommes quasiment en 2017. Vous semblez vouloir protéger quelques églises et donc je me demande si ça peut se reproduire ?

M. le Président :

Merci Monsieur Achaoui.

Je donne la parole à Monsieur Haouari.

M. l'Echevin Haouari :

Je ne comprends pas le sens de votre dernière remarque, elle est vraiment tout à fait déplacée. C'est une boutade qui est vraiment à éviter en publique, en ce qui me concerne en tout cas.

Il s'agit de deux églises différentes, la première, celle qui a été reportée le mois passé, c'était Saint Jean-Baptiste. Ici, nous sommes au niveau de l'église de la Résurrection. Quand il y a des dépenses très importantes, ce qui est demandé, c'est une vérification approfondie. Dans ces deux cas, on n'a pas encore tous les éléments pour pouvoir passer au Conseil communal. Depuis que ces églises présentent des malis importants, je les vois régulièrement. J'ai encore vu cette semaine les responsables financiers de l'église Saint Jean-Baptiste et on leur rappelle qu'il y a des règles à respecter et notamment qu'il n'y ait pas de dépassement sans autorisation préalable de la Commune. On l'a rappelé aux trésoriers et également aux responsables religieux régionaux.

Par rapport à votre question, Madame Bastin, je n'ai pas la réponse. Je vais me renseigner, mais là à l'instant, je n'ai pas la réponse.

M. le Président :

Je suppose qu'il y aura une réponse écrite qui sera envoyée à Madame Bastin.

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
34 votants : 34 votes positifs.*

*De Raad keurt het punt goed.
34 stemmers : 34 positieve stemmen.*

**14. Caisse communale - Placement du Fonds de pension.
Gemeentekas - Belegging van het pensioenfonds.**

M. le Président :

Le point est retiré de l'ordre du jour.

**15. Taxes communales - Taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques -
Renouvellement pour 2017.
Gemeentebelastingen - Aanvullende gemeentebelasting op de personenbelasting -
Vernieuwing voor 2017.**

M. le Président :

On vote électroniquement. Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
32 votants : 23 votes positifs, 9 votes négatifs.
De Raad keurt het punt goed.
32 stemmers : 23 positieve stemmen, 9 negatieve stemmen.*

**16. Taxes communales - Taxe additionnelle au précompte immobilier -
Renouvellement pour 2017.
Gemeentebelastingen - Opcentiemen bij de onroerende voorheffing - Vernieuwing
voor 2017.**

M. le Président :

Je donne la parole à Madame Evraud.

Mme Evraud :

J'ai lu aujourd'hui que la Région avait supprimé le bonus logement et que ce sera effectif à partir de janvier. Je m'inquiète quand même un peu parce qu'avec les taxes sur l'immobilier ici dans la commune, la suppression du bonus logement, ça commence à peser un peu lourd sur les propriétaires. Je crois qu'on a quand même intérêt à avoir des propriétaires qui maintiennent l'habitat, qui permettent des locations et qui assurent les réparations après les locations et franchement, je vais voter la taxe mais avec des pieds de plomb.

M. le Président :

Merci Madame Evraud.

Je donne la parole à Monsieur Vossaert.

M. Vossaert :

C'est lié à mon intervention sur le budget, je voudrais rappeler ce n'est pas une bonne trajectoire, ce n'est pas un bon choix que d'avoir le maintien de ce taux. Je vous ai donné une piste et ne faites pas de confusion entre les aides qui sont apportées par la Région, ici il ne s'agit pas au niveau régional d'une opération de glissement, c'est bien une

dotation supplémentaire pour les communes et je vous invite à revoir ça notamment par rapport à la compensation qu'on pourrait retrouver au niveau du précompte immobilier.

M. le Président :

Merci Monsieur Vossaert.

Je donne la parole à Madame Tamditi.

Mme Tamditi :

Merci Monsieur le Président, pour ma part je suis une grande partisane de la redistribution des richesses. Et donc je considère qu'effectivement, les monopropriétaires qui occupent leur logement ou les multipropriétaires qui mettent leur logement en location en AIS bénéficient du remboursement de ces centimes additionnels. Ça permet aux monopropriétaires de pouvoir bénéficier de leurs logements et de ne pas être impactés par cette augmentation et ça permet aussi aux multipropriétaires qui veulent jouer la carte de la solidarité et faire en sorte que des personnes qui ont moins de revenus puissent bénéficier d'un logement à loyer modéré bénéficient également de cette prime.

J'aurais souhaité savoir, et là c'est plus en termes d'impact de la mesure, combien de propriétaires ont rentré leur demande pour bénéficier d'une prime, ceci en vue d'éventuellement améliorer la communication qui pourrait en être faite l'année prochaine. Il y a peut-être des monopropriétaires qui ont moins accès à l'information, qui n'ont pas la chance d'être lettrés et donc on pourrait encore accroître la communication qui est faite autour de cette formidable mesure.

M. le Président :

Merci Madame Tamditi.

Je donne la parole à Monsieur Azaoum.

M. Azaoum :

Je me joins aux collègues qui se sont exprimés sur ce point et je rejoins Madame Evraud, je trouve particulièrement scandaleux qu'on ait augmenté ce précompte immobilier, surtout qu'on a appris durant les Sections réunies de ce lundi que cette taxe était récurrente et que d'année en année, elle continuera à tomber. Je voudrais juste dire à Madame Tamditi qu'il y a énormément de propriétaires qui font du social sans avoir besoin de rentrer dans le système des AIS et bien évidemment, en raison de cette augmentation du précompte, les propriétaires vont augmenter leurs loyers et ceux qui seront pénalisés, ce seront les locataires.

M. le Président :

Merci Monsieur Azaoum.

Je donne la parole à Monsieur Ait Jeddig.

M. Ait Jeddig :

J'ai voté contre l'année passée, contre l'augmentation de ces centimes additionnels qui conduisent à une explosion des précomptes immobiliers de près de 18 % et qui se combinent parfois à des révisions cadastrales et donc ça pénalise les petits propriétaires. On

ne tient pas compte de la spécificité de la population molenbeekoise, qui est dans une situation difficile. Je m'en tiens aussi à l'avis du Comité Consultatif du Logement qui dit qu'il y a des petits propriétaires, qu'il y a des propriétaires qui ont reçu leur logement par héritage et même des petits propriétaires qui louent leurs logements à des loyers modestes et donc qui font du social sans passer par une agence immobilière sociale. Ils le font parce que l'état de leur logement ne permet pas de demander plus de loyers, ce ne sont pas des logements passifs à des centaines de milliers d'euros et dont les loyers sont exorbitants. Ce sont de petits logements qui permettent de vivre, qui donnent des petits revenus supplémentaires à leurs propriétaires qui ont parfois travaillé toute leur vie pour économiser toute leur vie pour essayer d'acheter ce logement. On a parfois empêché de louer à des familles et ils ont dû parfois travailler nuit et jour pour acquérir leur logement et maintenant ils se trouvent pénalisés et vous en êtes parfaitement au courant et je trouve ça catastrophique et je ne soutiens pas du tout la reconduction de ce précompte immobilier.

M. le Président :

Merci Monsieur Ait Jeddig.

Je donne la parole à Monsieur Ikazban.

M. Ikazban :

Pour que les choses soient claires, parce qu'on a mélangé les deux points, nous sommes évidemment contre l'explosion du précompte immobilier pour toute une série de raisons, on l'a déjà expliqué l'année passée et encore cette année, mais nous ne sommes pas contre le principe de la prime, même si nous trouvons que la mise en place de cette prime a été assez chaotique au départ puisque le formulaire a changé trois ou quatre fois, qu'à un moment donné, on demandait aux propriétaires une attestation qui prouve qu'ils sont propriétaires, c'est le monde à l'envers, s'ils reçoivent un avertissement, c'est évidemment qu'ils sont propriétaires. Je pense que de manière sérieuse il va falloir qu'à un moment donné, on ait une évaluation sur le nombre de propriétaires qui auraient pu faire la demande parce que je croise encore tous les jours des gens qui ne savent pas qu'ils peuvent faire la demande. Dans le cadre d'une évaluation, j'aimerais bien aussi savoir combien de propriétaires après ça on fait la démarche pour aller confier des logements en gestion AIS et pas qu'à Molenbeek parce qu'il y a des propriétaires Molenbeekoïses qui mettent en gestion AIS en dehors de Molenbeek et donc il faudrait avoir des chiffres pour voir si ça a eu un effet. C'est un des arguments qui a été invoqués par vous et on doit pouvoir vérifier dans une évaluation si oui ou non on a de manière conséquente des propriétaires qui ont mis des biens en location via des agences immobilières sociales. On demande donc une évaluation dans les meilleurs délais possibles et en ce qui concerne ces deux points, nous voterons contre le point 16 et nous voterons favorablement en ce qui concerne la prime.

M. le Président :

Merci Monsieur Ikazban.

Je donne la parole à Madame Piquard.

Mme Piquard :

Je ne pensais pas au départ qu'on allait lier les deux points, toutefois, je viens de lire dans le Molenbeek Info que cette prime est encore renseignée. Ma question est de savoir s'il reste encore de l'argent sur 700.000 € qui étaient dévolus à l'octroi de cette prime pour les propriétaires. Je pense que cette somme aurait dû être liquidée en 2016 puisqu'elle est impactée sur le budget 2016.

M. le Président :

Merci Madame Piquard.

Je donne la parole à Madame El Belghiti.

Mme El Belghiti :

J'aurais voulu demander à l'Echevin des Finances un éclairage pour savoir si ce point ne devait pas être voté, quel impact ça aurait sur la Commune ?

M. le Président :

Merci Madame El Belghiti.

Je donne la parole à Monsieur Vossaert.

M. Vossaert :

Je n'aime pas être redondant, mais moi, par rapport à cette prime, je vous l'ai dit j'aurais préféré une compensation au niveau de l'impôt sur les personnes physiques. Maintenant que cette prime est mise en œuvre, je ne vais pas voter contre, je vais juste m'abstenir. Mais par contre, ce que je veux vous demander, c'est véritablement une évaluation parce que je doute fort que tous les monopropriétaires aient pu bénéficier de ce dispositif. Si je doute, vous pouvez m'apaiser en faisant cette évaluation, je vous ai interrogé par voie écrite, j'ai reçu quelques éléments d'information, j'ai lu qu'il y avait un succès énorme, mais entre 1.000 personnes et 12.000 monopropriétaires qui pourraient disposer de cette prime, il y a encore une marge et peut-être que vous allez pouvoir nous éclairer sur ce fait et je pense que c'est important qu'on dise bien pour les deux points, et notamment sur le taux des additionnels communaux au précompte, on ne parle pas de ce qui se passe à la Région, on parle des centimes additionnels communaux.

M. le Président :

Merci Monsieur Vossaert.

Je donne la parole à Monsieur Majoros.

M. l'Echevin Majoros :

Merci beaucoup, ce n'est pas étonnant que ça suscite beaucoup de questions puisqu'on sait que l'année passée, il y a eu non seulement une augmentation des centimes additionnels communaux, entièrement annulés pour les monopropriétaires et ceux qui louent leurs logements via une agence immobilière sociale, grâce à cette prime. Il y a eu aussi dans le même temps une augmentation d'un montant de centimes additionnels similaires au niveau régional et ça a créé de la confusion, d'autant que l'augmentation régionale n'est pas compensée à ce jour par une prime.

L'augmentation communale était de 17,62 % des centimes additionnels communaux et cette augmentation est remboursée au centime près pour les personnes qui sont monopropriétaires et qui occupent leurs logements et pour l'ensemble des personnes qui mettent leur logement en encadrement volontaire, en régulation des loyers volontaire, en location via une agence immobilière sociale.

Je vais répondre à quelques questions et puis Monsieur Haouari pourra me compléter. Cette mesure a un impact sur le nombre de logements mis en location via une agence immobilière sociale. Cette année-ci, on sait qu'il y a déjà eu plus de 100 logements supplémentaires en agence immobilière sociale. La prime a encouragé beaucoup de propriétaires en ce sens, pour venir vers ces agences immobilières sociales.

Au niveau de l'information, on pourra évaluer de manière plus complète par la suite, mais toutes les recommandations du Conseil Consultatif ont été suivies. Il y a eu une sensibilisation des copropriétés avec des réunions d'information, il y a eu plusieurs Molenbeek Info, il y a eu de la communication à plusieurs reprises lorsque la mesure a été adoptée, il y a eu un formulaire qui a été inséré dans l'ensemble des boîtes aux lettres qui a été simplifié pour permettre aux personnes qui avaient plus de difficultés avec l'écrit ou avec les démarches administratives de s'en sortir. Pour les propriétaires qui ont reçu tardivement du fédéral leur avertissement extrait de rôle et pour lesquelles il reste encore entre six semaines et deux mois, puisqu'ils ont trois mois pour introduire leur demande de prime une fois qu'ils ont reçu le papier du cadastre du fédéral. On peut dire aujourd'hui qu'il y a déjà plus de 3.000 propriétaires qui se sont vus octroyer la prime et qu'un montant d'environ 390.000 € a déjà été engagé. Il n'est pas trop tard et vous savez qu'il est encore possible, même après le début de l'année, de continuer à engager des montants, le budget sera vraisemblablement suffisant.

Est-ce qu'on pourra évaluer le nombre de propriétaires qui ont utilisé cette prime, je vous dirai qu'on pourra le faire le jour où il y aura un cadastre des fortunes et un cadastre des propriétés avec des croisements de données au niveau fédéral ou au niveau régional. Actuellement, ce n'est pas le cas, il y a une étude qui est réalisée tous les 10 ans par le SPF Economie et il y a des modèles statistiques qui existent. On sait qu'à Molenbeek, 70 % des logements sont des logements locatifs et la plupart du temps, ils appartiennent à des multipropriétaires. Ce ne sont pas des enfants de chœur, ce sont des gens qui ont des difficultés, mais ce ne sont pas spécialement des petits propriétaires, on sait que beaucoup ont plusieurs propriétés et qu'un bon nombre possède parfois plusieurs dizaines ou centaines de logements.

J'ai entendu un plaidoyer pour un encadrement des loyers, on a déjà eu ce débat en Conseil communal, on sait que ce n'est pas la Commune qui pourra le réaliser, c'est un débat qui peut se tenir à d'autres niveaux de pouvoir.

M. le Président :

Merci Monsieur Majoros.

Je donne la parole à Monsieur Haouari.

M. l'Echevin Haouari :

Merci, je pense que l'essentiel a été dit, j'aimerais juste rappeler qu'il s'agit d'une prolongation, et comme le rappelle Madame la Bourgmestre, c'est récurrent et donc je rappelle que c'est un renouvellement d'année en année. Donc si la situation financière de la Commune s'améliore dans les années futures, ce précompte immobilier peut être revu à la baisse. Je rappelle que ce poste-là est un élément fondamental du budget. Donc c'est bien de demander des dépenses en plus en permanence, c'est tout à fait légitime, pour l'enseignement, pour la jeunesse, c'est tout à fait légitime, mais les dépenses, il faut les compenser par des recettes. C'est un poste fondamental au sein du budget, le budget a été voté avec cette augmentation et donc ici, il s'agit d'une prolongation qui je l'espère, dans les futures années, pourra être revue à la baisse.

Par rapport à la question de Madame Piquard, on peut payer les montants en 2017, mais il faut surtout les engager en 2016. Il y a déjà une grosse somme d'engagée, la semaine prochaine on passe encore au collège avec une somme importante et donc on atteindra plus ou moins de 500.000 €. Donc avec le collège de la semaine prochaine, on devrait arriver à 500.000 € et il restera 200.000 € à engager et en principe, il y a une décision qui passe aussi au collège la semaine prochaine pour engager le solde et pour pouvoir le reporter en 2017 pour payer les primes aux monopropriétaires qui rentrent leurs demandes un peu plus tardivement. Normalement, on engage tout en 2016.

M. le Président :

Merci Monsieur Haouari.

Je donne la parole à Monsieur Ikazban.

M. Ikazban :

Les réponses restent insuffisantes puisqu'on ne sait pas répondre à tout maintenant. Il faut attendre une évaluation complète et sérieuse, la preuve, bon nombre de propriétaires n'ont pas accès à l'information, bon nombre de petits propriétaires, parce que vous prenez toujours les exemples de propriétaires qui ont plus de 100 logements, moi je n'en connais pas beaucoup, il ne faut pas non plus caricaturer dans l'autre sens, mais j'attire juste l'attention sur les problèmes causés aux petits propriétaires. Ne nous faites pas dire ce que nous n'avons pas dit, nous ne défendons pas ici les propriétaires de plus de 100 logements. Il y a des petits propriétaires qui n'ont pas accès à l'information et puis je terminais là-dessus, parce que je pense qu'on ne va pas épiloguer, il faut attendre l'évaluation, je pense que le système aurait pu être plus simple, on aurait pu réfléchir à un système avec une automaticité et par l'obligation de remplir un formulaire et de faire une demande. Pourquoi n'avons-nous pas réfléchi à cela avant ? Vous n'étiez pas prêts et vous avez accéléré le pas sans réfléchir plus loin. J'attire juste l'attention sur un élément, vous avez des monopropriétaires qui non seulement doivent faire face à l'augmentation, mais aussi à ce qui a précédé l'augmentation, c'est-à-dire la révision cadastrale. Donc vous avez des petits propriétaires dans le quartier les plus anciens de Molenbeek qui doivent faire face à cette double augmentation et je pense que le vis-à-vis d'eux, ce système reste encore injuste et je pense que l'évaluation qu'on aura renforcera ce que nous disons. Donc nous voterons contre le point numéro 16 et nous voterons pour le point numéro 17.

M. le Président :

Merci Monsieur Ikazban.

Je donne la parole à Monsieur Vossaert.

M. Vossaert :

Si je suis ici les chiffres, 3.000 monopropriétaires, 390.000 € qui ont été engagés, il reste quand même un potentiel, parce qu'il y a quand même 12.389 monopropriétaires, je me base sur la réponse à une question écrite que j'ai posée, mais il y a surtout cette crainte de l'offre de l'effet d'aubaine. On ne va pas parler du chiffre que je viens de citer, mais ne risque-t-on pas de dépasser cette enveloppe des 700.000 €, et moi je n'ai pas de souci que tous les monopropriétaires qui ont répondu en bonne et due forme, ont droit à cette prime, c'est normal, je voudrais éviter cet effet d'aubaine, et je rejoins la proposition de Monsieur Ikazban, j'avais eu la même question par rapport à l'automaticité par rapport à la diminution de l'impôt des personnes physiques, si on peut le retrouver ici avec la prime dans un

dispositif, peut-être que dans l'évaluation, il faudrait mettre cela en place rapidement, on pourrait en léser quelques-uns.

M. le Président :

Merci Monsieur Vossaert.

Pouvez-vous approuver ?

Le Conseil approuve le point.

34 votants : 21 votes positifs, 10 votes négatifs, 3 abstentions.

De Raad keurt het punt goed.

34 stemmers : 21 positieve stemmen, 10 negatieve stemmen, 3 onthoudingen.

M. le Président :

Je donne la parole à Monsieur Lakhroufi.

M. Lakhroufi :

Monsieur Ikazban, vous avez la mémoire courte en politique. C'est votre qualité première. Si vous vous souvenez, lors du budget 2015, quand la majorité a instauré cette augmentation du précompte immobilier, notre groupe s'était abstenu pour deux motifs, c'est que cette augmentation était trop forte, une augmentation de 17,82 %. Nous avons estimé que c'était une augmentation qui était trop forte. De plus, dans le même moment, la Région, qui elle aussi confectionnait son budget, annonçait qu'elle allait également augmenter son précompte immobilier. Ça veut dire qu'il avait une double augmentation qui se faisait au même moment, ce qui se traduit concrètement aujourd'hui par une augmentation de 30 % pour les Molenbeekois. J'ai entendu les arguments, il ne faut pas criminaliser les multipropriétaires, ce n'est pas ça l'objectif, j'espère. Et même les gros multipropriétaires, parce que je suis désolé, quand vous avez un patrimoine d'une centaine de logements, généralement, vous êtes en société. En société, lorsque vous dégagez un bénéfice, vous payez généralement 35 % d'impôts. Donc, il ne faut surtout pas criminaliser les gens.

On a vu les chiffres tout à l'heure dans le budget, mais qu'on commence d'abord par réfléchir sérieusement à diminuer ce taux. Si ça ne se fait pas dans cette mandature, que ça se fasse dans la prochaine. Nous, c'est que ce que nous demandons depuis longtemps.

M. le Président :

Merci Monsieur Lakhroufi.

17. Taxes communales - Prime liée à l'augmentation des centimes additionnels au précompte immobilier pour 2017 - Approbation du règlement, du formulaire de demande et des modèles d'attestation.

Gemeentebelastingen - Premie in verband met de toename van de opcentiemen bij de onroerende voorheffing voor 2017 - Goedkeuring van het reglement, het aanvraagformulier en de modellen van verklaringen.

M. le Président :

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
34 votants : 34 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
34 stemmers : 34 positieve stemmen.*

**18. Economat - Nouvelle loi communale article 234 alinéa 3 - Marchés publics - Communication des décisions du Collège des Bourgmestre et Echevins.
Economaat - Nieuwe Gemeentewet artikel 234 alinea 3 - Overheidsopdrachten - Mededeling van de beslissingen van het College van Burgemeester en Schepenen.**

M. le Président :

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
34 votants : 34 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
34 stemmers : 34 positieve stemmen.*

**19. Cellule Logement - Conseil Consultatif du Logement (Molenbeek-Saint-Jean) - Rapport annuel d'activité 2015-2016.
Huisvestingscel - Adviesraad voor Huisvesting (Sint-Jans-Molenbeek) - Jaarverslag van de activiteiten 2015-2016.**

M. le Président :

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
34 votants : 34 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
34 stemmers : 34 positieve stemmen.*

20. Cellule Logement - Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 29 septembre 2016 octroyant une subvention de 25.000,00 EUR à la Commune de Molenbeek-Saint-Jean pour l'année budgétaire 2016 pour son projet de lutte contre les logements inoccupés.

Huisvestingscel - Besluit van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering d.d. 29 september 2016 tot toekenning van een toelage van 25.000,00 EUR aan de Gemeente Sint-Jans-Molenbeek voor het begrotingsjaar 2016 voor haar project tegen leegstaande woningen.

M. le Président :

Je donne la parole à Madame Evraud.

Mme Evraud :

Merci Monsieur le Président, je me suis demandé combien de personnes dans la commune s'occupaient des logements inoccupés, quel est le nombre de logements vides et combien de logements ont été remis dans le circuit ?

M. le Président :

Merci Madame Evraud.
Je donne la parole à Monsieur Majoros.

M. l'Echevin Majoros :

Ce point ne porte pas là-dessus, il porte sur un nouveau projet, on pourra l'évaluer une fois qu'il a été mené.

M. le Président :

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
34 votants : 34 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
34 stemmers : 34 positieve stemmen.*

**21. Propriétés communales - Convention de partenariat entre la Commune de Molenbeek-Saint-Jean et l'Agence Immobilière Sociale Etudiante (AISE).
Gemeentelijke eigendommen - Partnerschapsovereenkomst tussen de Gemeente Sint-Jans-Molenbeek en het Studenten Sociaal Verhuurkantoor (SSVK).**

M. le Président :

Je donne la parole à Madame Bastin.

Mme Bastin :

Désolée pour la voix de Monsieur Majoros, j'aurais bien voulu lui demander une petite explication par rapport à l'Agence Immobilière Sociale Etudiante, est-ce que c'est une formule au départ de la Région et à laquelle nous adhérons en tant que Commune ou bien est-ce qu'il y a une organisation qui s'est faite pour que cette Agence Immobilière Sociale Etudiante existe ?

M. le Président :

Merci Madame Bastin.

Je donne la parole à Monsieur Majoros.

M. l'Echevin Majoros :

Merci beaucoup pour votre question, merci de vous soucier de ma voix, mais je vais quand même vous répondre du mieux que je pourrai. C'est un projet qui était en chantier depuis un certain temps, la Région a lancé une Agence Immobilière Sociale qui est compétente pour des kots étudiants, sur l'ensemble de la région bruxelloise. Dans ce cadre-là, nous avons été approchés par l'Agence Immobilière Sociale Etudiante qui est subventionnée par la Région en vue de lui permettre d'obtenir un agrément en bonne et due forme. L'avantage pour la Commune, c'est que d'une part, ça donne quand même des perspectives pour notre jeunesse. C'est clair que s'il y a plus de logements abordables avec du suivi social, il y aura plus de jeunes dans notre commune où nous avons souvent des logements qui sont trop petits et on sait que plus le logement est petit et moins il y a de place, moins on réussit ses études, moins on s'émancipe et moins on monte l'ascenseur social. Nous trouvons donc intéressant de pouvoir travailler sur une politique de logements étudiants. Nous sommes la première commune qui signe une convention de partenariat avec l'Agence Immobilière Sociale Etudiante. Nous allons lui donner le droit de devenir agréée et subventionnée à long terme. Les avantages pour la commune, c'est qu'on va pouvoir faire des projets mixtes, sachant que pour les kots, les petits logements, il y a une exclusivité de l'Agence Immobilière Sociale Etudiante, pour les très petits logements. On va pouvoir faire des projets mixtes entre cette AIS et la MAIS. Dans certains bâtiments, on pourra avoir d'une part des kots étudiants de petite taille, et d'autre part des logements destinés à un autre public, avec des logements plus grands. Ça nous permettra de vérifier la qualité de ces logements, pour vérifier qu'il n'y ait pas de problèmes urbanistiques et qu'ils soient salubres. C'est une convention de collaboration qui est vraiment du type gagnant-gagnant et qui nous permet de donner aussi des perspectives à notre jeunesse.

M. le Président :

Merci Monsieur l'Echevin.

Je donne la parole à Madame Bastin.

Mme Bastin :

Je suis particulièrement intéressé par ce problème, c'est une excellente initiative, mais je voulais surtout savoir si elle venait de la Région ou si elle venait directement de la Commune ?

M. le Président :

Merci Madame Bastin.

Pouvez-vous approuver ?

Le Conseil approuve le point.

34 votants : 34 votes positifs.

De Raad keurt het punt goed.

34 stemmers : 34 positieve stemmen.

22. Propriétés communales - Propriété communale sise place Communale, 28, 29 A et B - Convention d'occupation précaire.

Gemeentelijk eigendommen - Gemeentelijk eigendom gelegen Gemeenteplaats, 28, 29 A en B - Tijdelijke gebruiksovereenkomst.

M. le Président :

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
34 votants : 34 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
34 stemmers : 34 positieve stemmen.*

M. le Président :

Je donne la parole à Monsieur Van Damme.

M. Van Damme :

Je voulais juste dire que par rapport à cette convention d'occupation précaire, que je suis très content que ça se fasse finalement. C'est un projet qui était en cours depuis des années, l'idée venait déjà du collège précédent. Le seul regret que j'ai, c'est que je ne sais pas pourquoi ça a duré si longtemps avant de démarrer l'occupation précaire. Les travaux sur la Place communale sont terminés depuis longtemps, depuis deux ans et demi et donc on aurait pu se lancer beaucoup plus tôt. Cette législature est déjà en route depuis quatre ans et je ne sais pas très bien pourquoi pendant quatre ans on n'a pas avancé dans ce dossier ?

M. le Président :

Merci Monsieur Van Damme.

Je donne la parole à Monsieur Ikazban.

M. Ikazban :

On va voter favorablement pour ce point, néanmoins, je regrette qu'à nouveau, dans la communication presse, on a l'impression de faire passer la commune de Molenbeek et ses habitants pour une bande d'arriérés et de zoulous. Ici, on a l'impression qu'on va ouvrir un café avec toutes les boissons, avec des bières, avec tout ce qu'on veut. Donc moi, je suis tout à fait favorable, mais je signale que dans le quartier, il y a des endroits qui existent où on vend déjà de l'alcool et beaucoup plus qu'on ne le pense. Peut-être que c'est un peu plus discret, mais par exemple en face de la Maison communale, en face du commissariat, il y a un établissement qui sert de la bière, chaussée de Gand, au coin, en face du Walvis, il y a un endroit, rue du Presbytère, au coin, à côté de la mosquée et en plus je ne cite pas tous les endroits où on sert également de l'alcool et qui ne sont pas officiels. C'est une boutade, mais je déplore simplement que dans la communication, on fait passer la Commune qui n'est pas une Commune ouverte, franchement je trouve ça dommage est regrettable. Nous sommes favorables à ce genre de projet de mixité, où on mélange les genres etc., mais la mixité doit être partout. Je reproche simplement que dans la communication, dans ce qui transparait encore une fois, ce sont des clichés et des immatriculations. Je viens de vous donner trois exemples, mais si je prends un périmètre un peu plus grand, il y a beaucoup plus d'établissements qu'on ne pense avec des endroits où on sert de l'alcool. J'habite dans un quartier où il n'y a quasiment que ça et ça ne pose pas le moindre problème, avec des gens de toutes origines. Donc de grâce, qu'on arrête de tomber dans le piège de ces clichés qui viennent de l'extérieur, je pense que nous pouvons aussi être fier de notre commune, on peut être fier de nos habitants et en plus, nous aurons des endroits de mixité, tant mieux !

Mais qu'on ne nous fasse pas passer notre commune, pour une commune qui ne respecte pas les autres.

M. le Président :

Merci Monsieur Ikazban.

Je donne la parole à Monsieur Majoros.

M. l'Echevin Majoros :

Dans cet établissement, il n'y aura je l'espère du thé et donc j'espère que d'ici là ma voix ira mieux. Le lieu n'est pas inoccupé depuis quatre ans, les deux tiers sont encore occupés à l'instant. Le numéro 29 et le numéro 30 sont occupés par des services communaux et quand nous aurons ouvert la nouvelle antenne population, ils déménageront dans d'autres bâtiments communaux libérant ainsi les deux tiers de l'espace disponible. Le numéro 28, celui qui fait le coin, a été occupé jusqu'au début de l'année par les personnes qui se sont occupées des chantiers successifs de la Place communale, du bâtiment rue Vandermaelen et du chantier à l'angle de la chaussée de Gand et de la rue Comte de Flandre. L'intérêt était d'éviter des cabines de chantier nuisibles pour les piétons et les personnes à mobilité réduite. Vous le savez d'ailleurs que ces conventions d'occupation précaires sont passées au Conseil communal.

Je ne vais pas revenir sur l'historique du dossier, c'est bientôt Noël, mais vous devez savoir que le lieu avait été incendié lors de précédentes tentatives d'occupation par d'autres commerçants, il y a quelques années. Je ne vais pas m'éterniser là-dessus, je pense que tout le monde aura compris.

Concernant la communication, je regrette qu'il y ait eu une campagne de communication qui a été faite par l'opposition et pas par la majorité, visant à ce que le lieu accueille de l'alcool, comme si c'était ça qui allait faire de la mixité sociale, comme si ça n'existait déjà pas déjà dans notre commune, comme l'a dit Monsieur Ikazban. Si on peut apprécier de se retrouver dans un lieu, c'est avant tout son ambiance, c'est avant tout pour le fait de pouvoir dialoguer avec d'autres personnes et pas seulement en fonction du fait qu'on puisse pas y boire de l'alcool. Parce que si le projet c'est de l'alcool, à ce moment-là, c'est sans doute malheureusement pour des personnes plus vulnérables qui sont devenues alcooliques et ce n'est pas quand même quelque chose de très positif.

C'est un endroit qui va servir à brasser des cultures, à brasser des populations, à brasser des hommes et des femmes, à faire en sorte que des gens puissent parler, puissent construire des choses ensemble et se côtoyer. C'est important, parce que je pense que dans la communication qui a été faite, il y a eu beaucoup de caricatures et le projet n'a jamais été un projet uniquement basé sur des boissons, c'était un projet d'occupation permettant de mixer les populations et d'aller de l'avant pour donner une image et un espoir positif pour les habitants de cette commune qui sont bien plus diversifiés que ce que certains essayent de faire paraître dans les médias pour se faire mousser.

M. le Président :

Merci Monsieur Majoros.

Dhr. de Voorzitter :

Ik geef het woord aan Mijnheer Gypers.

Dhr. de Schepen Gypers :

Je sais qu'il est tard et qu'on a tendance à s'endormir sur son micro, mais je voudrais quand même répondre à la question de Monsieur Jef Van Damme. Je crois que sa question était : pourquoi est-ce que cela dure si longtemps ?

Donc, c'est un projet qui était porté déjà par la majorité précédente et donc on a identifié effectivement qu'à partir du moment où on entame un projet, la manière d'adjudication qu'on utilise dure entre trois et quatre ans avant que commencent les travaux. C'est vrai, c'est étonnant, la manière d'adjudication dure entre deux et quatre ans avant de commencer les travaux, donc, à partir du moment où on décide de faire quelque chose jusqu'au moment où l'entrepreneur peut commencer.

Ici, le permis d'urbanisme vient d'être accordé pour faire de ces trois maisons une seule maison et un seul établissement et donc ici, vous voyez très bien que c'est une occupation précaire et la raison est très simple. Dès que le chantier va commencer, l'occupation va se terminer puisqu'il faudra aménager ce bâtiment.

Dhr. de Voorzitter :

Dank U mijnheer Gypers.

Ik geef het woord aan Mijnheer Van Damme.

Dhr. Van Damme :

Il y a une tactique que Monsieur Majoros maîtrise bien, c'est celle de ne pas répondre à la question et de contre attaquer. D'ailleurs, il y a plusieurs membres de ce Collège qui maîtrisent bien cette technique, mais je suis assez insatisfait des réponses.

Ma question était de savoir pourquoi ça a duré quatre ans avant de décider de l'occupation précaire. La réponse de Monsieur Majoros était de dire : on a mis dedans les gens de plusieurs chantiers. Donc, c'est un choix de la Commune de ne pas l'ouvrir plus tôt. C'est ce que vous dites. Vous avez décidé de mettre des gens dedans, au lieu de libérer et d'y mettre une occupation temporaire, et donc c'est très bien, mais répondez que c'était votre choix de ne pas ouvrir plutôt aujourd'hui qu'au mois de mars, l'occupation précaire autre que des gens du chantier. C'est ça la réalité. Vous n'avez jamais une priorité de ce dossier et c'est ça que je trouve dommage.

Dhr. de Voorzitter :

Dank U Mijnheer Van Damme.

Je donne la parole à Monsieur Ikazban.

M. Ikazban :

J'ai deux remarques, Monsieur le Président, de manière générale, si Monsieur Majoros veut passer le reste de la soirée à répondre pendant une demi-heure à toutes les questions, moi je veux bien. On peut aller jusqu'au bout de la nuit. Vous avez remarqué que depuis le début du Conseil, on a limité notre temps de parole. Sur le budget, on l'a fait en deux heures, pas de problèmes moi je veux bien jouer à ce jeu-là.

Deuxièmement, je fais une remarque de manière générale. J'en ai marre qu'on stigmatise cette commune. J'ai pris le soin de ne citer aucun nom. Je pense que tout le monde doit se regarder dans le miroir et tout le monde doit à un moment donné se remettre en question.

J'ai donné quelques exemples qui indiquent qu'en réalité c'est faux de dire qu'à Molenbeek il n'y a pas d'endroit où on sert de l'alcool. Je sais que la meilleure défense, c'est l'attaque. Moi, je n'ai attaqué personne. Monsieur Majoros, vous faites toujours ça. Je commence à en avoir marre de ce type de réponse. J'ai donné un point de vue qui est général. Je n'ai pas cité de nom. Si j'avais voulu citer des noms, j'aurais parlé de Jan Gypers dans la presse flamande, j'aurais parlé de Madame Schepmans qui a comparé Molenbeek à Peshawar où on ne sert pas d'alcool, etc. et moi dans mon groupe, il n'y a personne qui a fait un livre avec de la stigmatisation à l'égard de Molenbeek. Alors, si vous voulez commencer à jouer au jeu de pingpong et à ce petit jeu de bac à sable, alors on va jouer longtemps. Alors, un peu de sérieux s'il-vous-plaît. Je pense qu'on est là pour défendre la commune de Molenbeek-Saint-Jean, il y a un projet qui est présenté et on a dit dès le départ qu'on allait voter favorablement. J'ai fait une remarque générale, cessez de jouer au bac à sable. Je sais que c'est bientôt Noël, vous avez peut-être envie de vous amuser, mais vous n'allez pas vous amuser avec nos pieds, d'autant plus que si vous donnez des leçons aux autres, regardez un peu de votre côté.

23. Propriétés communales - Rue Vandermaelen, 18 - Bien acquis dans le cadre du contrat de quartier Cinéma-Bellevue - Occupation précaire par l'ASBL Bambino des locaux du 1er étage destinés à accueillir une crèche.

Gemeentelijke Eigendommen - Vandermaelenstraat 18 - Vastgoed aangekocht in het kader van het wijkcontract Cinema-Bellevue - Tijdelijk gebruik door de VZW bambino in de lokalen op de 1ste verdieping bestemd om een kinderdagverblijf te vestigen.

M. le Président :

Pouvez-vous approuver ?

Le Conseil approuve le point.

34 votants : 34 votes positifs.

De Raad keurt het punt goed.

34 stemmers : 34 positieve stemmen.

24. Propriétés communales - Travaux divers de rafraîchissement (des peintures, des revêtements de sol) dans différentes propriétés communales - Retrait de sa décision du 22/06/2016.

Gemeentelijke eigendommen - Verschillende opfrissingwerken (schilderwerk, vloerbekleding) in verscheidene gemeentelijke eigendommen - Intrekking van zijn beslissing van 22/06/2016.

M. le Président :

Je donne la parole à Monsieur Achaoui.

M. Achaoui :

Je voulais poser une question à Monsieur Majoros qui a des plans de raser, etc. Ici je vois qu'il veut rafraîchir les peintures, à quand est-ce qu'il compte rafraîchir le stade Machtens ?

M. le Président :

Merci Monsieur Achaoui.

Je donne la parole à Madame Bastin.

Mme Bastin :

Je voudrais demander, il est indiqué comme TVA 21% et est-ce que dans les locaux qui sont anciens, ce n'est pas 6% ?

M. le Président :

Merci Madame Bastin.

Je donne la parole à Monsieur Majoros.

M. l'Echevin Majoros :

La TVA est de 21% quand il s'agit de rafraîchissement. La plupart des propriétés communales sont récentes et entre deux locataires, que ce soit pour des logements ou pour d'autres choses, il est nécessaire de passer par là. Il y a une prestation de service, ce ne sont pas seulement des matériaux enfin, soit, ici c'est un retrait et comme l'opposition réclame que je parle le moins possible, je ne m'étendrai pas plus sur le sujet. Donc, c'est un retrait et on aura l'occasion d'en reparler.

M. le Président :

Merci Monsieur Majoros.

Pouvez-vous approuver ?

Le Conseil approuve le point.

34 votants : 34 votes positifs.

De Raad keurt het punt goed.

34 stemmers : 34 positieve stemmen.

25. Département Infrastructures et Développement urbain - CQD Petite Senne - Opération 1.A2 Espace Public - Accord pour l'acquisition du bien situé Rue Heyvaert n°89 - 1080 Molenbeek-Saint-Jean.

Departement Infrastructuur en Stedelijke ontwikkeling - Duurzaam Wijkcontract Zinneke - Project 1.A2 Publieke ruimte - Akkoord voor de aankoop van het goed gelegen te 1080 Sint-Jans-Molenbeek, Heyvaertstraat 89.

M. le Président :

Je donne la parole à Monsieur Ait Jeddig.

M. Ait Jeddig :

Je m'abstiens pour ce point parce que, bon, bien que ça se base sur l'estimation d'un géomètre, il a été mandaté par la commune et il s'agit quand même d'un immeuble au prix de l'immobilier actuellement et des appartements qui coutent, un deux chambres qui coute plus de 160.000 €, là je ne connais pas l'état de l'immeuble, je n'ai pas d'information à ce sujet, et puis on dit que c'est une enveloppe, que c'est un maximum à ne pas dépasser, 100.000 €, donc j'attends les négociations avec le propriétaire et donc je m'abstiens pour ce point.

M. le Président :

Merci Monsieur Ait Jeddig.

Pouvez-vous approuver ?

Le Conseil approuve le point.

34 votants : 33 votes positifs et 1 abstention.

De Raad keurt het punt goed.

34 stemmers : 33 positieve stemmen en 1 onthouding.

26. Département Infrastructures et Développement urbain - Marché de travaux - Contrat de Quartier Durable Autour de Léopold II - Construction de 3 logements suivant le standard passif (opération RI.1b/2.2) et aménagement d'un espace vert (Opération RI.1c/2.1) - Rue de Mexico 13/15 à 1080 Molenbeek-Saint-Jean - Nouvelle estimation.

Departement Infrastructuur en Stedelijke ontwikkeling - Duurzaam Wijkcontract Rond Leopold II - Opdracht voor werken - Bouw van 3 woningen volgens de passiefstandaard (Project RI.1b/2.2) en inrichting van een groene zone (Project RI.1c/2.1) - Mexicostraat 13/15 te 1080 Sint-Jans-Molenbeek - Nieuwe raming.

M. le Président :

Pouvez-vous approuver ?

Le Conseil approuve le point.

34 votants : 34 votes positifs.

De Raad keurt het punt goed.

34 stemmers : 34 positieve stemmen.

27. Département Infrastructures et Développement urbain - Contrat de Quartier Durable Autour de Léopold II - Marché de travaux - Réaménagement de la rue de Ribaucourt entre le parvis Saint-Jean-Baptiste et la rue Picard, à 1080 Molenbeek-Saint-Jean - Approbation du dossier d'adjudication modifié et de l'avis de marché rectificatif.

Departement Infrastructuur en Stedelijke ontwikkeling - Duurzaam Wijkcontract Rond Leopold II - Opdracht voor werken - Heraanleg van de Ribaucourtstraat tussen het Sint-Jan-Baptistvoorplein en de Picardstraat te 1080 Sint-Jans-Molenbeek - Goedkeuring van het gewijzigde aanbestedingsdossier en van de gewijzigde aankondiging van de opdracht.

M. le Président :

Je donne la parole à Madame Manzoor.

Mme Manzoor :

Merci Monsieur le Président, je voudrais savoir ce qu'il en est de l'information au niveau des habitants concernés ?

M. le Président :

Je donne la parole à Monsieur Gypers.

M. l'Echevin Gypers :

Il s'agit de l'information par rapport aux travaux auprès des habitants. Il s'agit d'un contrat de quartier ou effectivement, le faire de lance est la participation. Evidemment, il y a un souci, c'est qu'à partir du moment où on lance un contrat de quartier, les enthousiasmes sont très forts et les gens sont très impliqués, mais les projets briques commencent en général qu'à partir de la sixième année. Donc, ça veut dire qu'il y a eu six années et ces six années ont fait que les gens ont tendance à s'endormir et à se demander si ce contrat de quartier est encore actif et donc, je pense que l'information auprès des habitants doit se faire. Comment se fait-elle, il faut quand même se dire qu'un contrat de quartier, ça veut dire, six commissions de quartier par an, une assemblée générale au moins et c'est ce qui a été fait. Il y a aussi une enquête publique à chaque fois. Chaque fois où il y a des travaux qui sont exécutés et où il y a un permis d'urbanisme, il y a une enquête publique.

Dans ce cas précis de la rue de Ribaucourt, il y a eu un toute boîte début avril, il y a eu un mailing, il y a eu un porte à porte et il y a eu le 13 avril la présentation aux habitants Place Mexico, c'est un place qui n'existe pas encore, mais qui va bientôt se créer et le 19 avril, il y a eu l'activité lumière parce qu'il y aura aussi la mise en lumière de toute la rue de Ribaucourt. C'est un point qui est passé lors du Conseil précédant et on peut se dire que la pénétration de l'information auprès des commerçants est toujours difficile.

On sait que la rue de Ribaucourt est une rue commerçante et que le fait de rencontrer ou d'aller vers les commerçants pour leur dire qu'ils auront bientôt un chantier ne veut pas dire que c'est perçu. Ça veut dire que ça ne rentre pas toujours, et pourquoi ? Eh bien, les personnes qui se trouvent dans ces magasins ne sont pas toujours les tenanciers et donc on arrive chez des personnes qui travaillent pour le propriétaire de l'endroit et qui écoutent sans doute ce qu'on leur dit, mais qui ne comprennent pas toujours ce qu'on leur dit et c'est vrai qu'il y a un ralentissement de ce côté-là.

Toutefois, je dois quand même dire que par exemple, le magasin de meubles Yaya et la boucherie juste à côté sont intervenus par rapport aux plans en disant voilà, nous, devant notre vitrine, on va nous mettre des arbres alors que notre vitrine doit être visible et donc on est intervenu sur les plans de façon à répondre à leur demande. C'est vrai que les choses peuvent toujours se faire et ce n'est pas parce qu'on commence un chantier qu'on ne sait rien changer. Je veux dire qu'il y a toujours des aménagements qui peuvent être faits si on constate que ce qui est prévu pose un préjudice à quelqu'un ou à un commerce ou commerçant de l'endroit. Je crois que c'est comme ça qu'on opère et qu'on continue à opérer.

M. le Président :

Merci Monsieur Gypers.

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
34 votants : 34 votes positifs.*

*De Raad keurt het punt goed.
34 stemmers : 34 positieve stemmen.*

28. Département Infrastructures et Développement urbain - Marché de services relatif à la mission d'auteur de projet en vue de la construction de la nouvelle école néerlandophone primaire et maternelle à la rue Jean-Baptiste Decock, 54 - Modification du cahier des charges - CSC 16.035.

Departement Infrastructuur en Stedelijke Ontwikkeling - Dienstenopdracht betreffende de ontwerpoperdracht met het oog op de bouw van een nieuwe nederlandstalige kleuterschool en lagere school in de Jean-Baptiste Decockstraat, 54 - Wijziging van het bestek - Bestek 16.035.

M. le Président :

Je donne la parole à Monsieur Ikazban.

M. Ikazban :

Je vois qu'il y a beaucoup de questions de la majorité, qu'il y a des Echevins qui détaient, je suppose que vous êtes certain d'avoir le quorum pour demain pour le huis clos et que c'est ça que vous êtes très long. Faites durer le plaisir, hein, il n'y a pas de problèmes.

M. le Président :

Merci Monsieur Ikazban.

Dhr. de Voorzitter :

Ik geef het woord aan Mijnheer Van Damme.

Dhr. Van Damme :

Ik wil tussenkomen voor het volgende punt. Het driejarenplan.

M. le Président :

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
34 votants : 34 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
34 stemmers : 34 positieve stemmen.*

29. Département Infrastructures et Développement urbain - Programme triennal d'investissement 2016-2018 - Octroi de subsides par la Région de Bruxelles-Capitale - Proposition de projets à réaliser.

Departement Infrastructuur en Stedelijke ontwikkeling - Driejarig investeringsprogramma 2016-2018 - Toekenning van subsidies door het Brussels Hoofdstedelijk Gewest - Voorstel van te realiseren projecten.

Dhr. de Voorzitter :

Ik geef het woord aan Mijnheer Van Damme.

Dhr. Van Damme :

Mijnheer de Voorzitter en Mijnheer de Schepen ik ben een beetje verbaasd met deze beslissing omwille van het feit dat wij enkele maanden geleden hadden of U had beslist dat wegens het niet toekennen van, wegens het laattijdig aanvragen van de subsidies door de Gemeente de gewestelijke subsidie er niet was doorgeraakt waardoor het project van het Mennekens plein moest geschrapt worden en dat men alleen en wel op eigen middelen, namelijk middelen van de Gemeente, de Myrtenlaan ging aanleggen en nu zie ik hier opnieuw de Myrtenlaan en het Mennekens plein verschijnen maar wel op fondsen van het Gewest. Mijn vraag is dus dubbel. Waarom deze wijziging en ten tweede betekent dit natuurlijk minder investering in heraanleg van straten want dat betekent dat geld dat voorzien was voor de heraanleg van de straten op het gemeentelijk budget niet wordt gebruikt.

Dhr. de Voorzitter :

Dank U Mijnheer Van Damme.

Je donne la parole à Madame Evraud.

Mme Evraud :

Merci Monsieur le Président. Moi, je voulais d'abord me réjouir que l'avenue des Myrtes va enfin être réparée et pour la place Mennekens, Monsieur Van Damme, il y a quand même un certain nombre de commerçants qui n'étaient pas particulièrement heureux de ce projet et donc finalement qu'on enlève les rails et qu'on fasse un certain nombre d'aménagements. C'est certainement très bien et qu'on retape la route, mais bon, moi je me réjouis qu'on ne touche pas trop. Il y a quand même un parc en face.

M. le Président :

Merci Madame Evraud.

Ik geef het woord aan Mijnheer Gypers.

Dhr. de Schepen Gypers :

De weigering die er geweest is of de terugtrekking die er geweest is is ontstaan omdat het ingediend was op het driejaarlijks plan 2012-2015 en daar waren we gewoon buiten termijn. Nu hebben we het dus ingediend in het driejaarlijks plan 2016-2018. Het is natuurlijk ook zo dat wat we nu gedaan hebben is in plaats van die te subsidiëren aan 60% hebben we die gesubsidieerd aan 70%. Dat is mogelijk. Dus die mogelijkheid hebben we hier gebruikt en dat maakt mogelijk dat we in onze eigen middelen die we voorzien hadden dat die eigenlijk blijven en dat we die geïmplementeerd hebben in het tarmac en trottoirs aanleggen wat men waarschijnlijk gaat terugvinden in het budget. Dus dat is een budget dat naar omhoog getrokken is van 700.000 € volgend jaar voor tarmac en 700.000€ voor de trottoirs zodanig dat we de problemen dat we hadden, het heraanleggen van de straten daarin kunnen opvangen. Dat is nu de montage dat we hebben.

Het is ook zo dat we een gans aantal nieuwe subsidies krijgen o.a. de subsidie voor de uitbreiding van het bewonersaantal, dat is een FRMBRTC het is 13.000.000€ dat er gaat binnenkomen waar we dus ook kunnen opnemen. De Schepen heeft het daarjuist ook gezegd. We hebben dat in het budget niet kunnen steken omdat het niet mogelijk was. We hebben nu ook het groot stedenbeleid, het nieuwe plan dat er gaat zijn en dat we ook vanaf volgend jaar kunnen gebruiken. Het is 6,300.000 dat we gaan kunnen gebruiken over gans de zone dat we nu gebruiken voor de wijkcontracten maar dat we dus voor alles kunnen gebruiken en aan 100%. Het zijn allemaal middelen dat we gaan kunnen gebruiken om te realiseren wat we eigenlijk wilden realiseren. Dit gaan jullie hier niet terugvinden.

Dhr. de Voorzitter :

Dank U Mijnheer Gypers.

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
33 votants : 33 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
33 stemmers : 33 positieve stemmen.*

**30. Urbanisme - RC - Abrogation partielle du PPAS LEOPOLD II C* pour l'îlot délimité par la rue Picard, l'avenue du Port, la rue Van Meyel et la rue Bouvier et justification d'absence d'incidences environnementales.
Stedenbouw - Gedeeltelijke opheffing van het BPA Leopold II C* voor het huizenblok, begrensd door de Picardstraat, de Havenlaan, de Van Meyelstraat en de Bouvierstraat en verantwoording voor het ontbreken van een milieueffectenrapport.**

M. le Président :

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
33 votants : 33 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
33 stemmers : 33 positieve stemmen.*

**31. Développement durable - Convention Subside aux pouvoirs locaux (Bruxelles Environnement) - Stratégie GoodFood.
Duurzame ontwikkeling - Overeenkomst Subsidies aan de Lokale Overheden 2016 (Leefmilieu Bruxelles) - Strategie GoodFood.**

M. le Président :

Je donne la parole à Monsieur Ait Jeddig :

M. Ait Jeddig :

Je soutiens ce projet, mais ma question est pourquoi soutenir cette action éducative en matière de potager domestique dans le quartier Brunfaut ? Pourquoi spécifiquement ce quartier-là et ne pas l'étendre à toute la commune, parce que je crois que c'est un beau projet ?

M. le Président :

Merci Monsieur Ait Jeddig.

Je donne la parole à Madame Gadaleta.

Mme l'Echevine Gadaleta :

En fait, pour ce type de projet, on s'appuie sur des potagers déjà existants et dans le quartier Brunfaut, on a déjà un projet de potagers qui fait un peu plus de 1000 m² qui est géré par « Atelier Groot Eiland » et la demande des pouvoirs subsidiants, c'était de développer des projet en lien avec des gros projets potagers existant et c'est pour ça qu'on a choisi Brunfaut, mais aussi parce que c'est un quartier avec une grande densité de population et très peu d'espace de ce type-là et c'est pour ça que sur base de ces critères-là on l'a choisi. L'appel à projet nous a demandé de bien spécifier une zone dans laquelle on allait développer le projet.

M. le Président :

Je donne la parole à Monsieur Ait Jeddig.

M. Ait Jeddig :

Est-ce que c'est une demande d'associations qui se retrouvent dans ce quartier-là ? C'est le genre de projet que je soutiendrai sur toute la commune.

M. le Président :

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
33 votants : 33 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
33 stemmers : 33 positieve stemmen.*

**32. Evènements - Association CQFD - Octroi d'un subside.
Evenementen - Vereniging CQFD - Toekenning van een toelage.**

M. le Président :

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
33 votants : 33 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
33 stemmers : 33 positieve stemmen.*

**33. Evènements - Royale UFAC 40-45 - Octroi d'un subside.
Evenementen - Koninklijke VOV 40-45 - Toekenning van een toelage.**

M. le Président :

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
33 votants : 33 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
33 stemmers : 33 positieve stemmen.*

**34. Sports - Octroi d'un subside au FC Jeunesse Molenbeek Académie.
Sport - Toekenning van een subsidie aan FC Jeunesse Molenbeek Académie.**

M. le Président :

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
33 votants : 33 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
33 stemmers : 33 positieve stemmen.*

**35. Sports - Octroi d'un subside à l'A.G.P.M.
Sport - Toekenning van een toelage aan de A.G.P.M.**

M. le Président :

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
33 votants : 33 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
33 stemmers : 33 positieve stemmen.*

**36. Sports - Octroi d'un subside à l'école d'athlétisme du DACM (Daring athletic Club de Molenbeek).
Sport - Toekenning van een subsidie aan DACM (Daring Athletic Club van Molenbeek).**

M. le Président :

Je donne la parole à Madame Bastin.

Mme Bastin :

J'aurais simplement voulu demander, je trouve ça excellent de donner des subsides, mais en fonction de quel critère ? Quand je vois l'AGPM qui concerne tout de même toutes les écoles de Molenbeek et la Jeunesse Molenbeek Académie, ils méritent tous les deux d'avoir quelque chose, ce n'est pas ça, mais je veux dire que l'un a 5.000 € et l'autre a 3.000 €, je me demandais en fonction de quel critère. Est-ce que c'est un calcul, quel est le calcul pour différencier les clubs ?

M. le Président :

Je donne la parole à Monsieur El Khannouss.

M. l'Echevin El Khannouss :

Dans le cadre de ces différents subsides qui sont octroyés, bien sûr nous avons un règlement qui est relativement clair et historiquement, l'AGPM qui est une organisation qui propose des activités au sein de nos établissements scolaires bénéficie lors de l'accompagnement des enfants, mais aussi lors des stages, du paiement des parents qui mettent leurs enfants aux activités. Par contre, l'Académie Jeunesse qui est une des plus grosses écoles des Jeunes avec le White Star et le RWDM est une structure qui bénéficie essentiellement. Maintenant, avec les nouvelles réformes, il va y avoir des subsides qui seront octroyés, mais qui, disons que le subside qui a été octroyé depuis l'année dernière permet de rééquilibrer par rapport à des subsides qui étaient déjà octroyés à l'AGPM, mais

aussi aux différentes écoles d'athlétisme que nous avons, entre autre DACM qui est repris ici.

Il y a un calcul qui se fait sur le nombre de personnes qui fréquentent, mais aussi sur les différentes recettes et c'est pour ça que nous demandons un budget bien précis avec les rentrées et les sorties et les différentes subventions qui sont perçues. Il y a un cadre relativement strict qui est appliqué dans le cadre de l'octroi de ces subsides-là.

M. le Président :

Je donne la parole à Madame Bastin.

Mme Bastin :

Ce sont des montants qui ont été octroyés pour le fonctionnement ?

M. l'Echevin El Khannouss :

Nous avons deux types de subsides. Il y a ce qui est donné en extraordinaire, donc qui sont quasi les mêmes pour les clubs que vous venez de citer, d'année en année, sauf que nous avons diminué de 10% en début de législature pour, de manière horizontale et donc dans le subside, ce montant-là a été raboté et puis vous avez une série de subsides qui ne passent pas par ici. Ils sont octroyés depuis de nombreuses années et qui se font sur base d'un calcul bien précis avec une base identique pour tous les clubs, qui commencent, je crois à 450 ou à 500 € et puis il y a un calcul qui est fait par rapport au nombre de Molenbeekoïses qui fréquentent le club ou l'école sportive, et donc tout se fait d'une manière transparente ou limpide.

M. le Président :

Je donne la parole à Monsieur Achaoui.

M. Achaoui :

J'entends bien la réponse de Monsieur l'Echevin. Je pense que donner des subsides bien évidemment, tous les clubs en ont besoin. La question de Madame Bastin est légitime et elle est fondée. Les critères d'octroi sont importants à connaître et doivent être établis et conformes aux principes de base mais ici, compte tenu des montants, les montants qui sont octroyés Monsieur l'Echevin, je crois comprendre par exemple, si on prend le cas de la Jeunesse et comme le White Star et le RWDM qui bénéficient de subsides, encore que le White Star, c'est toujours bloqué et ils attendent toujours, la Jeunesse perçoit un montant qu'elle doit restituer parce qu'elle doit payer l'occupation de ses terrains. Est-ce qu'il n'y a pas un problème de principe ? On octroie pour directement se faire rembourser. En quoi est-ce qu'on peut aider directement l'épanouissement ? Bien évidemment on paie les infrastructures, mais est-ce qu'on ne pourrait pas imaginer quelque chose de plus équitable s'inscrivant dans un principe de sport plutôt que de, je te paie et tu me rembourse ?

M. le Président :

Je donne la parole à Monsieur Ikazban.

M. Ikazban :

J'ai entendu la question de Madame Bastin qui est une question tout à fait légitime et j'entends la réponse de Monsieur l'Echevin et je trouve que la réponse était légèrement incomplète et j'entends la remarque de mon collègue et ami Achaoui.

D'abord, je pense qu'il est très difficile de comparer les cercles sportifs. Comparaison n'est pas raison. L'AGPM, il faut aussi garder le nombre de jours où il y a une activité qui est organisée, le nombre d'heures sur l'année. Entre l'Académie de football où vous avez quand même plusieurs jours sur l'année, par semaine quasi tous les jours et les week-ends, ce qui n'est pas forcément le cas de l'AGPM. Je ne dis pas ça pour diminuer l'un ou l'autre, mais il est vrai que dans la réponse, je trouve que Monsieur l'Echevin n'a pas insisté sur le fait qu'attention, les clubs aussi demandent une cotisation aux parents, il n'y a pas que l'AGPM qui demande une participation au stage et notamment aux activités. Mais alors, pour rejoindre en partie la remarque de Monsieur Achaoui, ça peut être une réflexion pourquoi pas ? Si on veut vraiment qu'il y ait un semblant d'équilibre ou d'égalité ou éviter cette impression donner un subside pour payer les locations, on pourrait trouver un système où, au lieu de donner un subside, on donne la gratuité des installations, mais alors il faudra gérer les demandes et la ventilation.

Vous avez vu que quand les gens paient, ce n'est déjà pas évident de répartir les terrains, alors imaginer si demain c'est gratuit, si avant l'Echevin des Sports qui est là, il n'y a personne qui l'a fait, eh bien je peux vous dire que ce n'est pas évident à réaliser, mais pourquoi pas ? C'est le cas dans certaines communes où les installations sont gratuites. Mais, évidemment ces communes-là n'ont pas le même nombre de clubs sportifs qu'ici à Molenbeek.

M. le Président :

Merci Monsieur Ikazban

Je donne la parole à Monsieur Vossaert.

M. Vossaert :

Une question sur le subside jeunesse, dans la justification, on parle de matériel et dans la demande, on parle de location de terrain, là moi, j'aimerais qu'on clarifie ce point-là. Puis moi sur le principe, je m'interroge sur l'opportunité de ce dispositif. On octroie un subside pour ensuite le récupérer pour couvrir, si c'est bien cela dont je parle, la location de terrain.

Je ne vais pas tout de suite aller, parce qu'on pense que c'est une opération neutre et donc on doit tendre vers la gratuité, je ne suis pas encore tout à fait convaincu, mais je ne veux pas non plus qu'on déresponsabilise les clubs dans leur bonne gestion etc., mais ça ne veut pas dire pour autant qu'il faut taper avec le bâton ou les empêcher d'avoir accès à nos infrastructures. Donc, ça c'est difficile à trouver comme juste milieu. Donc, dans un premier temps, je voudrais clarifier la justification du subside.

M. le Président :

Merci Monsieur Vossaert.

Je donne la parole à Monsieur El Khannouss.

M. l'Echevin El Khannouss :

Je vais essayer de reclarifier les choses et peut être d'exprimer le fond de ma pensée. Monsieur Achaoui, dans l'idéal, et je vous rejoins, je suis partisan qu'on puisse offrir la gratuité de nos infrastructures comme ça se passe dans les pays nordiques, par exemple la Finlande, où il y a une véritable politique, je dirais, de permettre l'accès à moindre coût aux infrastructures avec un accompagnement qui est effectué par les pouvoirs publics dans toutes les disciplines sportives avec une offre relativement importante, mais malheureusement ici ce n'est pas le cas.

Je vais quand même rappeler que les infrastructures sportives sont gérées par l'ASBL Molenbeek Sport et que nous sommes tenus d'avoir une gestion des infrastructures et aussi une gestion financière qui nous impose une gestion draconienne pour au moins essayer, et on le voit chaque année, ça se discute aussi bien à l'assemblée générale de Molenbeek Sport ainsi qu'au Conseil Communal, d'avoir des comptes qui soient en équilibres et ce, grâce au soutien entre autres de la Commune qui chaque année se plie à concurrence d'à peu près 1.000.000 € pour pouvoir permettre à cette ASBL de pouvoir fonctionner normalement et de continuer à entretenir les différentes infrastructures. Pour les clubs qui en bénéficient, il y a un règlement qui prévoit que ceux-ci paient leur occupation et il y a une différenciation de prix, que ce soit pour les clubs molenbeekoïses ou pour les clubs qui ne sont pas installés sur le territoire de la commune.

Ce subside que nous versons, il est vrai qu'historiquement, il avait été décidé, et ce, mon prédécesseur Jamal Ikazban peut le confirmer, que les structures qui font l'encadrement et l'accompagnement de nos jeunes, que ce soit dans le football et je vais le rappeler, l'Académie de jeunesse, mais aussi le RWDM et le White Star occupent nos infrastructures quasi six jours sur sept et donc, c'est ce qui explique que ce qui a été décidé à l'époque, que ceux qui font de l'éducation ou de l'encadrement de jeunes, puissent bénéficier d'un subside supplémentaire, mais nous avons décidé de rééquilibrer les choses. Il y avait un budget global pour les clubs de foot de 5.000 €. Il y a essentiellement le White Star et l'Académie qui en bénéficiaient. Le White Star n'a pas vu ses dotations octroyées parce que les parents paient leurs obligations, par contre la jeunesse oui et c'est le subside qui passe aujourd'hui.

Il est prévu que l'année prochaine, il y ait un rééquilibrage parce que le RWDM, à ce moment-là, remplira son obligation d'avoir au moins un an d'existence, ce qui sera le cas l'année prochaine et chaque école de jeunes recevra 5.000 € pour qu'il y ait un traitement équitable et c'est ce qui explique cette différence par rapport à l'AGPM et par rapport au subside qui est octroyé.

C'est une demande générale que font les structures sportives dans laquelle ils indiquent que c'est pour payer les terrains, que c'est pour faire l'acquisition de matériel. Il faut savoir que ce que nous leurs octroyons, ce n'est qu'une partie de leur budget qu'ils utilisent durant toute l'année. Une partie est faite des cotisations qui sont quand même relativement importantes. Il faut rappeler que les enfants paient entre 300 € et 450 € par an pour pouvoir pratiquer leur sport favori, mais il y a aussi toute une série d'aides qui viennent d'autres niveaux de pouvoirs entre autre la COCOF et de la Région, et malheureusement depuis quelques temps, nous n'avons plus un accès direct à cette information pour savoir ce que perçoivent les clubs. Historiquement, ça passait par la Commune qui servait de boîte aux lettres et dorénavant, ce n'est plus le cas. Il y a un contact direct entre les clubs et les pouvoirs subsidiaires supérieurs et c'est pour cela qu'on n'a plus une vue précise de ce que perçoivent ces différents clubs.

M. le Président :

Merci Monsieur El Khannouss.

Je donne la parole à Monsieur Ikazban.

M. Ikazban :

Une remarque de manière générale, je pense que c'est important, et là je confirme ce qui a été dit, les clubs importants qui font de l'encadrement de jeunes, avec un nombre important de jours, mais aussi d'enfants, soient immunisés dans le budget des subsides sports. Ce qui arrive alors, c'est que d'année en année, ils reçoivent un montant qui est différent. Pour des structures comme ça, il faut quand même pouvoir leur garantir un minimum de rentrées pour leur fonctionnement.

Pour un plus petit club, c'est déjà plus facile d'essayer de l'aider autrement. Je constate simplement qu'un Echevin a continué à appliquer ce que son prédécesseur a fait avec sagesse et c'est bien, mais il est important d'immuniser, moi je plaiderai toujours pour qu'on immunise parce que si demain vous avez la création de vingt petits clubs supplémentaires, ils vont recevoir 1.000 €, 2.000 €, 3.000 € en moins et là, vous allez complètement déséquilibrer.

Je n'avais pas posé la question, mais je n'ai pas bien compris la réponse concernant le White Star. Ça reste pour moi énigmatique, mais je ne vais pas insister. On a parlé longuement à un moment donné du White Star, subsides pas subsides, dettes vis-à-vis de la Commune ou pas, entraîneurs payés ou pas, cotisations des jeunes payés ou pas. Je voudrais quand même tirer l'attention. Le White Star et le RWDM, ce sont les deux clubs les plus médiatisés, mais il y a aussi les autres clubs dans la commune. Je voudrais qu'on fasse aussi attention que dans les autres clubs aussi, quand on donne des subsides, ils payent évidemment leurs terrains et tout, mais aussi quand on constate que les parents payent leurs cotisations et qu'ils n'ont plus d'entraînement et c'est le cas parfois à certains moments là aussi, il faut pouvoir agir, il ne faut pas être aveuglé par les clubs les plus médiatisés par la Commune.

M. le Président :

Merci Monsieur Ikazban.

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
32 votants : 32 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
32 stemmers : 32 positieve stemmen.*

**37. Sports - Octroi d'un subside à l'ASBL Roue de Secours (BXL Family Club).
Sport - Toekenning van een subsidie aan de VZW Roue de Secours (BXL Family Club).**

M. le Président :

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
32 votants : 32 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.*

32 stemmers : 32 positieve stemmen.

**38. Sports - Octroi d'un subside à l'ASBL Lumina.
Sport - Toekenning van een subsidie aan de vzw Lumina.**

M. le Président :

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
32 votants : 32 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
32 stemmers : 32 positieve stemmen.*

**39. Relations internationales - Octroi d'un subside à l'ASBL Nos Arts Asbl.
Internationale betrekkingen - Toekenning van een subsidie aan de VZW Nos Arts.**

M. le Président :

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
32 votants : 32 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
32 stemmers : 32 positieve stemmen.*

**40. Relations internationales - Octroi d'un subside à l'ASBL Ras El Hanout.
Internationale betrekkingen - Toekenning van een subsidie aan de VZW Ras El Hanout.**

M. le Président :

Je donne la parole à Madame Bastin.

Mme Bastin :

J'ai une question par rapport au point quarante en lien avec le point quarante-trois parce qu'ils sont tous les deux situés à la rue Van Soust au 565, donc la même adresse et j'aurais voulu savoir s'il y avait un lien entre ces deux associations ?

M. le Président :

Madame Turine, quel est le lien entre Ras El Hanout et l'Ancre des Familles parce qu'ils sont à la même adresse?

Mme l'Echevine Turine :

Ils sont dans le bâtiment de l'épicerie, donc l'épicerie qui est le centre culturel géré par Ras El Hanout, mais où ils avaient dès le départ annoncé que d'autres associations s'y installeraient.

M. le Président :

Pouvez-vous approuver ?

Le Conseil approuve le point.

*32 votants : 32 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
32 stemmers : 32 positieve stemmen.*

41. Relations internationales - Octroi d'un subside à l'ASBL GARS. Internationale betrekkingen - Toekenning van een subsidie aan de VZW GARS.

M. le Président :

Je donne la parole à Monsieur Achaoui.

M. Achaoui :

J'avais une question générale par rapport aux subsides. Généralement, ces subsides sont octroyés fin d'année, mais ces clubs commencent déjà bien avant généralement au mois de mai et est-ce qu'il ne serait pas utile de pouvoir leur donner un coup de pouce dans la vision nouvelle et d'octroyer ces éléments en amont et pas en aval de la saison ? Ici, ils sont déjà en milieu de saison ...

M. le Président :

Ça part dans tous les sens. Monsieur Achaoui vous parliez des associations sportives et ici, on est dans le culturel.

M. Achaoui :

Non non, moi je parle dans le sportif.

M. le Président :

Je donne la parole à Monsieur Ikazban.

M. Ikazban :

Il faut être un peu de bon compte, après on a des subsides de moindre importance, je ne vais pas retourner le couteau dans la plaie. Je pense que dans la remarque de Monsieur Achaoui, ce qu'il faut entendre, c'est que simplement quand on arrive en fin d'année, c'est le dernier conseil communal avec des subsides, comme ça donne simplement l'impression que ben voilà il reste des trucs et pour pas les perdre ... non mais je ne dis pas, je sais que pour l'AGPM etc. ce n'est peut-être pas le cas, mais ça peut donner l'impression qu'en fait, en fin d'année pour pas perdre de l'argent, des subsides, on liquide, je dis simplement que ça peut donner l'impression, je connais, j'ai été Echevin aussi, on a un budget, on n'a pas dépensé hop comme ça, l'Echevin des Finances ne nous engueulera pas. Je pense que c'est ça qu'il faut entendre et sans procès d'intention parce qu'alors dans ce cas-là, ce serait injuste.

M. l'Echevin El Khannouss :

Je n'ai pas besoin de polémiques. Je voudrais d'abord rappeler que cela se fait depuis de très très longues années et il y a une explication rationnelle.

Le fait qu'on traite d'abord des subsides, on en donne durant toute l'année. Simplement, ça correspond aussi et je vous invite à voir l'introduction des demandes des associations qui nous sollicitent , à qui nous répondons s'ils font les demandes en fin d'année pour un certain type de subsides, oui ça se fait en fin d'année parce que nous demandons un rapport d'activité pour les clubs sportifs qui doivent rentrer la liste de leurs

membres et ça se fait à une certaine époque, une fois qu'ils sont enregistrés auprès des fédérations parce que non seulement, nous avons la liste des membres molenbeekoïses, parce que le calcul se fait selon le nombre de membres molenbeekoïses, mais nous vérifions aussi auprès de différentes fédérations sportives si réellement le club a une activité reconnue par les différentes fédérations et ça nécessite un travail et ça, c'est la période en tout cas pour certains types de subsides pour pouvoir les octroyer et je vous invite à voir la date d'introduction de ceux-ci, ce qui explique notre réponse à cette période de l'année.

M. le Président :

Merci Monsieur El Khannouss.

Je donne la parole à Monsieur Ikazban.

M. Ikazban :

D'accord, j'entends votre raisonnement, mais quand vous avez les mêmes associations chaque année pour ne pas chaque fois tenir le même argument, en fin d'année, on doit vérifier, vérifier, vérifier quoi, la même chose. Il ne faut pas non plus nous prendre pour des bleus et je vais m'arrêter là.

M. le Président :

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
33 votants : 33 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
33 stemmers : 33 positieve stemmen.*

42. Relations internationales - Octroi d'un subside à l'ASBL Fédération des Espoirs d'Al Hoceïma.

Internationale betrekkingen - Toekenning van een subsidie aan de VZW Fédération des Espoirs d'Al Hoceïma.

M. le Président :

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
33 votants : 33 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
33 stemmers : 33 positieve stemmen.*

43. Jeunesse - Octroi d'un subside exceptionnel à l'asbl Ancre des familles - Soutien aux projets.

Jeugd - Toekenning van een buitengewone subsidie aan "asbl Ancre des Familles" voor de lancering van haar projecten.

M. le Président :

Pouvez-vous approuver ?

Le Conseil approuve le point.

*33 votants : 33 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
33 stemmers : 33 positieve stemmen.*

44. Jeunesse - Octroi d'un subside exceptionnel à la vzw Circus Zonder Handen pour son projet « Positive identiteitsontwikkeling door circuseducatie: een sleutel tot een superdiverse samenleving ».

Jeugdendienst - Toekenning van een uitzonderlijke subsidie aan de vzw Circus Zonder Handen voor haar project " Positive identiteitsontwikkeling door circuseducatie: een sleutel tot een superdiverse samenleving".

M. le Président :

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
33 votants : 33 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
33 stemmers : 33 positieve stemmen.*

45. Propriétés communales - Subvention communale accordée aux associations actives sur la Commune de Molenbeek-Saint-Jean en matière de logement - Exercice 2016 - ASBL L'Espoir.

Gemeentelijke eigendommen - Gemeentelijke subsidie toegekend aan verenigingen actief in Gemeente Sint-Jans-Molenbeek op vlak van huisvesting - Dienstjaar 2016 - VZW L'Espoir.

M. le Président :

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
33 votants : 33 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
33 stemmers : 33 positieve stemmen.*

46. Propriétés communales - Subvention communale accordée aux associations actives sur la Commune de Molenbeek-Saint-Jean en matière de logement - Exercice 2016 - ASBL La Molenbeekoise Agence Immobilière Sociale.

Gemeentelijke eigendommen - Gemeentelijke subsidie toegekend aan verenigingen actief in Gemeente Sint-Jans-Molenbeek op vlak van huisvesting - Dienstjaar 2016 - VZW La Molenbeekoise Agence Immobilière Sociale.

M. le Président :

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
33 votants : 33 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
33 stemmers : 33 positieve stemmen.*

M. le Président :

L'ordre du jour est clôturé en ce qui concerne la séance publique.

Mme la Bourgmestre :

Ah non, on passe aux interpellations.

M. le Président :

On passe aux interpellations.

M. l'Echevin El Khannouss :

Allez, on va voir si vous êtes capable aussi d'être cons dans les interpellations et cons aussi dans les réponses.

47. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Van Damme, Conseiller communal SP.A, relative aux sanctions administratives communales (SAC) - Report du 28/09/2016 - Report du 26/10/2016 - Report du 23/11/2016.

Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door Mijnheer Van Damme, Gemeenteraadslid SP.A, betreffende de GAS-boetes - Uitstel van 28/09/2016 - Uitstel van 26/10/2016 - Uitstel van 23/11/2016.

M. le Président :

Je donne la parole à Monsieur Van Damme.

M. Van Damme :

Tout le monde connaît, Monsieur le Président, Madame la Bourgmestre, les sanctions administratives communales. C'est une sorte de compétence policière que peut exercer tant des policiers que des fonctionnaires qui sont mandatés pour cela. J'ai posé une question écrite il y a quelques mois pour savoir combien de sanctions administratives sont chaque année dressées par la commune. Il s'agit +/- de 5.000 amendes s'avère-t-il de votre réponse, des amendes qui sont essentiellement là pour les dépôts clandestins, les stationnements en infraction et d'autres infractions par rapport à l'espace public en général.

Je trouve que c'est une bonne chose. Pour ma part quand je regarde et quand je lis à Molenbeek, j'ai l'impression qu'il y a encore beaucoup de travail et qu'on pourrait être encore un peu plus sévère par rapport aux infractions et pour ma part, plus de SAC seraient nécessaires, mais le gros problème n'est pas celui-là. Le gros problème n'est pas qu'on en dresse trop peu. Peut-être faudrait-il en dresser plus. Le gros problème est autre chose.

Des chiffres de 2014 et 2015, il s'avère que la moitié des SAC ne sont pas payés. Ce n'est pas normal. D'autres communes sont dans la même situation où la moitié des gens paient l'amende qui leur est adressée. C'est pour ça qu'il faut renvoyer des rappels et si besoin, envoyer un huissier de justice.

Ma stupéfaction était grande quand j'ai lu que ni pour 2014, ni pour 2015, des rappels n'ont été envoyés. Aucun rappel, je ne parle même pas d'huissier de justice, je parle juste de rappel. Donc ça veut dire concrètement que quand on stationne sa voiture sur un trottoir et on reçoit une amende, quand on dépose un sac de crasses devant la porte d'un voisin, on est peut-être verbalisé, mais quand on ne paie pas, ce n'est pas grave, il n'y a pas de rappel envoyé. Dans la réponse d'ailleurs, il était marqué qu'il n'y avait pas de rappel prévu pour les mois et les années qui venaient.

Donc, on est fin 2016 et pour des amendes dressées en 2014, aucun rappel n'a été envoyé. Pour moi, c'est une problématique de deux perspectives, première perspective, c'est qu'on donne aux gens qui n'ont pas envie de payer un sentiment d'impunité parce que tout le monde peut faire ce qu'il veut, de toute façon, il est verbalisé et il ne paie pas et deuxièmement, il s'agit de beaucoup d'argent.

J'ai fait un peu le comptage, imaginons que des 50% qui n'ont pas payé, on arrive quand même à récupérer trois quarts, donc disons que finalement 80% paient. Ça voudrait dire qu'en trois ans, on aurait 500.000 € de plus de recettes, 500.000 € simplement en renvoyant des rappels, simplement en renvoyant un huissier de justice à la fin de la course et moi, je ne comprends l'attitude de la Commune de deux points de vue :

1. Impunité totale des gens qui sont en infraction.
2. Une grosse somme d'argent, sur trois ans un demi-million d'euros, avec cette somme-là, on aurait pu éviter d'augmenter les prix des autocars pour les élèves des écoles communales tout simplement.

Donc franchement, je ne comprends pas cette réponse et cette attitude de la commune de dire « on ne contrôle plus et surtout on ne verbalise plus, on n'envoie pas de rappel, on n'envoie pas d'huissier de justice et donc, j'espère que vous vous êtes trompés dans cette réponse et que vous allez revenir en arrière en disant que oui, désormais toute sanction administrative sera verbalisée, sera contrôlée et sera en effet suivie pas nos services.

M. le Président :

Dank U Mijnheer Van Damme.

Je donne la parole à Madame la Bourgmestre.

Mme la Bourgmestre :

Monsieur Van Damme, je vous rassure, il n'y a pas d'impunité en ce qui concerne les sanctions administratives, mais c'est vrai qu'il y a des retards qui peuvent être importants puisque ils s'étalent parfois sur plusieurs années quand nous avons à faire à des payeurs récalcitrants.

Vous savez que le recouvrement de ces impayés en matière de SAC dépend du Receveur communal sur base d'un arrêt royal. Ces dossiers, dès que le délai de recours est prescrit sont directement exécutoires via un huissier de justice. Alors, le service des Affaires juridiques est mandaté par le Receveur communal pour le recouvrement des impayés en matières de SAC et est donc chargé du recouvrement des impayés. Donc, c'est le Receveur communal qui doit donner l'injonction au service d'assurer ces recouvrements. Les services ne peuvent pas directement s'en saisir. L'ensemble des impayés jusque 2013 est en traitement auprès de notre huissier de justice. Donc, tous les dossiers lui ont été confiés pour justement faire diligence par rapport aux récupérations.

Le service doit maintenant préparer les recouvrements pour 2014 avec une phase de rappel préalable. Donc, il y aura bien rappel. Alors, je ne me souviens pas bien, de la réponse qui a été donnée, mais à cet égard je peux vous rassurer, et ce qui n'aura pas été payé après rappel sera confié à l'huissier et il en sera de même pour 2015. Cela représente pour 2014 environ 2.500 dossiers à traiter. Vous voyez, c'est quand même un chiffre très important et qui est de plus en plus important au cours des années. Le délai de prescription

pour les amendes est de cinq années et nous sommes donc toujours aujourd'hui dans le temps nécessaires pour assurer ce recouvrement.

C'est vrai qu'il y a eu du retard et ce retard s'explique par une augmentation des dossiers à traiter. Pour cette année, cette augmentation est de 60% alors qu'il y a des difficultés puisque nous devons maintenir le même nombre de personnel et qu'en ce qui concerne le service des Affaires juridiques, il y a plusieurs personnes qui ont quitté le service notamment pour partir à la pension.

Afin de remédier au problème qui est évident, le service des Ressources humaines examine les possibilités pour le renforcement du service par des formations, notamment la formation d'un nouveau fonctionnaire sanctionnateur pour accélérer les dossiers ainsi que des mutations internes et ou éventuellement des engagements puisque nous sommes autorisés à procéder à un certain nombre d'engagements chaque année malgré ce plan d'accompagnement financier auquel est soumis la commune.

M. le Président :

Merci Madame la Bourgmestre.

Ik geef het woord aan Mijnheer Van Damme.

Dhr. Van Damme :

Madame la Bourgmestre, je vous remercie pour votre réponse. Elle confirme ce que je craignais et ce que je disais dans mon interpellation et franchement, vous dites que vous êtes en train d'y remédier, que vous allez bientôt envoyer les rappels pour 2014 que vous allez éventuellement recruter du nouveau personnel, mais vous êtes Bourgmestre depuis quatre ans et demi bientôt et comment cela se fait-il que vous ne vous êtes pas saisie de ce dossier ? C'est quand même assez bizarre de renvoyer, enfin je ne sais pas si vous vous rappelez ce que vous avez fait en 2014, mais moi je ne me rappelle pas le détail et donc quand les gens vont recevoir une amende qu'ils ont eu en 2014, ils vont contester, ils vont dire que ce n'est pas vrai, ils ont peut-être déménagé, c'est vous rendre la vie difficile. Vous allez récupérer beaucoup mois d'amendes et en plus, je n'ai pas l'impression que vous êtes en train de rattraper le retard parce que vous venez de dire qu'il y en a plus. Tandis que c'est un revenu possible de la commune et donc ce n'est pas un engagement en plus qui peut vous rapporter plus d'argent tandis que dans tous les autres services, ça vous coûte et je ne comprends pas pourquoi vous n'appuyez pas sur l'accélérateur et je ne comprends pas non plus pourquoi le Receveur, qui est sous votre responsabilité, n'a pas fait son job auparavant.

M. le Président :

Merci Monsieur Van Damme.

Je donne la parole à Madame la Bourgmestre.

Mme la Bourgmestre :

Je pense qu'il est important d'apporter des précisions. D'abord il faut savoir que la problématique des recouvrements de créances date depuis un certain nombre d'années et bien avant la nouvelle législature. Nous sommes aujourd'hui en train de recouvrer des sanctions administratives qui datent de 2012. Donc, ce n'est pas un problème de finances. C'est un problème de service. Je pense qu'il y a eu des difficultés par rapport à cette nouvelle législation sur les sanctions administratives de mise en œuvre par rapport à la récupération, et donc aujourd'hui, il y a une procédure qui a été adaptée et modernisée et je

voudrais aussi attirer votre attention que pour certaines sanctions administratives, une récupération n'est pas toujours évidente quand elle s'adresse à des personnes qui de toute façon, nous le savons bien, n'auront pas la possibilité de payer ces sanctions administratives parce qu'ils se trouvent dans une situation de difficulté financière, de précarité qui ne permet pas de saisie. C'est aussi un aspect. Je sais que vous êtes particulièrement attentif à la situation sociale des citoyens molenbeekoïses, mais c'est aussi un aspect que nous devons prendre en considération dans le cadre des procédures de récupérations.

M. le Président :

Merci Madame la Bourgmestre.

Ik geef het woord aan Mijnheer Van Damme.

Dhr. Van Damme :

Je regrette que vous rendiez cela politique politicienne en renvoyant encore une fois après quatre ans et demi vers l'ancienne législature, c'est pauvre. En quatre ans, vous auriez pu redresser la situation et je constate que ce n'est pas le cas et je ne comprends pas, surtout pas de votre côté, que vous ne repreniez pas cela en main de façon plus forte en disant « les règles doivent être respectées à Molenbeek », en plus, ça nous rapporte de l'argent donc je ne comprends pas du tout et je ne souscris pas à cette réponse.

M. le Président :

Dank U mijnheer Van Damme.

48. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Madame Piquard, Conseillère communale PS, relative à la gestion du personnel dans l'ASBL « LES » - Report du 26/10/2016.

Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door Mevrouw Piquard, Gemeenteraadslid PS, met betrekking tot het personeelbeheer in de VZW « BSU » - Uitsstel van 26/10/2016.

M. le Président :

Je donne la parole à Madame Piquard.

Mme Piquard :

Merci Monsieur le Président, mais je vais annuler mon interpellation parce que c'est la troisième fois que je tente de la présenter. C'est un report d'octobre, on dit, mais je l'ai introduite initialement en septembre, et donc je me permettrai de rédiger une question écrite à Madame Turine.

M. le Président :

Merci Madame Piquard.

Le point est transformé en question écrite. Het punt wordt omgevormd in schriftelijke vraag.

49. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Rahali, Conseiller communal SP.A, relative à une interview de l'Echevine Annalisa Gadaleta - Report du 23/11/2016.

Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door Mijnheer Rahali, Gemeenteraadslid SP.A, betreffende een interview van de Schepen Annalisa Gadaleta - Uitstel van 23/11/2016.

M. le Président :

Monsieur Rahali étant absent, le point est reporté.

M. le Président :

S'il vous plait, je suis quand même respectueux d'une situation et je dis que l'interpellation qui est déposée par Monsieur Rahali, Conseiller communal qui est aujourd'hui ...

Mme la Bourgmestre :

On peut l'excuser, mais ce n'est pas pour ça que son interpellation est reportée.

M. le Président :

Non, ok, je me suis mal exprimé ...

Mme la Bourgmestre :

Monsieur Van Damme peut la développer.

M. le Président :

Monsieur Van Damme peut le faire à la place de Monsieur Rahali, mais de toute façon, l'interpellation est développée également par Monsieur Ait Jeddig et donc la réponse sera apportée.

50. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Ait Jeddig, Conseiller communal Islam, relative à l'interview de Madame Gadaleta dans la DH - Report du 23/11/2016.

Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door Mijnheer Ait Jeddig, Gemeenteraadslid Islam, betreffende het interview van Mevrouw Gadaleta in de DH - Uitstel van 23/11/2016.

M. le Président :

Je donne la parole à Monsieur Ait Jeddig pour le point 50.

M. Ait Jeddig :

Justement je demande le report par rapport à cette interpellation par respect, c'est mon choix et laissez-moi parler, c'est mon choix.

M. le Président :

Je n'entends plus à cause de cette cacophonie. Monsieur Van Damme voulait intervenir.

Je donne la parole à Monsieur Van Damme et après à Monsieur le Secrétaire communal.

M. Van Damme :

Monsieur Ait Jeddig n'avait pas terminé.

M. le Président :

Je donne la parole à Monsieur Ait Jeddig.

M. Ait Jeddig :

Ça prend trente secondes. J'ai décidé de reporter cette interpellation par respect envers Monsieur Rahali. Son papa est décédé et ici devant vous, je lui souhaite et à toute sa famille, mes sincères condoléances. C'est ce qu'il faut faire. Mes collègues de l'opposition ont décidé également de reporter toutes leurs interpellations. Voilà on peut passer au huis clos, si vous le voulez.

M. le Président :

Je donne la parole à Monsieur Van Damme.

M. Van Damme :

Monsieur le Président, Monsieur Rahali avait déposé son interpellation il y a deux mois et donc elle est à l'ordre du jour aujourd'hui. Malheureusement son père est décédé et aujourd'hui il l'enterre et donc, vu que c'est quand même un sujet important qui nous a tous touché où il était quand même le premier à déposer une interpellation il y a deux mois, je trouve que ça témoignerai d'un peu de respect de respecter son vœu de reporter cette interpellation surtout que Monsieur Ait Jeddig qui avait une interpellation jointe est tout à fait d'accord avec cette idée-là et demande lui-même de reporter. Je ne sais pas pourquoi vous qui êtes toujours d'accord avec le report de toutes les interpellations qu'on veut, vous voulez maintenant qu'on avance avec cette interpellation dans le non-respect des deux personnes qui sont concernées et qui ont eux-mêmes posé la question de reporter l'interpellation et donc respectez le vœu de ces deux personnes, vous l'avez fait sans problème dans le passé et donc je ne comprendrais pas du tout pourquoi vous forceriez maintenant les gens à ...

M. le Président :

Arrêtez les apartés, j'entends les demandes.

Monsieur le Secrétaire communal a donné son avis par rapport à la législation, ce qui signifie que les deux interpellants devront réintroduire leurs interpellations pour le prochain conseil.

M. Ikazban :

Il n'a pas dit ça. Vous n'écoutez pas.

Je peux Monsieur le Président ?

M. le Président :

Oui allez-y.

M. Ikazban :

Le Président a dit qu'il a attendu la demande des reports hier encore jusqu'à ce qu'il y ait confirmation. C'est ce qu'on a eu comme débat la fois passée par email, il faut une confirmation des reports. Une petite précision parce qu'il l'a fait la fois passée. Dans ce cas-ci d'ailleurs, on va vivre la même situation juste après, ce n'est pas qu'une question de règlement, il y a aussi une question de bonne attitude entre nous. Moi je m'en fou, si le règlement ne le prévoit pas. Ici on a un collègue qui voulait interpeller, mais son papa est décédé, il l'enterre aujourd'hui, et bien je trouve d'ailleurs, je vous dis, il ne l'avait pas demandé forcément lui-même, il n'est pas pour l'instant dans cet état-là. Moi, j'ai la même situation un peu plus loin sur l'interpellation où Dirk De Block a également, je sais qu'il souhaitait intervenir aujourd'hui, il annonce que son papa est décédé et je trouve aussi que par courtoisie, qui ne fait pas partie de la formation politique, mais je trouve qu'il y a des moments où on doit pouvoir être humain.

M. le Président :

Je donne la parole à Monsieur le Secrétaire communal et écoutez tous, comme ça vous enregistrez une bonne fois pour toute.

M. le Secrétaire communal :

Il me semble que lors de la dernière séance, je vous ai déjà expliqué que le report ne se fait pas automatiquement. Donc, Monsieur Rahali est absent et à son retour, il peut tout simplement demander de réinscrire son interpellation à l'ordre du jour. Maintenant, dans ce cas présent, je dois vous signaler qu'un deuxième interpellant est présent avec le même sujet et que dans son cas, c'est quand même différent.

Quand un interpellant demande l'inscription d'un point à l'ordre du jour et qu'il est présent, en principe, il ne peut pas le reporter, parce que dès qu'une interpellation est introduite avec un sujet bien précis et qu'il a l'occasion de la développer, on ne peut pas réinterpeller sur le même sujet endéans les trois mois. Donc, ici, on a un souci, mais là, c'est au Conseil d'en décider et là, c'est mon point de vue à moi, je vous conseille quand même, en tant que chef de groupe, de vous réunir et d'essayer de régler ce problème des interpellations dans votre règlement d'ordre intérieur.

M. le Président :

S'il vous plait, pas d'apartés et pas de jets de phrases. Il y a des personnes qui veulent intervenir, écoutons les dans le calme.

Je donne la parole à Monsieur Van Damme.

Dhr. Van Damme :

Je vais juste vous dire que j'ai bien entendu le Secrétaire communal, mais que je fais quand même appel à la courtoisie de la part de la majorité de respecter le vœu des deux interpellants et de reporter ou de réintroduire le cas échéant et de ne pas en faire un débat légaliste sur les détails du règlement, parce que franchement, je trouve cela très déplacé.

M. le Président :

Merci Monsieur Van Damme.

Je donne la parole à Monsieur Ikazban.

M. Ikazban :

Je viens d'entendre le Président et Monsieur le Secrétaire Communal. Si on veut vraiment être légaliste puisque le Collègue qui est présent, Monsieur Ait Jeddig a exprimé son souhait d'être courtois, il peut très bien retirer officiellement et réintroduire, c'est tout. Si c'est ça le problème, là on répond à la préoccupation du Secrétaire communal, il retire son interpellation parce qu'il est d'accord et il trouve que ce n'est pas logique de le faire en l'absence de Monsieur Rahali et je le remercie en son nom et il peut réintroduire et d'ailleurs moi, je m'engage dans mon groupe à ce que vous laissiez réintroduire tous les deux comme c'était prévu au départ. On montera sur nos interventions. C'est tout.

M. le Président :

Monsieur Ait Jeddig vous voulez intervenir ?

Je donne la parole à Monsieur Ait Jeddig.

M. Ait Jeddig :

Donc, je retire mon interpellation et je la réintroduis au prochain Conseil communal. Est-ce que ça convient ?

Le point est reporté. Het punt wordt verdaagd.

**51. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Van Damme, Conseiller communal SP.A, relative au White Star - Report du 23/11/2016.
Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door Mijnheer Van Damme, Gemeenteraadslid SP.A, betreffende de White Star - Uitstel van 23/11/2016.**

M. le Président :

Je cède la présidence à Madame Bastin.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à Monsieur Ikazban.

M. Ikazban :

J'avais dit que je transformais une en question écrite et celle de Nader Rekik également et que la dernière, j'accepte de la reporter ou pour être plus précis de la retirer et de la réintroduire, mais il me semble qu'il y avait une demande collective pour reporter le débat puisqu'il y a plusieurs interpellateurs concernant le White Star. Je ne suis pas l'interpellateur principal, il faut poser la question aux gens qui l'introduisent, s'ils sont d'accord ou pas.

M. l'Echevin El Khannouss :

Tu as très peu à dire, hein.

Mme la Présidente :

Arrêtez de parler tous ensemble.

M. Ikazban :

Est-ce que j'ai été clair Madame la Présidente ?

Mme la Présidente :

Très clair, Monsieur Ikazban.

Je donne la parole à Madame Tamditi.

Mme Tamditi :

Je voulais juste dire que je ne suis pas opposée à quelque report ce soit, mais alors, si on reporte, il faut aussi que tout le monde puisse s'engager à ne pas rentrer à chaque fois des nouvelles interpellations puisqu'à chaque fois, il y a les interpellations qui sont reportées et les nouvelles interpellations qui s'additionnent et alors, on n'en fini jamais. Merci.

Mme la Présidente :

Je pense que nous allons suivre la recommandation de Monsieur Ikazban, ce qui permettra peut-être dans un mois d'avoir des informations complémentaires et peut être plus intéressantes par rapport au White Star et on sera définitivement fixé sur l'ensemble du problème. Merci.

Toutes les autres interpellations sont reportées ?

M. l'Echevin El Khannouss :

Ceux qui veulent des réponses écrites sur le White Star, il n'y a pas de problèmes.

Mme la Présidente :

Vous avez dit que vous alliez mettre des questions écrites sur ...

M. Ikazban :

White Star, c'est dans l'ordre. Il y avait d'abord White Star, Achaoui, Vossaert et Jef Van Damme, ça se sera reporté évidemment.

La question de Monsieur Rekik « jeunesse et enseignement » en question écrite.

M. le Secrétaire communal :

On a demandé le report.

M. Ikazban :

Moi, on m'avait dit question écrite, mais s'il y a le report, on fera le report alors. Celle concernant Brunfaut en question écrite et celle concernant le contrôle des Mosquées elle sera reportée.

Est-ce que je peux maintenant prendre la parole avant le huis clos ?

Mme la Présidente :

Je donne la parole à Monsieur Ikazban.

M. Ikazban :

Chers collègues de la majorité et de l'opposition, on vient d'avoir un Conseil qui s'est tenu relativement convenablement dans un climat plus au moins serein et c'est l'occasion simplement, en séance publique, au nom de mon groupe, de souhaiter à tous et à toutes de bonnes fêtes de fin d'année, que vous fêtiez pas la Noël avec ou sans dinde, avec ou sans vin, chacun fêtera comme il le voudra sa fête, mais vraiment de bonnes fêtes de fin d'année et il est vrai que nous traversons des moments difficiles, des moments troubles et pas qu'à Molenbeek, mais dans le reste du monde également. Essayons de passer ces jours-là en famille. On a des collègues qui nous rappellent que nous ne sommes pas éternels dans ce monde, profitons de notre famille, profitons de notre santé, car c'est le bien le plus précieux.

Alors, je voudrais vous remercier tous et toutes, remercier aussi toutes les personnes qui font que les Conseils communaux peuvent se tenir, les techniciens, les électriciens, les traducteurs, la police qui est toujours là évidemment et tout le service du Secrétariat communal et le Secrétaire communal, que ce soit celui qui est là ce soir ou son remplaçant, parce qu'ils passent quand même de nombreuses heures avec nous. Merci et bonnes fêtes du fond du cœur à toutes et à tous.

Mme la Présidente :

Merci Monsieur Ikazban.

Je donne la parole à Madame la Bourgmestre.

Mme la Bourgmestre :

Je pense que tous les membres de cette assemblée peuvent se joindre aux souhaits qui ont été émis comme le veut la tradition par le chef de l'opposition et le drink c'est pour le mois de janvier, si vous êtes sages et je vous demande de rester pour le huis clos.

M. le Président :

Je me joins aux remerciements de chacun, de Madame la Bourgmestre et de Monsieur Ikazban et je donne la parole à Monsieur Ait Jeddig.

M. Ait Jeddig :

Au nom du parti Islam et en mon nom également, je souhaite aussi à tout le monde de bonnes fêtes de fin d'année, un joyeux Noël à tous ceux qui le fêtent et puis à ceux qui n'ont peut-être pas les moyens de fêter également. Ne les oublions pas et une excellente année 2017.

M. le Président :

Merci Monsieur Ait Jeddig.

Je donne la parole à Monsieur Lakhloufi.

M. Lakhloufi :

On se joint également à ce qui a été dit par le collègue Ikazban et par Monsieur Ait Jeddig également et une pensée particulière à Monsieur Rahali et Monsieur De Block. Toutes nos sincères condoléances à eux, ainsi qu'à leurs proches et félicitations à Monsieur Mahy qui est papa pour la troisième fois.

M. le Président :

Merci Monsieur Lakhloufi.

52. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Achaoui, Conseiller communal PS, relative à l'Ecole des Jeunes - Report du 23/11/2016.

Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door Mijnheer Achaoui, Gemeenteraadslid PS, betreffende de Jeugdschool - Uitstel van 23/11/2016.

M. le Président :

Le point est reporté. Het punt wordt verdaagd.

53. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Ait Jeddig, Conseiller communal Islam, relative à l'école des jeunes du RWSB - Report du 23/11/2016.

Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door Mijnheer Ait Jeddig, Gemeenteraadslid Islam, betreffende de jeugdschool van RWSB - Uitstel van 23/11/2016.

M. le Président :

Le point est reporté. Het punt wordt verdaagd.

54. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Ikazban, Conseiller communal PS, relative aux fermetures des mosquées - Report du 23/11/2016.

Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door Mijnheer Ikazban, Gemeenteraadslid PS, betreffende de sluitingen van moskeeën - Uitstel van 23/11/2016.

M. le Président :

Le point est reporté. Het punt wordt verdaagd.

55. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Rekik, Conseiller communal PS, relative à la jeunesse et à l'enseignement - Report du 23/11/2016.

Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door Mijnheer Rekik, Gemeenteraadslid PS, betreffende de jeugd en het onderwijs - Uitstel van 23/11/2016.

M. le Président :

Le point est reporté. Het punt wordt verdaagd.

56. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Ikazban, Conseiller communal PS, relative au projet de rénovation du quartier Brunfaut.

Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door Mijnheer Ikazban, Gemeenteraadslid PS, betreffende het renovatieproject van de Brunfautwijk.

M. le Président :

Le point est transformé en question écrite. Het punt wordt omgevormd in schriftelijke vraag.

La séance publique est terminée et nous entamons la séance huis clos dans deux minutes. La séance publique est levée.